



NEPSIO

Secteur public



Projet de territoire Montréverd 2024-2034

Annexe - Diagnostic sociodémographique

Novembre 2024



MONTREVERD

...L'avenir !

Projet de territoire
2024-2034

SOMMAIRE

— Éléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

Partie 8 – Cadre de vie et environnement

Présentation générale de la commune

>> La commune de Montréverd est située au nord du département de la Vendée (85), en Région Pays de la Loire. Elle est accessible en environ 25 minutes depuis La Roche-sur-Yon, via la D763 et en 40 minutes depuis Nantes, via l'autoroute A83.

>> Commune nouvelle née en 2016 de la fusion des communes de Mormaison, de Saint-André-Treize-Voies et de Saint-Sulpice-le-Verdon.

>> Territoire de 3 854 habitants au recensement de 2024, sa population connaît une **augmentation constante** depuis les années 1975.

>> Montréverd s'intègre au **bassin de vie de Terres de Montaigu Communauté d'Agglomération** (plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants).

>> Les communes voisines au sud de Montréverd appartiennent, elles, au bassin de vie de la **Communauté de Communes Vie et Boulogne**.

Les bassins de vie selon l'INSEE



Contexte institutionnel

>> Montréverd appartient au périmètre de la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu, qui compte également les communes de La Bernardière, La Boissière-de-Montaigu, La Bruffière, Cugand, L'Hébergement, Montaigu-Vendée, Rocheservière, Saint-Philbert-de-Bouaine, Treize-Septiers.

NOM	SUPERFICIE (km ²)	POPULATION (2020)	DENSITÉ (hab./km ²)
Montaigu-Vendée	117,92	20 000	175
La Bruffière	40,66	4 074	99
Montréverd	48,71	3 790	78
Saint-Philbert-de-Bouaine	50,56	3 565	71
Rocheservière	28,26	3 467	125
Cugand	13,76	3 459	268
L'Hébergement	16,93	3 344	200
Treize-Septiers	22,36	3 281	148
La Boissière-de-Montaigu	29,22	2 276	78
La Bernardière	14,80	1 877	127



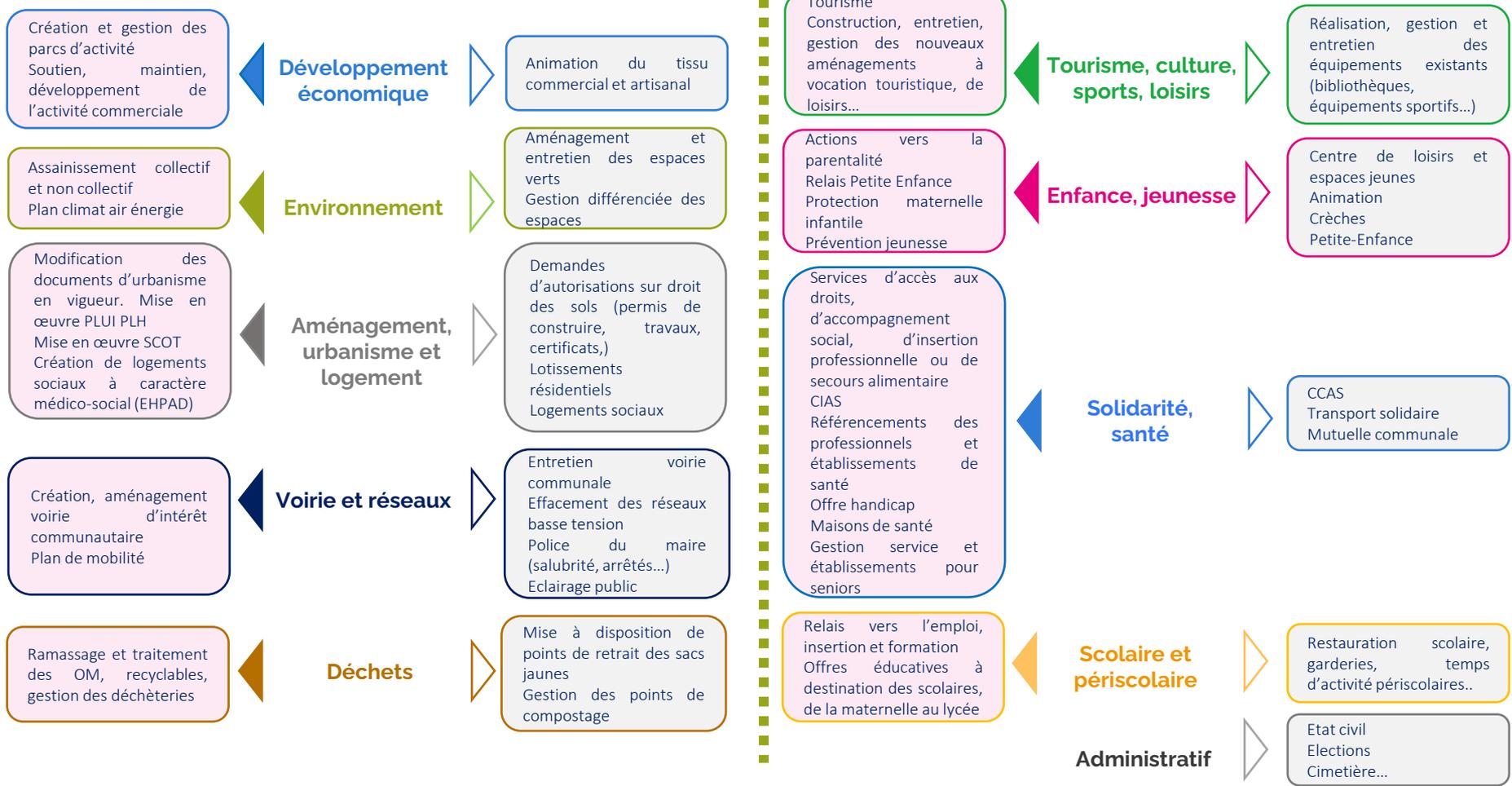
La répartition des compétences : qui fait quoi ?

TERRES DE MONTAIGU

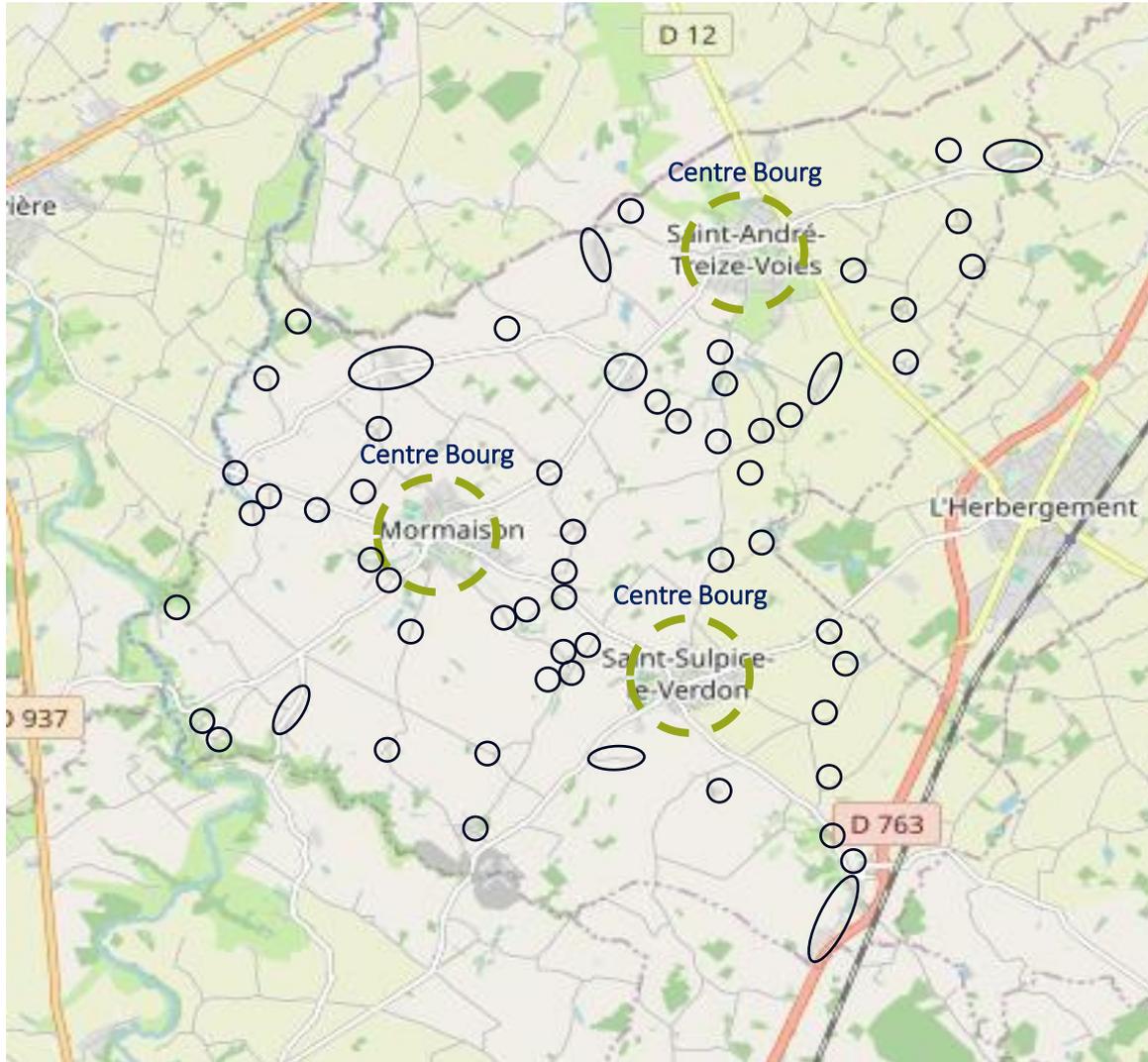
MONTRÉVERD

TERRES DE MONTAIGU

MONTRÉVERD



Caractéristiques du territoire



QUELQUES POINTS CLÉS

- Une commune composée de **nombreux hameaux**, disséminés sur l'ensemble du territoire.
- Un ensemble de « **lieux de vie** » qui font une des caractéristiques de la commune.
- Une **identité « rurale »** forte qui transparait également encore au travers de cette configuration...
- Comportant 29 exploitations agricoles, dont 5 en agriculture biologique.
- Une superficie totale de **48,47 km²**.

Pour démarrer : l'avis global des habitants ayant répondu au questionnaire

RAPIDE RETOUR METHODOLOGIQUE

- Enquête déployée de Mai à Juillet 2024
- 212 réponses (63% de femmes / 37% d'hommes)
- Répartition des réponses par communes déléguées :

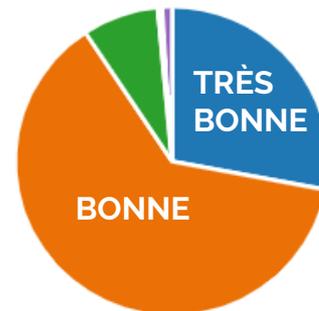
Saint-André-Treize-Voies 37% / Saint-Sulpice-le-Verdon 31% / Mormaison 33%



SUR LE CADRE DE VIE

« De manière générale, comment qualifieriez-vous la qualité de vie à Montréverd ? »

Très bonne – 28% / Bonne – 63% / Moyenne – 8% / Mauvaise – 0%



QUELQUES POINTS CLES
- 91% des répondants trouvent la qualité de vie **BONNE** à **TRES BONNE**

LES ATOUTS DE LA COMMUNE

Cadre de vie (calme, tranquillité et cadre environnemental attrayant et qualitatif)

Dynamisme économique, associatif et culturel

Infrastructures, équipements, services : stades ; bibliothèques ; aires de jeux ; commerces de proximité ; écoles...

Localisation de la commune : proximité avec les « grandes villes » (Nantes, Angers, La-Roche-sur-Yon, Montaigu) ; proximité avec la plage

LES POINTS NÉGATIFS / AXES D'AMÉLIORATION

Infrastructures et offre de services de proximité (commerces, supermarché, santé...)

Mobilité (sécurité et fluidité des axes routiers ; disponibilité des mobilités douces...)

Offre culturelle, sportive et de loisirs

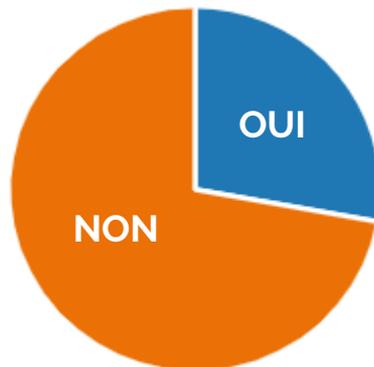
Logement : logements locatifs ; logements à destination des personnes âgées ; PLUI

Pour démarrer : l'avis global des habitants ayant répondu au questionnaire

SUR LA PERCEPTION DE CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LA FUSION EN 2016

« Votre perception de la commune a-t-elle changé depuis la création de la commune nouvelle en 2016 ? »

Oui – 28% / Non – 72%



CE QUI A CHANGÉ NÉGATIVEMENT (* retours négatifs minoritaires)

Une augmentation de la dépendance entre les communes déléguées

Une sensation de moins de proximité

Sensation que les communes ne sont pas égales en termes de services.

CE QUI A CHANGÉ POSITIVEMENT (*retours positifs grandement majoritaires)

Un dynamisme plus important, une modernisation des structures et des projets structurants mis en place : un cadre de vie amélioré...

Une amélioration des services (mairie ; bibliothèque)

Plus d'activités offertes, d'aménagements et de moyens.

Un nom plus valorisant !

L'arrivée de nouveaux habitants qui rajeunissent l'image de la commune

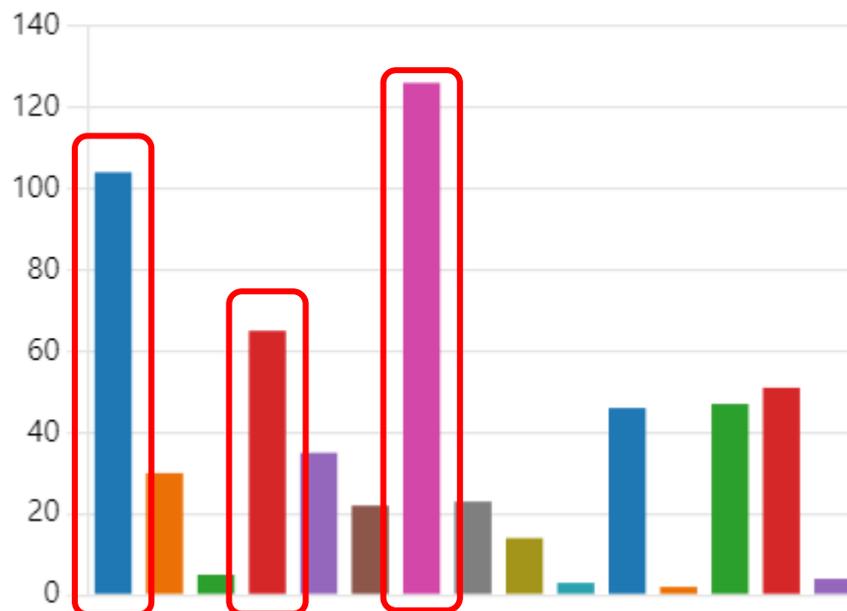
L'impression de faire partie d'une commune plus forte !

Pour démarrer : l'avis global des habitants ayant répondu au questionnaire

LES SUJETS PRÉOCCUPANTS LE PLUS LES HABITANTS

« Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent personnellement le plus, pour vous et pour vos proches ? (choisissez-en 3 au maximum) »

● L'école et la qualité de l'enseignement	
● La garde des jeunes enfants	30
● Le chômage et l'emploi	5
● Le pouvoir d'achat et difficultés financières	
● La dépendance et prise en charge des personnes âgées	35
● La dépendance et prise en charge du handicap	22
● La santé et l'accès aux soins	26
● Le logement	23
● Des problèmes de voisinage	14
● La solitude	3
● Les problèmes et risques environnementaux	46
● Les difficultés familiales ou conjugales	2
● Les transports	47
● La sécurité des biens et personnes	51
● Autre	4



QUELQUES POINTS CLÉS

- La **santé** (accès aux soins et qualité des soins) représente la préoccupation la plus importante pour les répondants du territoire, suivi des problématiques de **pouvoir d'achat et difficultés financières** et de **l'école / de la qualité de l'enseignement**.

SOMMAIRE

Éléments de contexte

— **Partie 1 – Démographie et familles**

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

Partie 8 – Cadre de vie et environnement

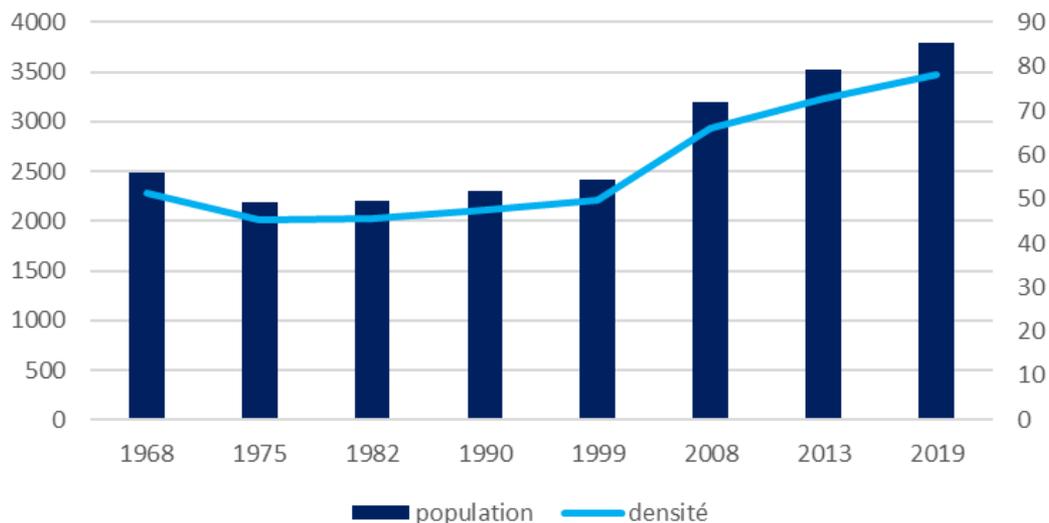
Une démographie en croissance depuis 50 ans

>> Montréverd comptait 3 854 habitants en 2019, soit une **augmentation** de + 660 habitants entre 2008 et 2024. La commune représente depuis 2008 la troisième commune la plus peuplée de la Communauté d'agglomération de Terres de Montaigu, après Montaigu-Vendée et La Bruffière.

>> Entre 2008 et 2019, la population de Montréverd a ainsi connu un **taux de croissance moyen de 1,70% par an**, tandis que la population du département de la Vendée a progressé de 0,96% en moyenne chaque année, et de 0,75% pour la région Pays de la Loire.

>> **Depuis 1968, sa population a été multipliée par 1,50 environ.** Elle est passée de 2 487 habitants en 1968 à 3 790 habitants en 2019. C'est plus de 1 300 habitants qui sont venus s'installer sur le territoire communal. Cette tendance est en-deçà de celle à l'échelle intercommunale, où la population de la Communauté d'agglomération de Terres de Montaigu a été multipliée par 2 environ.

Evolution de la population depuis 50 ans



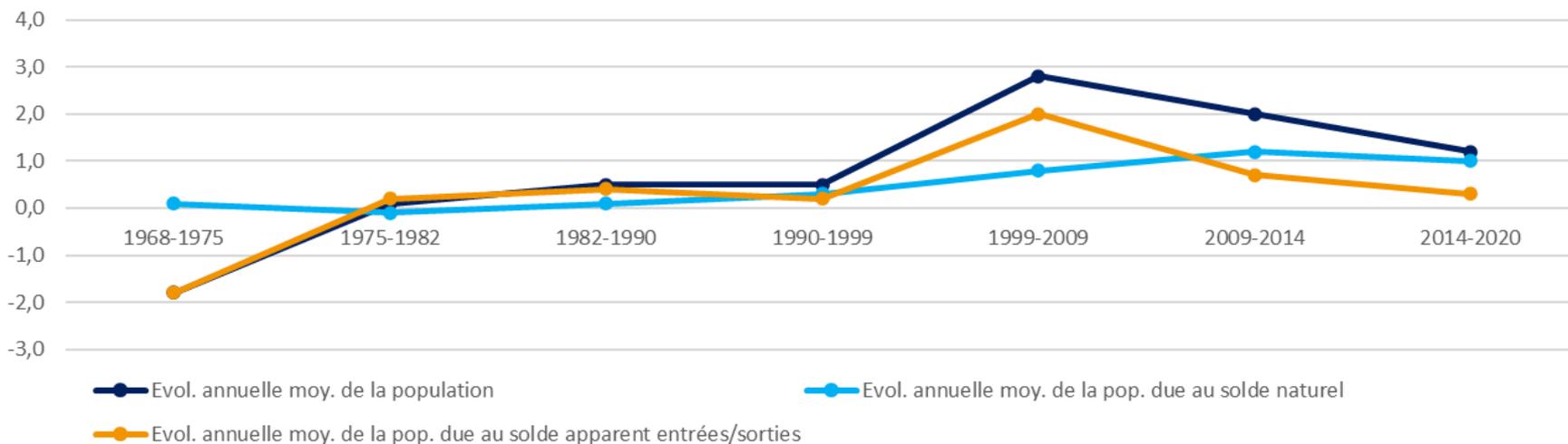
Un solde naturel positif en diminution

L'évolution démographique associée est-elle due au solde naturel ou au solde migratoire ?

>> Le **solde migratoire** est la **différence** entre le nombre de personnes qui sont **entrées sur le territoire**, et le nombre de personnes qui sont **sorties au cours de l'année**. Ce concept est indépendant de la nationalité. Le **solde naturel**, quant à lui, est la **différence** entre le nombre de **naissances** et le nombre de **décès** sur un territoire et une période donnée.

>> A Montréverd, les chiffres révèlent que la croissance démographique de la population est alimentée en plus grande partie par un **solde naturel positif, mais en diminution**, passant de 1,2% de 2009 à 2014, à 1% de 2014 à 2020, à la différence de la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu par laquelle la croissance démographique de la population est alimentée en plus grande partie par un solde migratoire positif, mais en diminution (0,9% de 2009 à 2014 à 0,5% de 2014 à 2020).

Evolution de la population

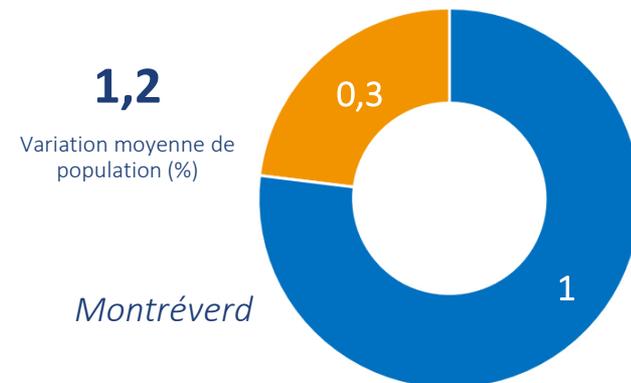


Une natalité en légère baisse depuis 2021

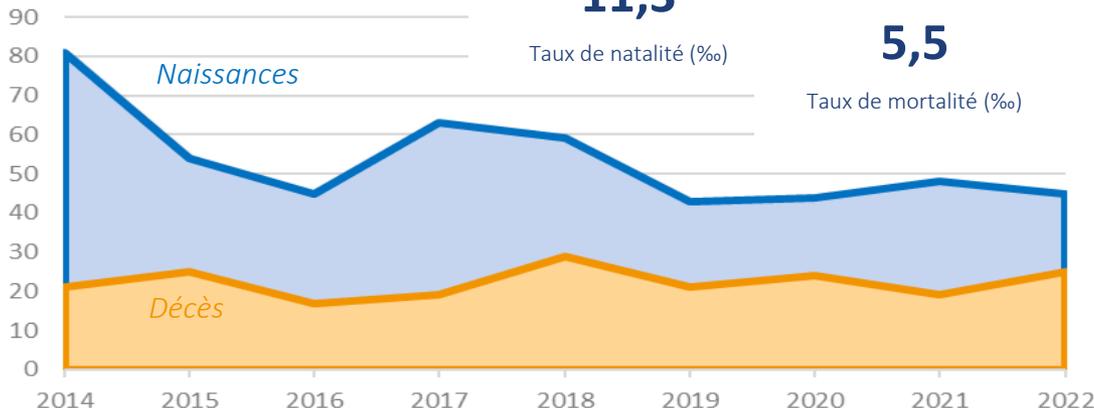
>> A Montréverd, le **solde naturel positif** fait gagner en moyenne **+1%** par année entre 2014 et 2020, auquel il faut ajouter un **solde migratoire positif moyen de 0,3%** (nombre d'installations par rapport aux départs de la commune) sur la même période. Avec 45 naissances domiciliées à Montréverd en 2022, la trajectoire du **solde naturel est en baisse** depuis 2021. Néanmoins, le solde naturel est largement supérieur à celui des moyennes de l'EPCI (0,4% entre 2014 et 2020) et du département (-0,1% entre 2014 et 2020).

>> Par ailleurs, le **nombre de décès domiciliés à Montréverd** reste relativement **constant**. Le taux de mortalité s'élève à 5,5% sur la commune, contre 10,7% à l'échelle du département de la Vendée. Un taux de mortalité également inférieur à la moyenne française qui s'élève à 9,1% en 2019.

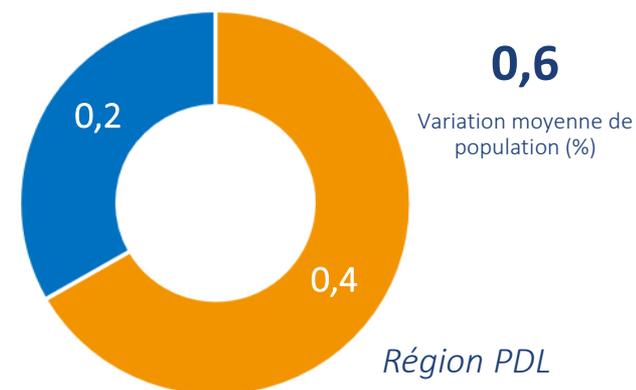
Variation annuelle moyenne de population entre 2014 et 2020 (%)



Solde naturel



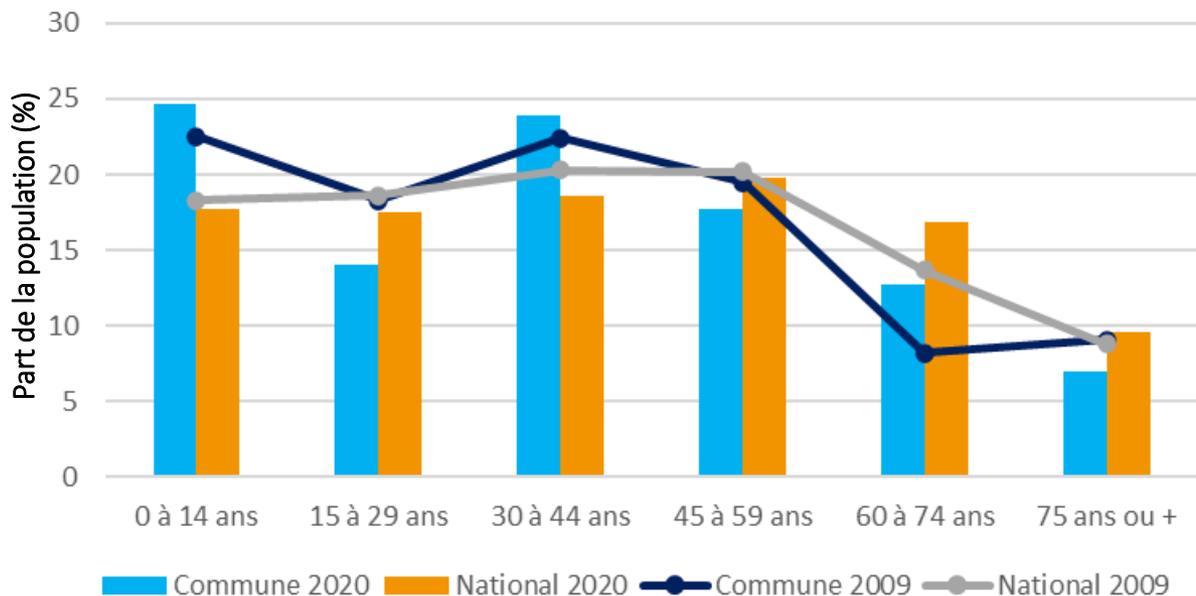
Solde migratoire Solde naturel



Une population jeune...

>> La commune se caractérise par une **part importante d'enfants, puisque 24,7% de la population a moins de 15 ans en 2020**, soit 7,5 points d'écart avec le département (avec une part de population de 0 à 14 ans à 17,2% en 2020). A une échelle plus fine, la commune Montréverd suit toutefois les tendances de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, avec 21,5% de moins de 15 ans en 2020.

>> Les personnes de 30 à 44 ans sont également surreprésentées : **23,9% de la population a entre 30 et 44 ans en 2020** (une classe d'âge d'ailleurs susceptible d'avoir des enfants), soit 6,6 points de plus que les moyennes du département. Des tranches d'âges qui recherchent d'ailleurs des espaces moins peuplés, où le foncier disponible est synonyme de logement plus grand, de préférence de type pavillon avec jardin, « idéal » pour les familles selon les normes actuelles.



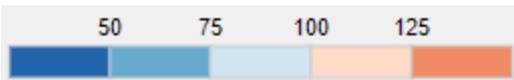
Part des tranches d'âge : comparaison avec l'échelon national



... mais qui connaît elle aussi un vieillissement structurel

>> A l'inverse, les 60-74 ans ont une tendance à être sous-représentés sur l'ensemble de la population (8,2 % en 2009), mais leur représentation augmente avec une hausse de **+4,5 points en 2020**, illustrant un **lent vieillissement de la démographie**, et suivant les tendances nationales, du département et de l'EPCI. En effet, malgré la forte présence des jeunes, l'indice de vieillissement de la population de Montréverd augmente en raison de l'effectif des baby-boomers.

>> Enfin, les 15-29 ans ont vu leur représentation au sein de la population **baisser entre 2009 et 2020**, passant de 18,3% en 2009 à 14% en 2020. Cette baisse peut s'expliquer par les mouvements de migration plus importants des jeunes vers les métropoles ou villes de tailles moyennes, principalement en raison de l'entrée en université ou dans la vie active.



Indice de vieillissement : le nombre de personnes de + 65 ans pour 100 jeunes de – 20 ans

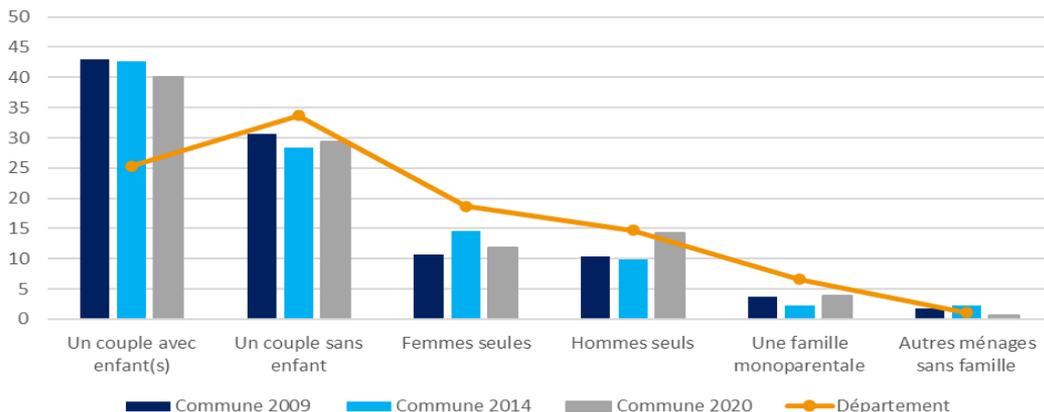
Composition des ménages : un territoire familial

>> Concernant la composition des ménages, Montréverd se distingue par sa **forte représentation de couples avec enfants**, avec 40,1% de la population étant en couple avec enfant(s) en 2020 (contre 25,3% pour le département et 24,8% en France). La composition des familles de la commune est identique à celle constatée à l'échelle intercommunale : une grande majorité de couples avec ou sans enfants. En effet, les **couples sans enfants** représentant eux, plus du quart des ménages (29,4%).

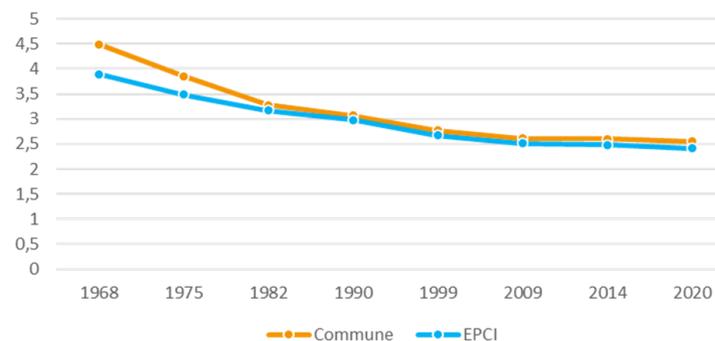
>> Les **personnes seules**, jeunes ou âgées, représentant 26% des ménages. De plus en plus de personnes vivent seules, la vie de couple n'étant plus le modèle dominant dans les tranches d'âges les plus jeunes.

>> Les **familles monoparentales, elles, connaissent une très légère hausse** entre 2009 et 2020, passant de 3,7% à 3,8%, soit une augmentation de **+0,1 point en 11 ans**. Une augmentation en-deçà des moyennes nationales qui ont connu une augmentation de +1 point entre 2009 et 2020. Les familles monoparentales représentent aujourd'hui une famille sur quatre en France.

Composition des familles



Evolution de la taille des ménages
Nombre moyen d'occupants par résidence principale



>> En moyenne, la commune compte **2,55 personnes par foyer** contre 2,41 à l'échelle intercommunale. La taille des ménages est relativement stable depuis 2009, bien qu'elle n'ait cessé de baisser depuis 1968 où elle était de 4,49.

>> De très nombreux facteurs ont une influence sur la taille des ménages. Suivant les tendances nationales, les ménages âgés sont plus souvent **de taille réduite**, et leur part dans la population s'accroît avec l'allongement de la vie. Une fois qu'ils ont quitté le domicile familial, les jeunes attendent plus longtemps pour former un couple et la durée des études s'allonge. Les couples font moins d'enfants (la taille moyenne des familles diminue) et se défont plus souvent qu'autrefois. La **mobilité des ménages** est donc elle aussi plus importante.

SOMMAIRE

Éléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

—— **Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse**

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

Partie 8 – Cadre de vie et environnement

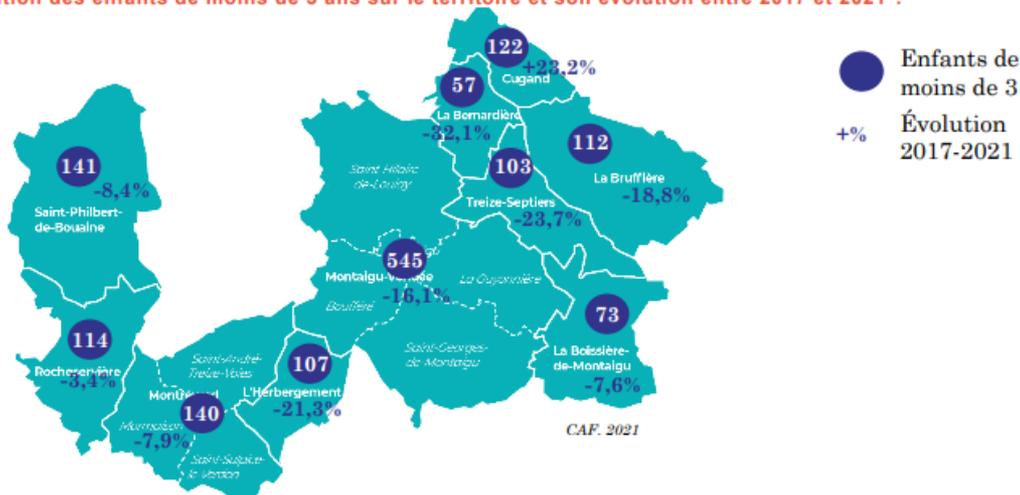
Une population essentiellement composée de familles...

>> D'après la CAF, Montréverd connaît une **augmentation du nombre d'allocataires** : +6% de la population d'allocataires entre 2016 et 2021 (contre 7% pour la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu, représentant 93,18% des familles du territoire ayant un enfant de moins de 3 ans). Dans ces allocataires, 77% sont des « Familles ».

>> Montréverd comptabilise 140 enfants de moins de 3 ans en 2021, soit une diminution de **7,9% sur 5 ans** (comparaison 2017-2021). Le nombre de naissance est donc en baisse. Ce phénomène est national et s'explique notamment par une diminution du nombre de femmes actuellement en âge d'avoir des enfants. Pour autant, les enfants de moins de 3 ans représentent 3,69% de la population de Montréverd.

>> La **forte représentation des familles avec enfants** sur le territoire fait de la (large) thématique « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse » un enjeu important pour la municipalité. La collectivité s'est notamment emparée de ce sujet au travers du Plan Petite-Enfance-Jeunesse 2023-2030, qui trace une feuille de route des actions à mettre en place pour les prochaines années.

La répartition des enfants de moins de 3 ans sur le territoire et son évolution entre 2017 et 2021 :

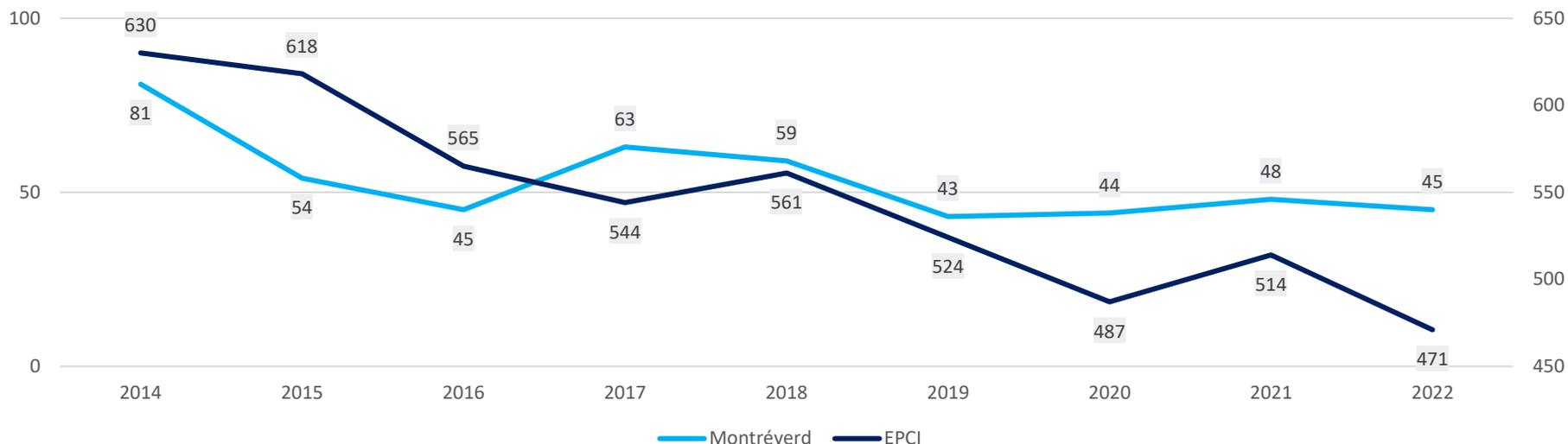


- Un territoire « familial » avec **73,4%** de « familles avec/sans enfant(s) » sur la commune contre 65,6% en Vendée.
- Un territoire « jeune » avec un taux de natalité supérieur à la moyenne.

Un taux de natalité en forte baisse

>> Le **taux de natalité est en forte baisse** depuis 2014, malgré un rebond en 2016 (81 naissances domiciliées à Montréverd en 2014 contre 45 en 2022).

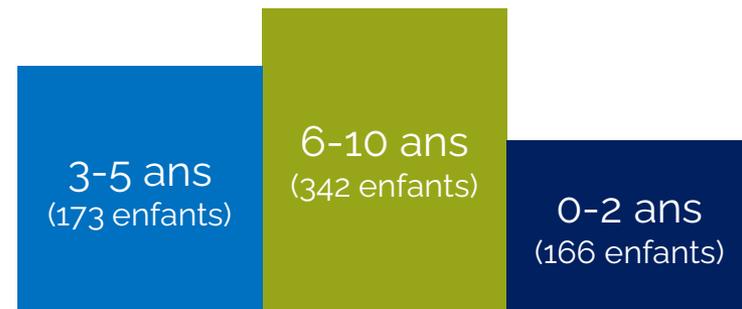
Évolution des naissances domiciliées



>> En 2020, Montréverd compte 166 enfants âgés de 0 à 2 ans, représentant 4% de la population.

>> Par ailleurs, la tranche d'âge d'enfants de 3 à 5 ans recense 173 enfants, soit 5% de la population.

>> Montréverd compte 342 enfants âgés de 6 à 10 ans, correspondant à 9% de la population.

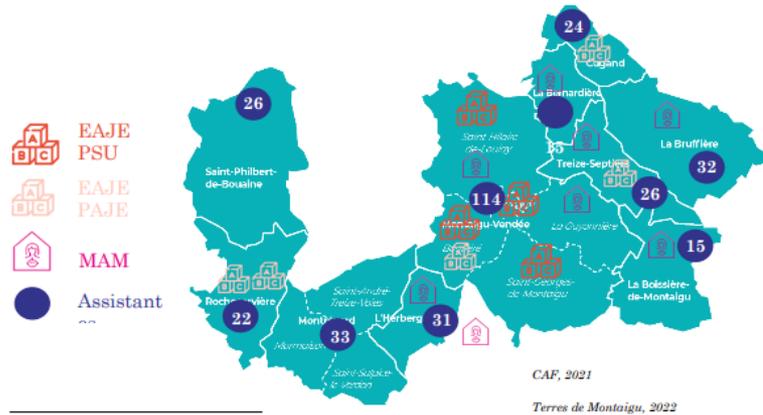


Un besoin de garde / offre d'accueil

>> La commune comptait, en 2020, **113 assistantes maternelles agréées**. Il s'agit du premier mode de garde souhaité par les parents.

>> En outre, la commune bénéficie des structures d'accueil de la petite enfance des communes voisines.

L'offre d'accueil petite enfance de Terres de Montaigu :



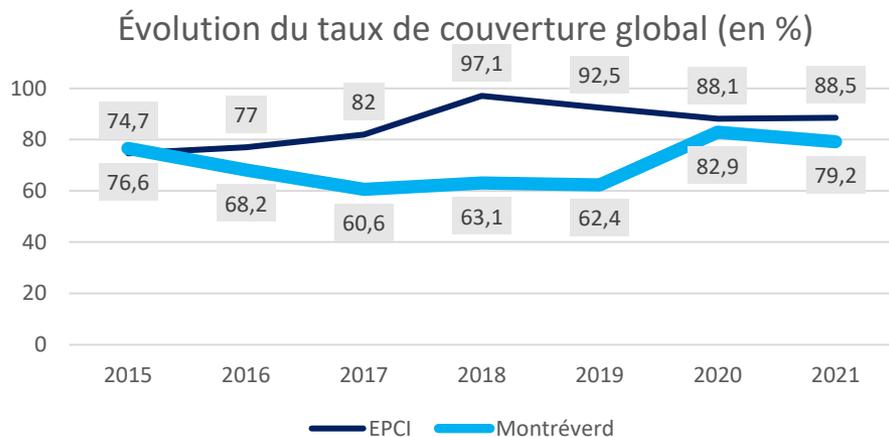
>> Concernant la parentalité : la CA Terres de Montaigu propose un service d'information et de rencontres à destination des parents au travers de son RPE. Des permanences peuvent être réalisées sur Montréverd.

Structure	Commune	Gestion	Financement	Capacité d'accueil
Micro-crèche Les premiers pas de la vie	Rocheservière	Privée lucrative	PAJE	12 places
Micro-crèche Les trésors de la vie	Rocheservière	Privée lucrative	PAJE	12 places
MAM Les P'tits hiboux	L'Herbergement	Privée associative	PAJE	12 places
MAM En bonheur	L'Herbergement	Privée associative	PAJE	16 places
Crèche Les petits chaperons rouges	Boufféré	Privée lucrative	PSU	25 places
Micro-crèche Perlette et Pimpin (Les petits chaperons rouges)	Boufféré	Privée lucrative	PAJE	10 places
Très grande crèche Les P'tits calins	Saint-Georges de Montaigu	Privée associative	PSU	40 places pour la société Sodebo 5 places pour la société Briogel 15 places pour la commune de Saint-Georges de Montaigu
Petite crèche	Montaigu	Publique	PSU	24 places
MAM Mamz'aïles	La Guyonnière	Privée associative	PAJE	12 places
MAM Mayuko	Saint-Hilaire de Loulay	Privée associative	PAJE	8 places
Halte-garderie de la Maison de l'enfance	Saint-Hilaire de Loulay	Publique		12 places
MAM La ronde des doudous	La Bernardière	Privée associative	PAJE	8 places
Micro-crèche Ronron et Zébulon (Les petits chaperons rouges)	Cugand	Privée lucrative	PAJE	10 places
MAM Les P'tits petons	Treize-Septiers	Privée associative	PAJE	12 places
Micro-crèche Minipouss	Treize-Septiers	Privée associative	PAJE	10 places
MAM Le jardin d'étoiles	La Bruffière	Privée associative	PAJE	12 places
MAM Mamz'elle Alika	La Boissière de Montaigu	Privée associative	PAJE	8 places

Un besoin de garde / offre d'accueil : un sujet crucial pour le quotidien des familles

>> Les parents ayant un emploi peuvent avoir des **besoins d'accueil spécifiques** : accueil avant 7h et après 19h ainsi que les samedis. Dès lors que le mode d'accueil ne répond pas à leurs besoins en horaires atypiques, les parents font garder leur enfant par un membre de la famille ou s'adaptent afin de pouvoir les garder. Dans certains cas, ces difficultés peuvent même amener à une diminution ou arrêt de l'activité.

>> En 2021, à l'échelle de l'EPCI, le taux de couverture en accueil régulier était de 81%, ce qui signifie que 81% des enfants du territoire sont couverts par un mode d'accueil régulier. En 2019, le taux de couverture cible était de 83%. Ainsi, aujourd'hui, les familles rencontrent des **difficultés pour trouver un mode d'accueil régulier**.



>> Ce manque d'offres est lié à une diminution importante du **nombre d'assistantes maternelles**.

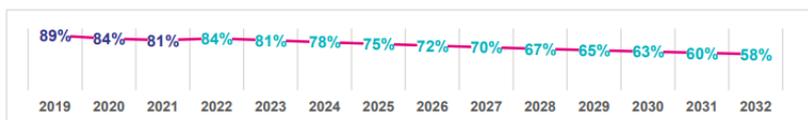
>> À l'échelle de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, cette diminution n'est pas prête de s'arrêter puisque 35,2% des assistantes maternelles du territoire ont plus de 55 ans. Cela va engendrer environ 118 départs à la retraite dans les 5 ans.

>> Face à ces enjeux, un projet structurant pour le territoire de Montréverd (SATV) : **l'ouverture du Pôle enfance, avec crèche de 24 places et accueil de loisirs de 80 places pour Septembre 2024**, qui viendra conforter et renforcer l'offre actuelle du territoire.



>> La commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon observera également au 1er Septembre 2024 l'ouverture de la MAM Matati Matata, qui accueillera jusqu'à 8 enfants – permettant de couvrir les besoins croissants du territoire.

L'évolution du taux de couverture des modes d'accueil petite enfance, dans la situation actuelle (2021) :



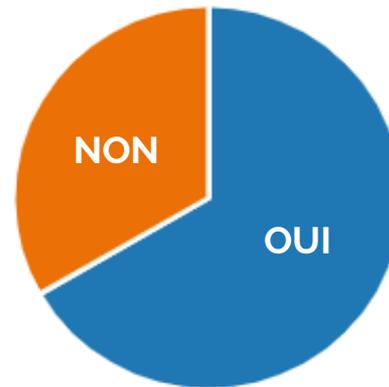
Un besoin de garde / offre d'accueil : la perception et les avis des habitants

SUR LA SATISFACTION DES MODES DE GARDE OU ACTIVITÉS ENFANCE/JEUNESSE DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE

« Etes-vous satisfaits des modes de garde ou activités enfance/ jeunesse disponible sur le territoire ? (Montréverd et intercommunalité) »

Oui – 67% / Non – 33%

 Oui	86
 Non	43



LES FACTEURS DE SATISFACTION

- La création d'une crèche et d'un accueil de loisirs
- La diversité de l'offre, des activités proposées, équipements et associations sportives communales ou intercommunales
- L'espace jeunes avec animations AIF (navettes...)
- Le périscolaire
- La facilité à trouver une assistante maternelle

LES FACTEURS D'INSATISFACTION

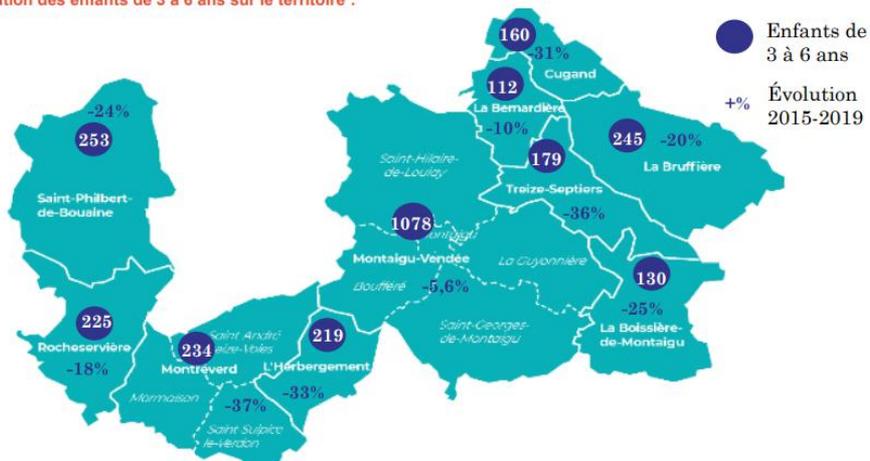
- L'amplitude horaire (ouverture tardive)
- L'absence d'accueil de loisir sur la commune (difficulté à faire garder les enfants pendant les vacances scolaires)
- Le manque d'assistantes maternelles sur le territoire
- Le manque d'activités artistiques, sportives ou culturelles découvertes
- Pour la jeunesse, des animations et locaux inadaptés

Les enfants de 3 à 10 ans

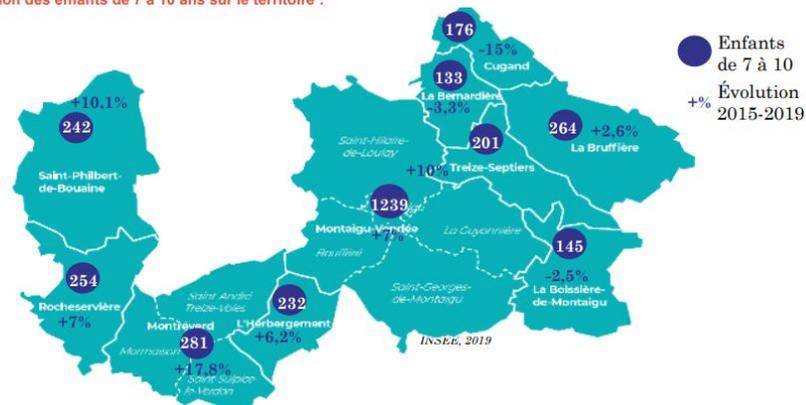
>> En 2019, la commune de Montréverd comptabilisait 515 enfants de 3 à 10 ans. Ces derniers représentaient **13,59%** de la population de la commune. A titre de comparaison, Terres de Montaigu comptait 6 004 enfants âgés de 3 à 10 ans, représentant 12,1% de la population totale du territoire.

L'évolution de la tranche d'âge de 3 à 6 ans est négative (-37%) entre 2015 et 2019. Pour la tranche d'âge de 7 à 10 ans, Montréverd a connu une augmentation de +17,8% sur la même période.

La répartition des enfants de 3 à 6 ans sur le territoire :



La répartition des enfants de 7 à 10 ans sur le territoire :



L'offre scolaire

La commune de Montréverd compte trois écoles primaires, scolarisant au total 420 élèves en 2022 :

- École primaire privée Saint-Joseph – Saint-André-Treize-Voies ;
- École primaire privée Saint-Louis de Gonzague - Mormaison ;
- École primaire privée Notre-Dame – Saint-Sulpice-le-Verdon.

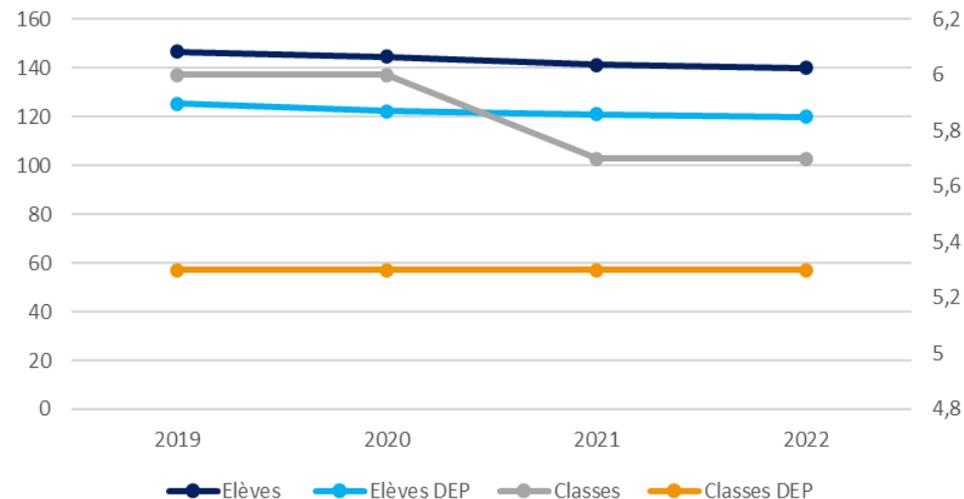


>> Sur l'année scolaire de 2022, les trois écoles accueillent en moyenne 140 élèves contre 147 en 2019. C'est plus que la moyenne des communes du département, qui concentraient 120 élèves en 2022, et 125 élèves en 2019. Montréverd connaît donc **un nombre d'enfants scolarisés important sur son territoire, en phase avec son profil démographique.**

>> Ces élèves se concentrent dans une moyenne de **5,7 classes** en 2022, contre 6 en 2019. C'est, également sur ce volet, plus que la moyenne des communes du département, qui tournait autour de 5,3 classes par communes en 2022.

>> Par ailleurs, la commune a observé la fermeture d'une classe entre 2020 et 2021 au sein de l'école Saint-Joseph.

Nombre de classes et d'élèves moyens par écoles

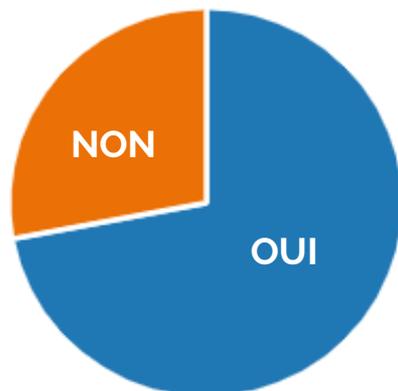


L'offre scolaire : la perception et les avis des habitants

SCOLARISATION DE L'ENFANT SUR LA COMMUNE

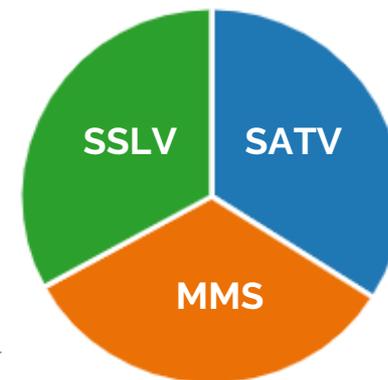
« Votre enfant est-il scolarisé sur la commune ? »

Oui – 72% / Non – 28%



LIEU DE SCOLARISATION

« Si oui, sur quelle commune déléguée ? »



RAISONS DE LA NON-SCOLARISATION SUR LA COMMUNE

- Absence d'école publique
- Déménagement ou séparation (poursuite dans l'école d'origine)
- Enfant en situation de handicap
- Absence de collège / lycée sur la commune





L'offre scolaire : la perception et les avis des habitants

L'OFFRE SCOLAIRE PRIMAIRE EST-ELLE SUFFISANTE SUR MONTRÉVERD ?

« Pensez-vous que l'offre scolaire primaire soit suffisante sur Montréverd ? Si non, pourquoi ? »

Oui – 76% / Non – 24%



Absence d'école publique

Coût scolaire de plus en plus élevé

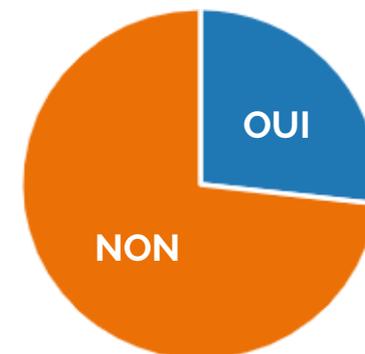
Partage de direction entre les écoles

Absence d'école plus ouverte sur les enseignements alternatifs

SI UNE ÉCOLE PUBLIQUE SE CRÉAIT SUR MONTRÉVERD, Y INSCRIRIEZ-VOUS VOTRE ENFANT ?

« Si une école publique se créait sur Montréverd, y inscririez-vous votre enfant ? »

Oui – 27% / Non – 73%

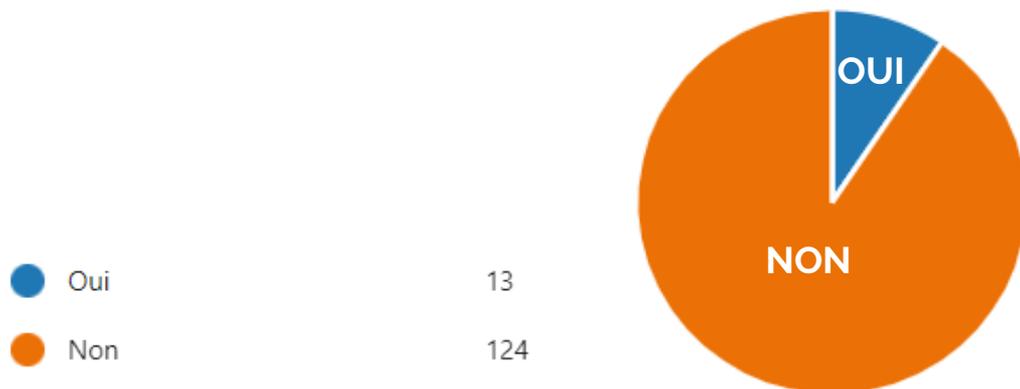


L'offre scolaire : la perception et les avis des habitants

PROBLÉMATIQUE POUR DÉPOSER/RÉCUPÉRER SON ENFANT À L'ÉCOLE OU À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

« Avez-vous des problématiques pour déposer / récupérer vos enfants à l'école/ à l'accueil périscolaire ? »

Oui – 9% / Non – 91%



ZOOM SUR LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES



Les horaires peu souples

Le manque de places PMR

La problématique du transport scolaire par car

Le manque de sécurité aux abords de l'école

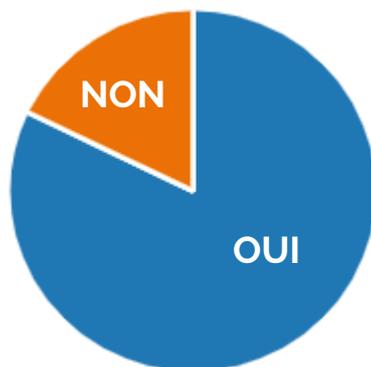


L'offre de restauration scolaire : la perception et les avis des habitants

LE DÉJEUNER DES ENFANTS AU RESTAURANT SCOLAIRE

« Vos enfants mangent-ils au restaurant scolaire ? »

Oui – 82% / Non – 18%



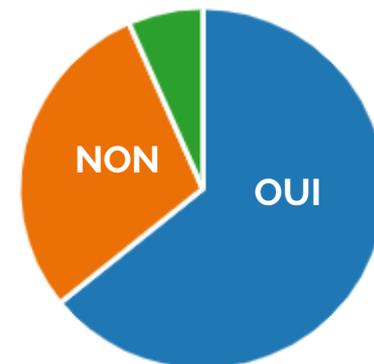
LES FACTEURS DE SATISFACTION

- Les repas variés et équilibrés
- Les menus appréciés par les enfants
- Le bon rapport qualité-prix

LA SATISFACTION À L'ÉGARD DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

« Etes-vous satisfaits du service de restauration scolaire ? »

Oui – 64% / Non – 29% / Non concerné – 7%



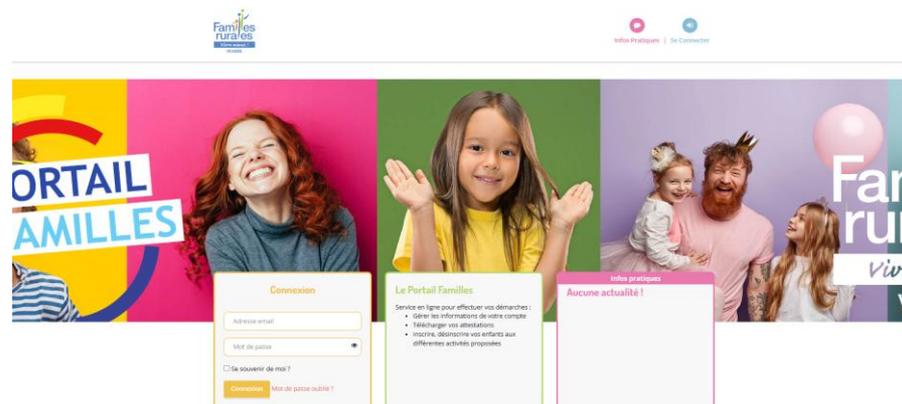
LES FACTEURS D'INSATISFACTION

- La qualité des produits (peu de bio, local ou de saison)
- L'absence de produits cuisinés sur place (déchets)
- Le tarif élevé et l'absence d'harmonisation des prix entre les communes
- Le temps de repas, horaires ou bruit

L'offre de service pour les enfants

Le portail famille

>> Afin d'optimiser le fonctionnement, l'Association Familles Rurales Montréverd, soutenue par la commune, a mis en place l'outil informatique : « **portail famille** » unique. Ce service en ligne permet aux familles d'effectuer leurs démarches, comme inscrire, désinscrire leurs enfants aux différentes activités proposées.



L'accueil périscolaire

>> Montréverd dispose de **trois accueils de loisirs périscolaires**, Graine de Malice, Gribouille et le Mille-Pattes, respectivement situés à Saint-André-Treize-Voies, Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison. Ces centres sont gérés, pour certains par l'association Familles Rurales de Montréverd et pour d'autres par l'OGEC de l'école, soit des modes de gestion.

>> L'accueil périscolaire fonctionne les jours d'ouverture d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi), en accueillant les enfants scolarisés en école primaire dès 3 ans jusqu'à 11 ans, le matin et le soir, avant et après la classe.



L'offre de service pour les enfants

L'accueil de loisirs

>> L'accueil de loisir assure le relais pendant les temps de loisirs des enfants, les mercredis et pendant les vacances scolaires (petites vacances et été) :

- Le centre d'accueil périscolaire et de loisirs Acti'Mômes de l'Herbergement pour les enfants de Saint-Sulpice-le-Verdon et de Saint-André-Treize-Voies ;
- L'accueil de loisirs La Farandole de Rocheservière pour les enfants de Mormaison.

Le Conseil municipal enfants (9-10 ans)

>> Le Conseil Municipal Enfants de Montréverd est constitué de 15 enfants motivés (5 enfants par commune déléguée), représentant les jeunes Montréverdois pour améliorer la vie de leur commune. Cette équipe de conseillers se réunit environ toutes les 3 semaines.

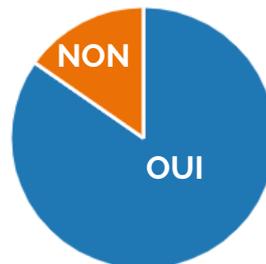
>> Le but de ce conseil est de faire participer les enfants à la vie communale. À titre d'exemple, le conseil a réalisé une vente de gâteaux au profit de « O ma vie » (association qui réalise les rêves des enfants malades) ou la remise du drapeau, devoir de mémoire avec les UNC de Montréverd). Il est aujourd'hui bien identifié par les enfants du territoire.

CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR ENFANTS À MONTRÉVERD

« Vous ou vos enfants avez-vous connaissance de l'existence d'un Conseil Municipal pour enfants à Montréverd ? »

Oui – 85% / Non – 15%

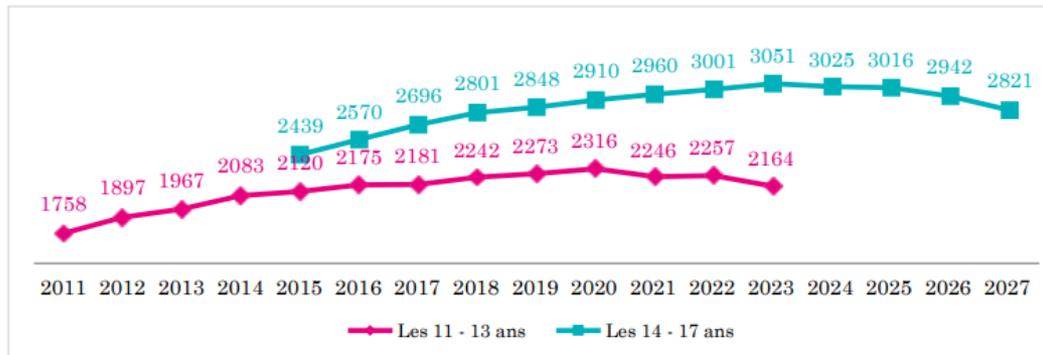
 Oui	122
 Non	22



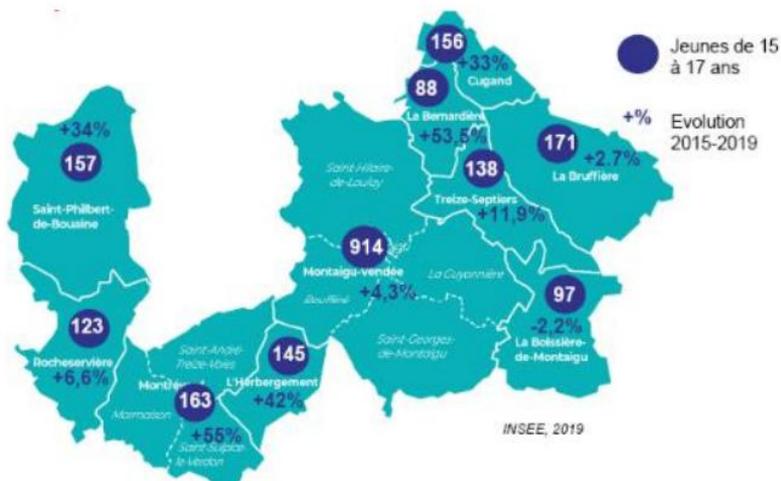
Une population des jeunes en augmentation

>> Au sein de la commune de Montréverd, 409 jeunes de 11 à 17 ans sont enregistrés, soit 10,8% de la population. A titre de comparaison, le territoire Terres de Montaignu compte 5 197 adolescents âgés de 11 à 17 ans, ce qui représente 10,5% de sa population.

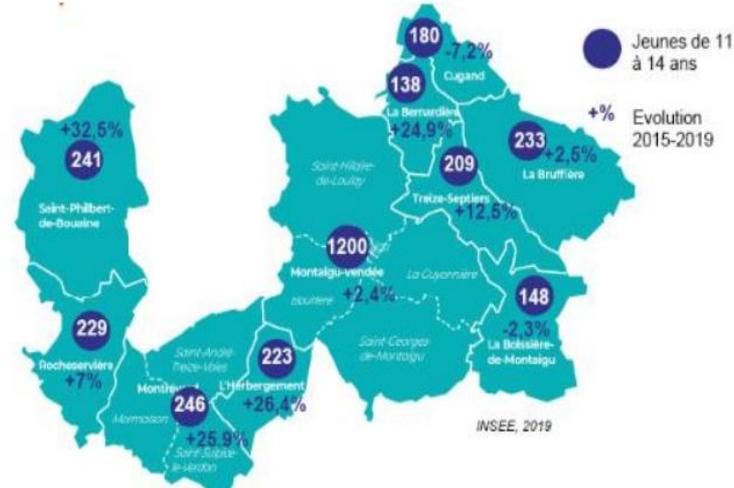
Rappel de la rétrospective et de la prospective de la population des jeunes de 11 à 17 ans, réalisée en 2017 :



La répartition des jeunes de 15 à 17 ans sur le territoire et son évolution entre 2015 et 2019 :



La répartition des jeunes de 11 à 14 ans sur le territoire et son évolution entre 2015 et 2019 :



L'offre jeunesse

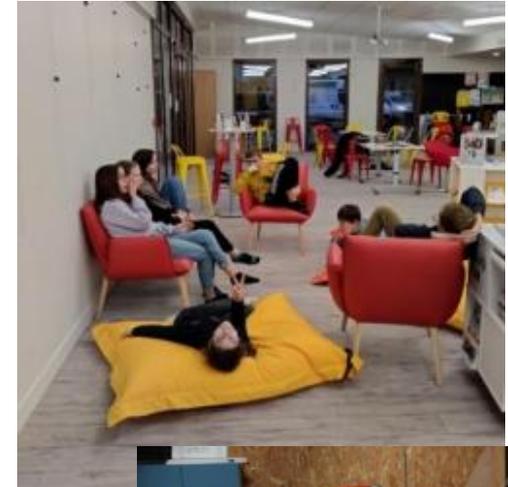
Espace jeunes (10-17 ans)

>> L'Espace Jeunes de Montréverd est ouvert aux jeunes de 10 à 17 ans, dès leur entrée en 6ème. Diverses activités sont proposées aux jeunes pendant les périodes scolaires et de vacances. En 2023, 89 jeunes (41 filles et 48 garçons, ayant majoritairement entre 11 et 14 ans) ont participé aux activités jeunesse, quelles soit locales ou intercommunales.

>> Des activités passerelles avec les accueils de loisirs seront proposées aux jeunes de 9-10 ans en classe de CM2 pour qu'ils puissent découvrir l'Espace Jeunes.

Dispositif argent de poche

>> Le dispositif « Argent de poche » permet aux jeunes de participer à des missions (désherbage, archivage, nettoyage des panneaux de voirie, arrosage, mise sous pli...) sur la commune de Montréverd et en contrepartie de percevoir une indemnisation de 15 euros par mission de 3 heures. Ce dispositif est à destination des jeunes de Montréverd ayant entre 16 et 17 ans révolus (22 jeunes inscrits dont 14 filles et 8 garçons). Il est proposé pendant les vacances scolaires.



Accompagnement des jeunes

Accompagnement psychologique :

>> La Mission Locale et la Maison des Adolescents observent une **augmentation des troubles psychiques chez les jeunes**.

>> Depuis 2019, Terres de Montaigu dispose d'un **service prévention**. Ce service s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans et a pour mission d'aller vers les jeunes du territoire par différents moyens et la mise en place de différentes actions.

>> La **Maison des Adolescents** est un lieu qui accueille les adolescents de 11 à 25 ans. Elle s'adresse également à leurs familles et aux professionnels. Ses missions sont les suivantes : l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation ; l'évaluation des situations ; la prise en charge médicale et psychologique ; l'accompagnement éducatif, social et juridique. La MDA a pour mission de répondre aux questions que se posent les adolescents.

Accompagnement administratif :

>> Les professionnels du territoire notent que les jeunes sont moins aguerris lorsqu'il s'agit d'effectuer des **démarches administratives** ou d'**utiliser la bureautique**, comme par exemple : envoyer un e-mail ; se créer un compte Ameli ; effectuer des démarches pour trouver un logement ; remplir une déclaration d'impôts. Les acteurs constatent également une **mauvaise maîtrise de la gestion budgétaire et un manque de connaissance des ressources du territoire**.

>> Il a également été remarqué que certains dispositifs étaient méconnus des jeunes comme : le BAFA ; le service civique ; les aides au permis de conduire. Ainsi, les professionnels ont mis en évidence **l'absence de lieu ressource**, pour les jeunes et les professionnels, centralisant l'ensemble des informations dans les domaines concernant la jeunesse (santé, emploi, formation, loisirs, etc.) et ce malgré l'existence des permanences de la Maison des Adolescents.

ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

« Auriez-vous besoin d'un accompagnement dans votre rôle de parent ? »

Oui – 86% / Non – 14%



Sous forme de conférence, réunion, discussion

Mobilité des jeunes

Chez les collégiens

Les familles sont encore très présentes pour les véhiculer ou covoiturer avec les autres familles s'organisent. Pour eux, la **difficulté** de mobilité concerne majoritairement les **déplacements extrascolaires le soir**.

Chez les lycées

Les parents sont moins présents pour effectuer leurs trajets. S'ils ne disposent pas d'un scooter, leur autonomie et leurs déplacements sont limités. Même avec un deux roues, au regard des distances à parcourir, les déplacements sont restreints. Leur **vie sociale, culturelle et sportive** est donc **limitée** à un âge où la prise d'autonomie passe aussi par la possibilité de se déplacer seul.

Pour les jeunes actifs

Pour les jeunes actifs, les freins à la mobilité nommés par les acteurs du territoire (Mission Locale, Maison des Adolescents, Résidence du Bois Blanc et Movéa), ne tiennent pas pour la grande majorité à l'obtention du permis puisqu'environ 60% des jeunes accompagnés ont un permis de conduire mais pas de solution de mobilité :

- Des difficultés de déplacement pour les jeunes qui résident en dehors de Montaigu-Vendée.
- Des freins financiers pour la location d'un véhicule (chéquier ou carte bancaire) ou pour l'entretien du véhicule (contrôle technique, entretien annuel).

Lorsqu'il s'agit de l'obtention du permis de conduire, deux freins ont été cités :

- Le numérique : beaucoup d'auto-écoles fonctionnent au tout numérique, mais les jeunes n'ont pas tous les capacités à s'approprier les outils (notamment pour ceux présentant des troubles Dys).
- Le coût.

Les problématiques de mobilité influent également sur l'insertion professionnelle des jeunes.

La mobilité : les besoins exprimés par les habitants

« Offrir aux plus jeunes la capacité à se mouvoir, se déplacer en toute sécurité ! »

« Il faut avoir des choses à proposer même si la compétence Jeunesse est à l'interco. Il est nécessaire de réfléchir à l'accessibilité pour les jeunes des offres sportives qui sont parfois situées sur d'autres communes **de Terres de Montaigu Communauté d'Agglomération** »

Le passage dans la vie active

>> Au sein de la communauté de communes Terres de Montréverd, en 2019, **97% des 15-17 ans du territoire** étaient scolarisés (96,7% à l'échelle de la Vendée). Ce taux a légèrement diminué comparativement aux données de l'INSEE de 2013, puisqu'il était de 98,3%.

>> Le territoire de l'intercommunalité compte **240 jeunes en situations de décrochage scolaire*** soit 4,1% des 14-24 ans. Dans les Pays de la Loire, 5,9% des jeunes âgés de 14 à 24 ans sont décrocheurs, contre 6,7% en France. Malgré un niveau de décrochage scolaire faible, les acteurs du territoire (Mission locale, Pôle emploi, MDA et CARSAT) notent une augmentation des situations de jeunes en décrochage scolaire. Les mineurs en situation de décrochage scolaire se retrouvent confrontés à un marché du travail qui n'est pas adapté à leur âge : peu d'offres, pas d'accompagnement des agences d'intérim, difficultés de mobilité. La Mission Locale observe une augmentation de mineurs de 16-17 ans en rupture avec l'envie de scolarité et qui souhaitent travailler, ce qui représente 34% des 1^{ers} accueils.

>> Terres de Montaigu compte **9,8% de jeunes non insérés âgés de 15 à 24 ans en 2019** ce qui représente environ 500 jeunes, soit une valeur inférieure à la Vendée (14,3%), à la région (13,9%) et à la France (16,3%). La part des jeunes non insérés a diminué depuis 2013, mais a augmenté de 12,6% depuis 2018.

>> Sur Terres de Montaigu, **18,8% de la population n'a aucun diplôme** (contre 29,1% en 2008), soit une diminution de 35,4%. Parmi la population diplômée :

- 32% est titulaire d'un CAP, BEP ou équivalent (30,9% en 2008).
- 19% de la population possède le baccalauréat, un brevet professionnel ou équivalent (contre 12,6% en 2008).
- 25,9% de la population est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 18,9% en 2008) :
 - 13,1% est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+2,
 - 7,5% est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou bac+4
 - 5,2% est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5

* Le décrochage est un processus qui conduit chaque année des jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle, de type certificat d'aptitude professionnelle

SOMMAIRE

Éléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

—— **Partie 3 – Santé / Handicap**

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

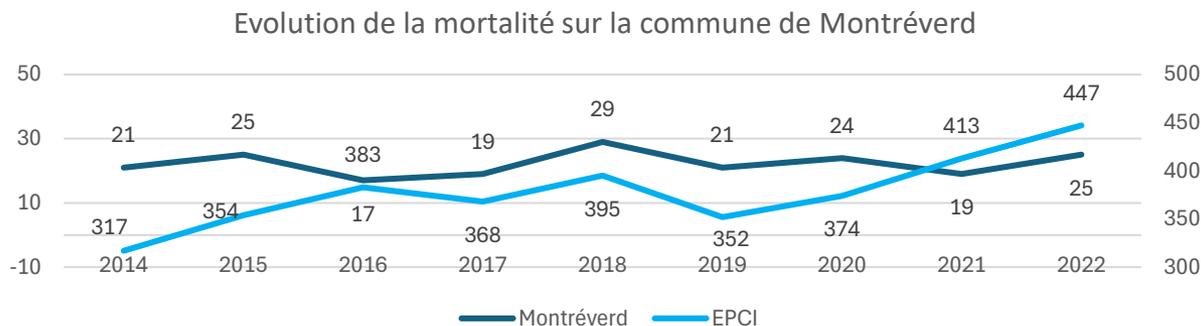
Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

Partie 8 – Cadre de vie et environnement

Un bon état de santé sur la commune et plus largement le territoire de l'agglomération

>> Le **taux de mortalité à Montréverd a connu une baisse** entre 2010 à 2021, passant de 7,5% à 6,1%. C'est moins qu'à l'échelle de Terres de Montaigu (7%) ou que les tendances départementales et régionales (respectivement 9,7% et 8,6%) – en alignement avec le profil démographique jeune du territoire.

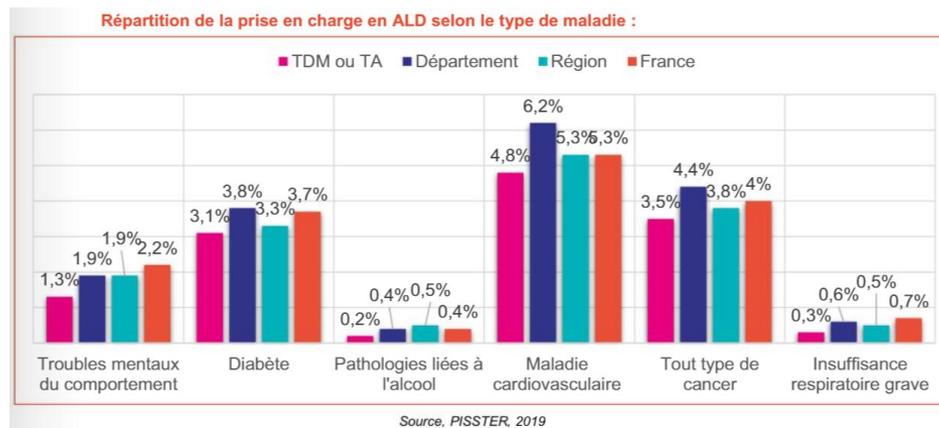


>> Sur la **prise en charge d'affections longue durée (ALD)**, d'après le Plan Familles et Santé de Terres de Montaigu, 3 297 habitants de l'agglomération sont pris en charge pour une ALD – un volume inférieur de 8% à la moyenne nationale. Les 65 ans et plus sont proportionnellement les plus nombreux à être pris en charge – bien qu'à noter que la part des 18-24 ans en ALD de l'agglomération soit légèrement supérieure à celle du département.

**Le dispositif des affections de longue durée (ALD) a été mis en place dès la création de la sécurité sociale afin de permettre la prise en charge des patients, ayant une maladie chronique comportant un traitement prolongé et une thérapeutique coûteuse.*

Le **cancer** reste la première cause de prise en charge et de décès avec 3,5% de la population prises en charge pour ce motif (15% des personnes atteintes de cancer prises en charge en ALD) et 30% des décès (suivant les tendances départementales et régionales).

Les personnes atteintes de **maladies cardiovasculaires**, elles, sont toutefois inférieures aux indices français – tout comme les personnes atteintes de **diabète** (3,7% de la population de Terres de Montaigu – soit 18% de moins que la moyenne nationale) ou de troubles mentaux.



L'offre et l'accès aux soins : une offre de soins plus dense à l'échelle de Terres de Montaigu

>> Terres de Montaigu compte **0,92 médecins pour 1000 habitants**, soit un effectif de 45 en 2020. Cette densité médicale est supérieure à celle du département, de la région et de la France dont bénéficient les habitants de Montréverd. L'agglomération comptait en 2020 11 équipes de soins dont 7 en exercice coordonné (soit 230 professionnels de santé et professions réglementées).

>> Plus précisément, Montréverd accueille des **professionnels de santé ou du paramédical complémentaires** – permettant de couvrir une partie des besoins en santé de la population :

- *Un Centre de santé infirmier ADMR à Saint-André-Trezie-Voies*
- *Un Pôle santé*
- *Un osthéoopathe*
- *Une infirmière libérale*
- *Un radiesthésiste magnétiseur*



>> Toutefois, l'offre de santé de Terres de Montaigu, globalement structurée autour de son site hospitalier, montre des signes de fragilité, le territoire étant confronté à des difficultés temporaires localisées d'accès à un médecin généraliste comme à Montréverd. Cela s'explique à la fois par des **besoins de plus en plus importants** des habitants en raison de **l'évolution démographique et du vieillissement** de la population et par **des départs de professionnels** de santé.

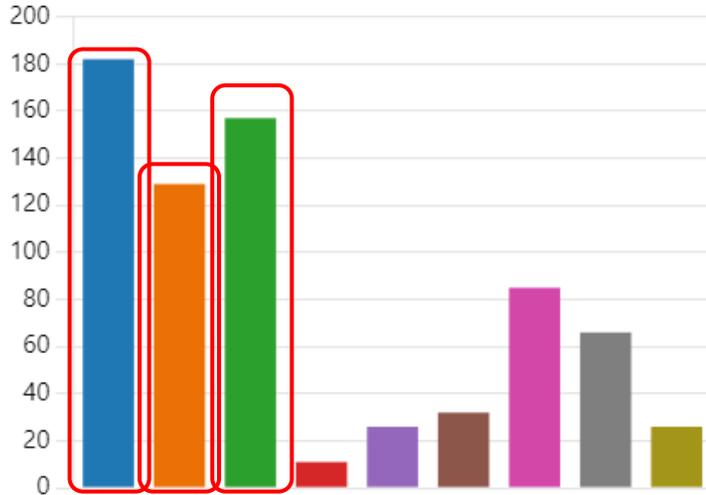
>> Ainsi, pour la période 2023-2027, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé la **signature d'un Plan Familles et Santé** en partenariat avec l'ARS et la CAF, afin d'encadrer les politiques portées par la collectivité, amplifier la **dynamique autour de l'offre de soins** du territoire et **apporter une continuité dans les parcours** de vie des habitants.



L'offre et l'accès aux soins : la perception et les avis des habitants

PROFESSIONNELS DE SANTÉ FRÉQUENTÉS

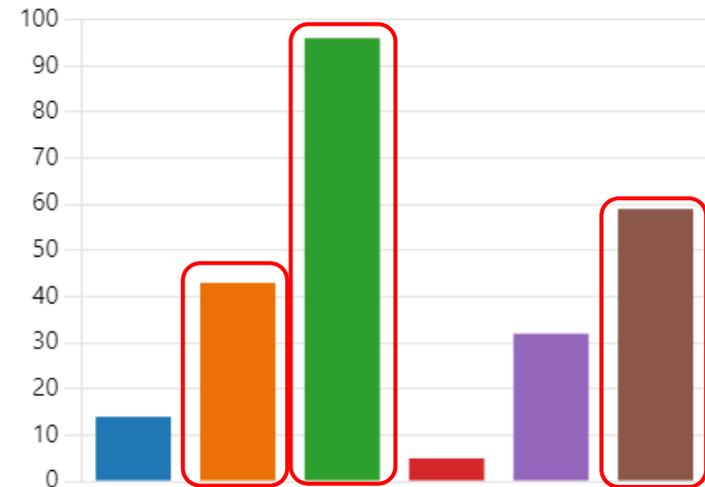
« Quels professionnels de santé fréquentez-vous ? »



● Médecin	182
● Ophtalmologue	129
● Dentiste	157
● Pédiatre	11
● Psychologue	26
● Orthophoniste	32
● Kinésithérapeute	85
● Infirmière	66
● Autre	26

LIEUX DE SANTÉ FRÉQUENTÉS

« Quel lieu de santé fréquentez-vous le plus ? »



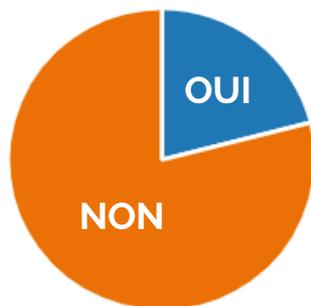
● Maison de santé de Montréverd	14
● Cabinet médical de l'Hébergement	13
● Maison de santé Rocheservièrre	96
● Maison de santé de St Philbert de Bouaine	5
● Cabinet Médical Vieillevigine	32
● Autre	59

L'offre et l'accès aux soins : la perception et les avis des habitants

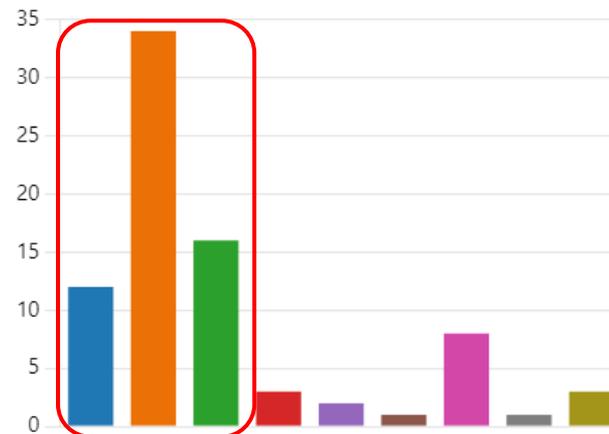
RENONCIATION À DES SOINS ET MOTIFS

« Renoncez-vous à certains soins? »

Oui – 21% / Non – 79%



« Si oui, pour quelle(s) raison(s)? »



PROFESSIONNELS DE SANTÉ SOUHAITÉS DANS LA MAISON DE SANTÉ DE MONTRÉVERD

« Quels professionnels de santé aimeriez-vous voir implantés dans la maison de santé? »



Autres professionnels de santé manquants (par volume de souhaits) :

- Ostéopathe
- Ophtalmologues
- Thérapeutes/psychologues
- Dermatologues
- Gynécologues
- Orthophonistes
- Infirmiers
- Pharmaciens
- Orthopédistes
- Podologues
- Pédiatres
- Psychomotriciens
- Diététiciens/nutritionnistes

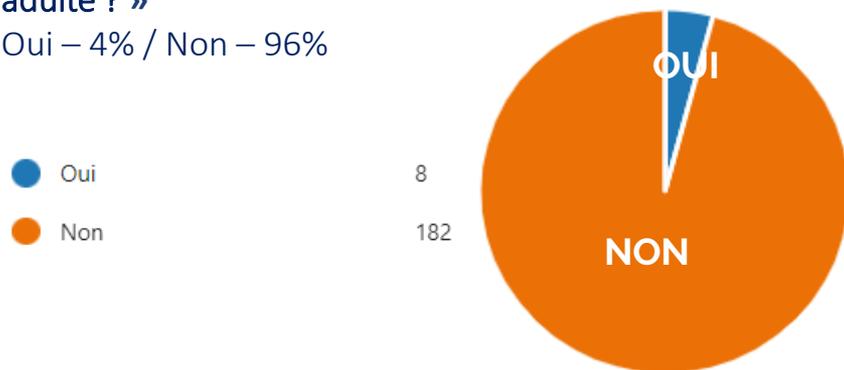


L'offre et l'accès aux soins : la perception et les avis des habitants

HABITANTS AIDANTS

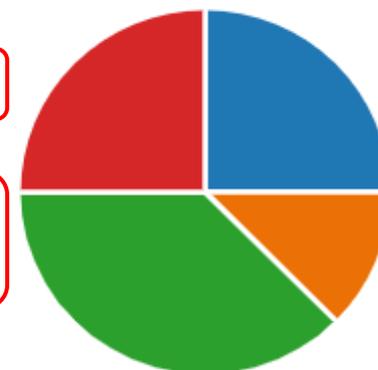
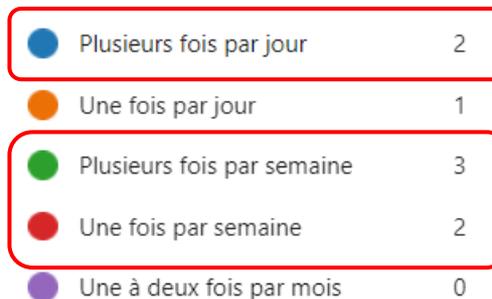
«Aidez-vous un membre de votre famille ou un tiers adulte ? »

Oui – 4% / Non – 96%



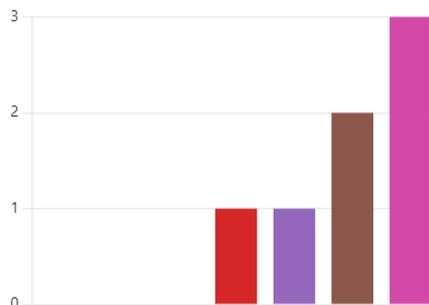
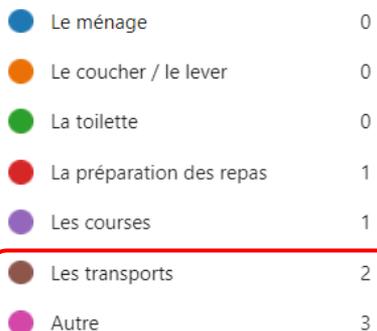
FRÉQUENCE DE L'AIDE APPORTÉE

« A quelle fréquence ? »



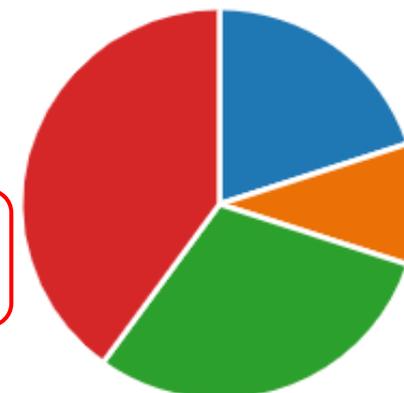
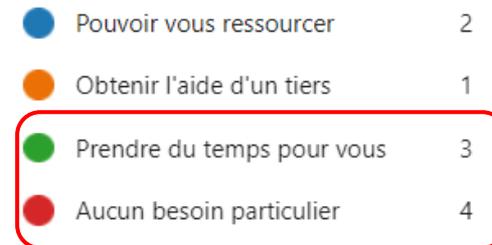
TYPE D'AIDES APPORTÉES

«Vous apportez votre aide pour...»



SOUHAITS DES HABITANTS AIDANTS

« En tant qu'aidant familial, vous souhaiteriez... »



Le handicap

>> Montréverd ne disposant pas d'une offre sociale ou médico-sociale à destination des publics handicapés, l'offre d'accompagnement du handicap se situe essentiellement à l'échelle de l'agglomération de Terres de Montaignu afin de répondre aux besoins suivants :

- Le travail adapté
- Le logement et l'hébergement
- L'accompagnement à la vie sociale

L'offre sociale et médico-sociale du territoire pour les adultes en situation de handicap :

Structure	Commune	Gestion	Nombre de places
Centre habitat Pierre Michenaud	La Guyonnière	Privée associative	72 places de foyer de vie, foyer d'hébergement, foyer de semaine et service d'accueil de jour
Entreprise adaptée Les ateliers du Planty	La Guyonnière	Privée associative	Activité de mécanique générale, d'entretien de locaux et d'espaces verts
ESAT Le Planty	La Guyonnière	Privée associative	104 places Activité de restauration, de mécanique, de métallurgie, d'électricité, de menuiserie, d'espaces verts, de conditionnement et mise sous pli, de prestation de services en entreprises
La Maison du Bois de l'Île	Treize-Septiers	Publique	16 places pour personnes en situation de handicap vieillissantes autonomes 5 places autonomie pour seniors
DDAVS	Montaignu	Privée associative	20 places

>> La M.D.P.H.* fait toutefois état d'un manque de places dans les structures : les jeunes de plus de 20 ans restent alors bloqués en IME faute de place. Les listes d'attentes se concentrent alors sur les foyers de vie, car les places ne sont libérées que lors d'un décès ou d'une entrée en EHPAD.

* Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

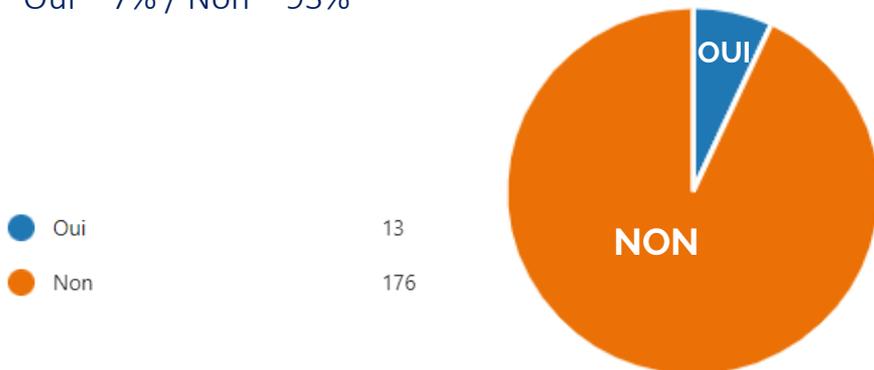


Le handicap : la perception et les avis des habitants

HABITANTS AYANT UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

«Avez-vous un enfant en situation de handicap ? »

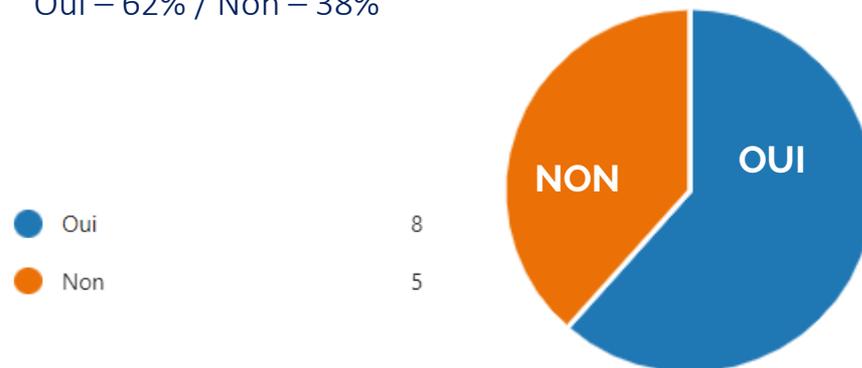
Oui – 7% / Non – 93%



BESOIN D'UNE AIDE ADAPTÉE

«Avez-vous besoin d'une aide adaptée ? »

Oui – 62% / Non – 38%



DIFFICULTÉS À TROUVER UNE AIDE ADAPTÉE

«Si oui, avez-vous eu des difficultés à en trouver une ? »

Oui mais j'ai trouvé - 43% / Oui et je n'ai toujours pas trouvé – 43% / Non j'ai trouvé sans problème : 14%



SOMMAIRE

Éléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

— **Partie 4 – Séniors**

Partie 5 – Logement/ Mobilité

Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

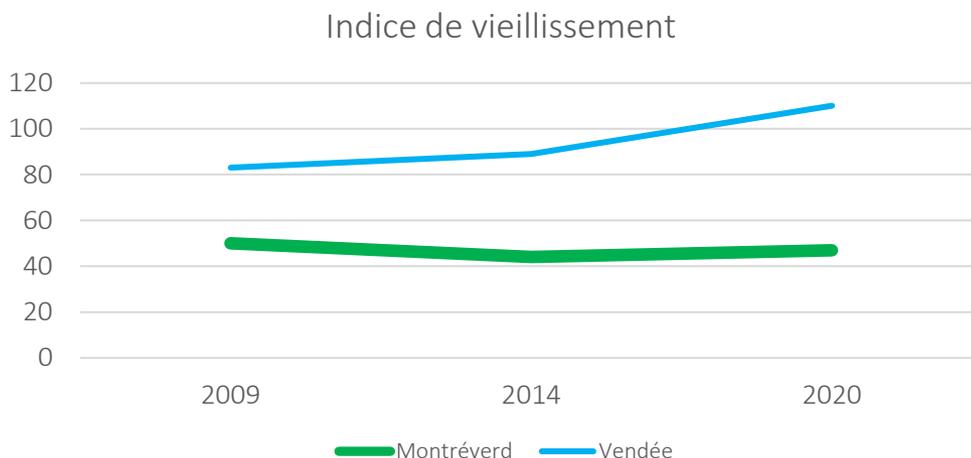
Partie 8 – Cadre de vie et environnement

Une population sous-représentée, mais en hausse (1/3)

>> La commune de Montréverd compte **19,7% de seniors de 60 ans ou plus en 2020, soit 748 personnes**. Ce nombre est en **augmentation de 2,4 points (17,3% en 2009 avec 551 seniors)**, notamment pour la tranche de 60 à 74 ans qui connaît une augmentation dominante de +4,5 points sur la période. Cette tendance en augmentation des plus de 60 ans se retrouve également au niveau de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu sur la période 2009-2020, avec une augmentation de +3,2 points entre 2009 et 2020. Le département connaît lui aussi une hausse du nombre de seniors sur son territoire avec une augmentation de +5,7 points entre 2009 et 2020.

>> Ce vieillissement est constaté du fait de la **baisse des naissances et de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom**. Cette évolution démographique est source de nombreux enjeux, à la fois **sociaux** (disponibilité et développement des offres d'accueil, adaptation des logements, accessibilité aux services...) mais aussi **économiques** (soutien à la création d'emplois...).

>> **L'indice de vieillissement*** (rapport entre le nombre de seniors de 65 ans ou plus et le nombre de jeunes de moins de 20 ans) est de 47 en 2020, il se situe **au-dessous** des indices nationaux (84) ou de Vendée (110).



**L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.*



Une population sous-représentée, mais en hausse (2/3)

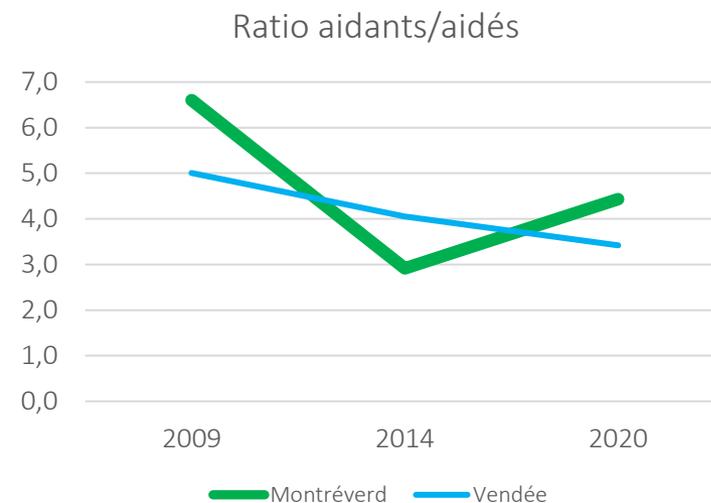
Taux d'évolution annuel des 75 ans et +
(2014-2020, en %, source INSEE)



© Observatoire des territoires, ANCT 2023 - IGN Admin Express

>> Le ratio aidants / aidés (rapport entre le nombre de 55-64 ans (les aidants) et le nombre de personnes de 85 ans ou plus (les aidés)) dans la commune est de 4,43 en 2020 ce qui veut dire que les aidants sont 4,43 fois plus nombreux que les aidés.

>> Ce ratio est en baisse de plus de deux points depuis 2009, où ce ratio s'élevait alors à 6,6. En comparaison, le ratio aidants/aidés s'élève à 3,4 en 2020 (contre 5 en 2010) à l'échelle de la Vendée, et des données quasi approchantes à l'échelle de la nationale. Une tendance à la baisse nourrie par l'augmentation de la part de seniors dans la population.





Une population sous-représentée, mais en hausse (3/3)

>> Les projections du vieillissement sur le territoire par tranches d'âges jusqu'en 2033 réalisées par l'agglomération de Terres de Montaigu prévoient une **augmentation de 25% en 10 ans de la population** âgée de plus de 60 ans.

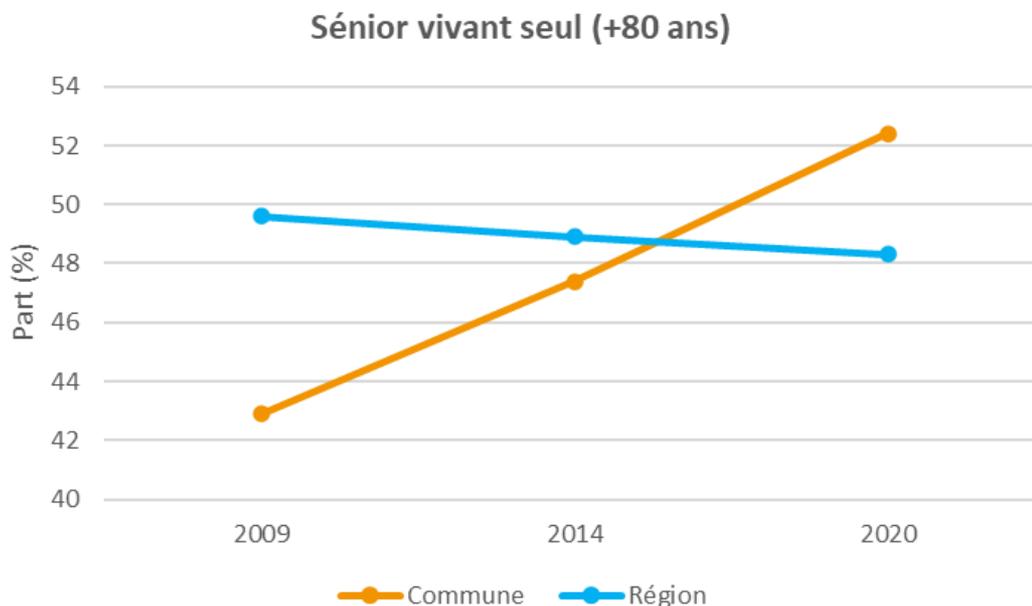
>> La plus forte augmentation pourra concerner la **tranche d'âge des 75-79 ans (+71%)**, puis la tranche d'âge de plus de 90 ans (+50%), questionnant sur la capacité du territoire à répondre au besoin croissant à moyen-terme.

La projection des personnes de plus de 60 ans, par tranches d'âges, jusqu'en 2033 :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Évolution
60-64 ans	2 653	2 700	2 782	2 825	2 919	2 990	3 055	3 049	3 107	3 088	3 059	+15%
65-69 ans	2 494	2 523	2 535	2 542	2 499	2 525	2 572	2 649	2 691	2 781	2 848	+14%
70-74 ans	1 568	1 752	1 908	2 062	2 206	2 298	2 324	2 334	2 340	2 301	2 326	+48%
75-79 ans	1 214	1 191	1 195	1 223	1 321	1 240	1 587	1 726	1 866	1 997	2 081	+71%
80-84 ans	1 056	1 039	1 007	1 009	982	962	943	950	977	1 059	1 138	+8%
85-89 ans	730	753	777	774	776	764	752	728	730	710	695	-5%
90-94 ans	326	323	326	322	331	347	356	371	362	363	358	+10%
95-99 ans	81	90	105	111	114	106	105	107	106	107	113	+40%
100 ans	10	10	12	17	21	27	30	35	37	38	35	+250%
Total	10 132	10 381	10 647	10 885	11 169	11 259	11 724	11 949	12 216	12 444	12 653	+25%

Isolement et intégration des seniors : une augmentation des seniors vivant seuls

>> Sur le sujet de l'isolement des seniors, la population de 80 ans et plus déclarant vivre seule à Montréverd **représente 52,4% en 2020 contre 42,9% en 2009**. Une augmentation plus forte qu'au niveau départemental et régional (dont la part tend plutôt à stagner) pouvant alerter sur un isolement progressif des seniors sur la commune liée en particulier à la perte du conjoint et pouvant être renforcé par les lieux d'habitation parfois isolés de ces personnes.



>> Plus particulièrement, les personnes âgées peuvent être exposées à des **problèmes de santé physique et mentale** à saisir. 20% des personnes de plus de 60 ans sont touchées par des problèmes de santé mentale à l'échelle de l'agglomération. Des demandes d'hospitalisation sont particulièrement remarquées en juillet, août ainsi qu'en période de fêtes de fin d'année, qui sont des **conséquences de l'isolement** et favorisant l'apparition de syndromes anxio-dépressifs avec risque suicidaire accru.

Une offre d'hébergement variée

>> Les seniors du territoire bénéficient d'une offre existante de dispositifs et services variés avec, entre autres :

- La résidence personnes âgées L'Issoire (EHPAD Maison des Sœurs aînées),
- La résidence de la Trêve (3 habitations locatives adaptées aux personnes âgées à Saint-André-Treize-Voies) ainsi qu'une résidence en parc locatifs adaptés pour personnes âgées à Mormaison.
- Les services à la personne Domaliance, Nestor Ad'age, O2, Vitalliance, SAD...
- Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD),
- Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA - ADMR)
- Les offres de portage de repas (Resto Logis)



>> A l'échelle de l'agglomération, le territoire est bien pourvu en établissements à taille humaine (x16), permettant une grande proximité pour un taux d'équipement à **23% en EHPAD**, supérieur à celui de la Vendée (13,4%).

>> Au regard de l'augmentation projetée du nombre de seniors, les besoins de services à domicile vont augmenter. Pour les habitants, le **vieillessement à domicile et la prévention de la perte d'autonomie** représentent un réel enjeu pour le territoire. Les seniors de Montréverd peuvent d'ailleurs rencontrer une **problématique d'accès aux soins en termes de mobilité et de transports**, exacerbée par la population âgée souvent moins mobile. Par ailleurs, de nombreux spécialistes (ophtalmologues, ORL...) se trouvent hors de la commune, ce qui oblige les personnes âgées à devoir se déplacer pour aller à leurs rendez-vous. Mais cet enjeu est en partie couvert par le transport solidaire du CCAS proposé aux personnes de plus de 60 ans.

Les animations séniors mises en place par la commune

>> La commune est à l'initiative d'une diversité de dispositifs et d'animations dédiés aux seniors.

Club de l'Amitié Détente Trévoise

Cette association promeut le mieux vivre ensemble avec des activités de jeux, de bien-être, d'apprentissage et de création dans la bonne humeur et la convivialité pour une nouvelle vitalité (boules, scrabble, randos, cinéma, pique-nique...).

Club de l'Amitié Les Blés d'Or

Cette association organise des rencontres régulières le jeudi après-midi dans la convivialité, l'humour, l'échange et le partage. Ces rendez-vous permettent de discuter, d'échanger et d'entrer en contact avec d'autres personnes. Elle organise également des manifestations : repas annuel, journée commerciale, concours de belote, sorties, anniversaire tous les trimestres ainsi que le pique-nique de Montréverd en juin.

Club de l'Amitié des Retraités – Mormaison

Animation et organisation d'événements conviviaux (sorties, repas, concours, anniversaires...) pour les seniors du territoire.

« Bien vieillir » sur la commune de Montréverd : la perception et les avis des habitants

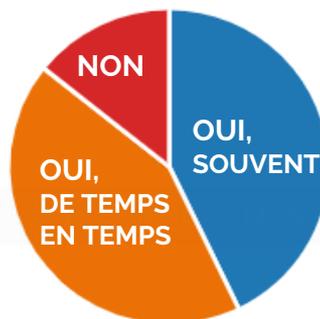
LA PARTICIPATION AUX ANIMATIONS PROPOSÉES AUX SÉNIORS

Note méthodologique : un faible taux de répondants au profil senior au sein du questionnaire, nuancé la représentativité des réponses

«Participez-vous à des animations proposées aux séniors de la commune ?»

Oui souvent – 43% /
Oui, de temps en temps – 43% /
Non, jamais – 14%

● Oui, souvent	3
● Oui, de temps en temps	3
● Rarement	0
● Non, jamais	1



Raison de la non-participation aux animations :

Absence de temps en raison de l'investissement associatif important et de la garde des petits-enfants

PERCEPTION PAR LES HABITANTS DU « BIEN VIEILLIR » DANS LES PROCHAINES ANNÉES



Services de proximité
(limitation de l'utilisation de la voiture) :
commerces ;
professionnels de santé



Logement : soutien du maintien à domicile de façon autonome et indépendante ou développement de résidences



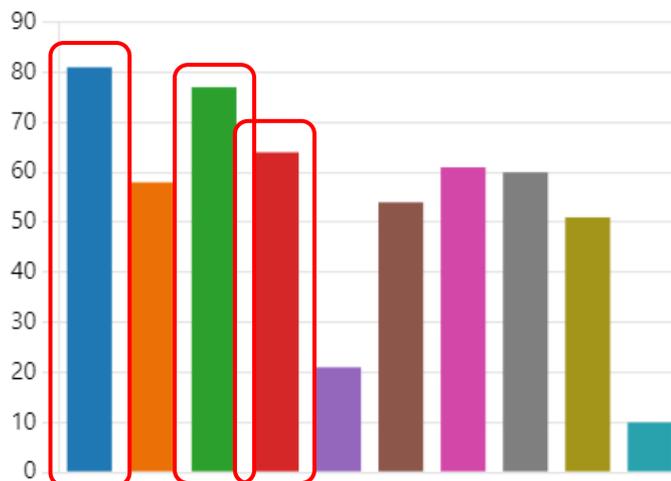
Maintien du lien social
relations intergénérationnelles (intervention auprès des écoles) ;
activités/animations pour les personnes âgées

Autres enjeux ciblés par les répondants :

- Développement des moyens de déplacement : transports en commun (vers commerces, services de soin, villes de proximité) ; pistes cyclables ; sentiers aménagés et balisés
- Entretien des villages
- Développement des Ehpad à proximité / Construction d'une maison de retraite ou de logements adaptés
- Création d'un accueil de jour des séniors manquant d'autonomie
- Développement de visites à domicile pour la sécurité/ Aides à domicile / Aides administratives
- Offre de soin améliorée / suivi adapté et régulier

« Bien vieillir » sur la commune de Montréverd : la perception et les avis des habitants

SOUHAITS DES HABITANTS CONCERNANT LES SERVICES OU LES INFRASTRUCTURES À DESTINATION DES SENIORS À DÉVELOPPER



QUELQUES POINTS CLÉS

- En continuité de la perception du « Bien-vieillir » à Montréverd, les habitants souhaiteraient voir se renforcer le **programme de loisirs ou d'activités** à destination de cette tranche d'âge.
- Vient ensuite le **renforcement des services d'aide à domicile ou d'assistance** aux démarches administratives/ numériques.

AUTRES SUGGESTIONS

Logements individuels adaptés aux séniors

Manifestations intergénérationnelles :
repas ; conférence ; sortie culturelle...

Résidences pour séniors avec des espaces communs / colocation



Autres propositions :

- Maison de vie
- Transports en commun
- Développer les structures/dispositifs pour les aidants
- Session d'information sur le code de la route et sur la conduite

SOMMAIRE

Éléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

—— **Partie 5 – Logement / Mobilité**

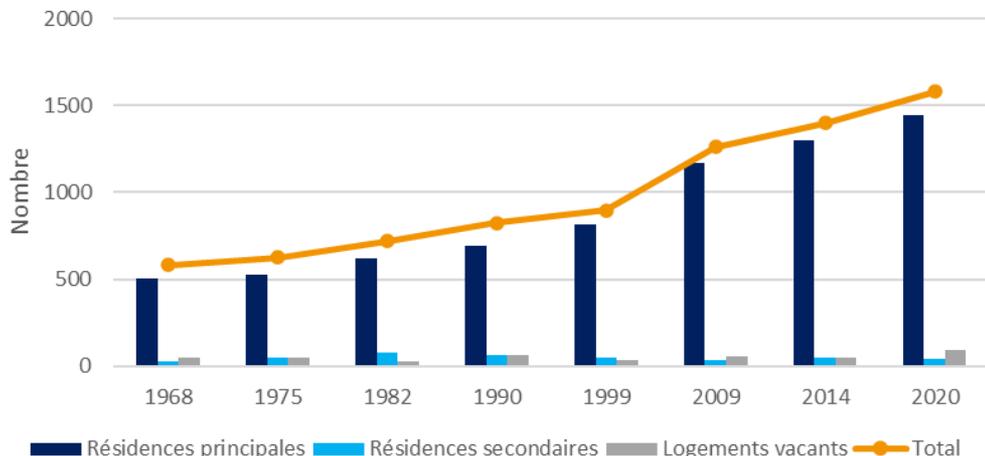
Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

Partie 8 – Cadre de vie et environnement

Une majorité de propriétaires au sein d'une commune au parc de logements individuels dominants (1/3)

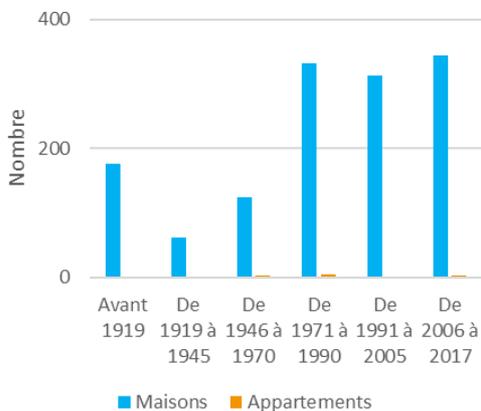
Parc de logements de la commune



>> La commune de Montréverd compte 1 581 logements en 2020, soit environ 7% du parc de logements de la Communauté d'agglomération Terres de Montaignu.

>> En 1968, la commune ne comptait que 581 logements : elle a ainsi observé une croissance forte de +172% jusqu'en 2020.

>> La moyenne de production de logements lissée sur ces 50 dernières années a été de 19 logements par an entre 1968 et 2020.



Type de logement par période d'achèvement

97,1% de maisons

2,1% d'appartements

80,1% de propriétaires

17,9% de locataires

354 maisons construites entre 2006 et 2017

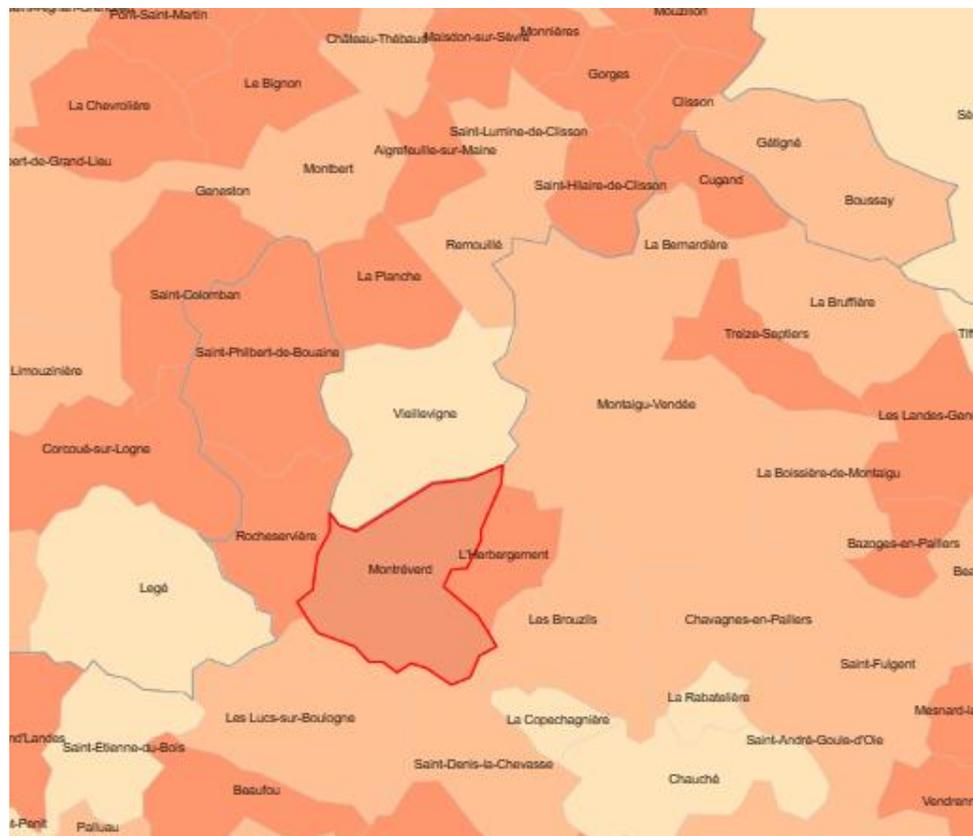
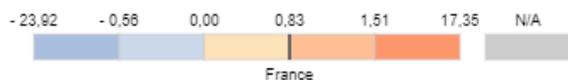
82 logements sociaux

Une majorité de propriétaires au sein d'une commune au parc de logements individuels dominants (2/3)

>> Montréverd concentre un taux dominant de maisons (97,1%), contre 83,4% à l'échelle du département. Une donnée qui s'explique par le **modèle rural pavillonnaire traditionnel** de la commune : la dispersion du bâti marque les soixante dernières années sous la forme de pavillons de logements individuels. En bref, un parc de résidences principales **peu diversifié, similaire** en proportions équivalentes au territoire de la Communauté d'agglomération (90,5% de maisons individuelles, 9% d'appartements et 4,4% de logements vacants).

>> Parmi ces logements et en écho à l'évolution démographique observée, le **nombre de résidences principales a connu une augmentation constante et importante** (+186% entre 1968 et 2020), et une hausse de la part de résidences secondaires sur le même temps (+54%). La part de logements vacants a, elle, augmenté de +95% entre 1968 et 2020. Au total, 95 sont donc recensés sur la commune.

Taux d'évolution annuel du nombre de résidences principales (2014-2020, en %, source INSEE)

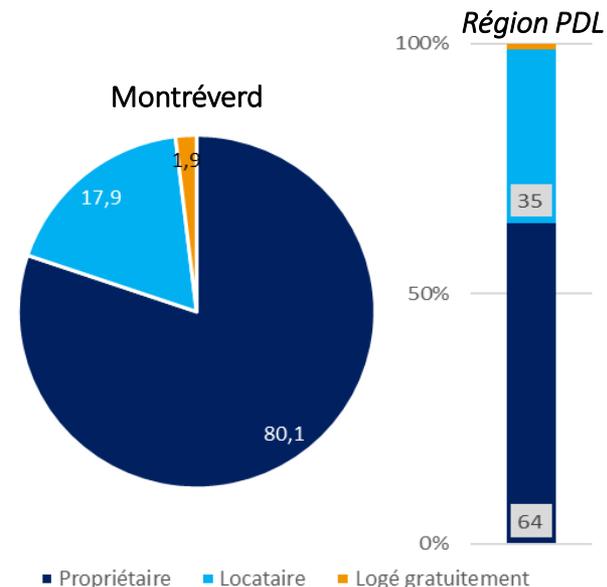


Une majorité de propriétaires au sein d'une commune au parc de logements individuels dominants (3/3)

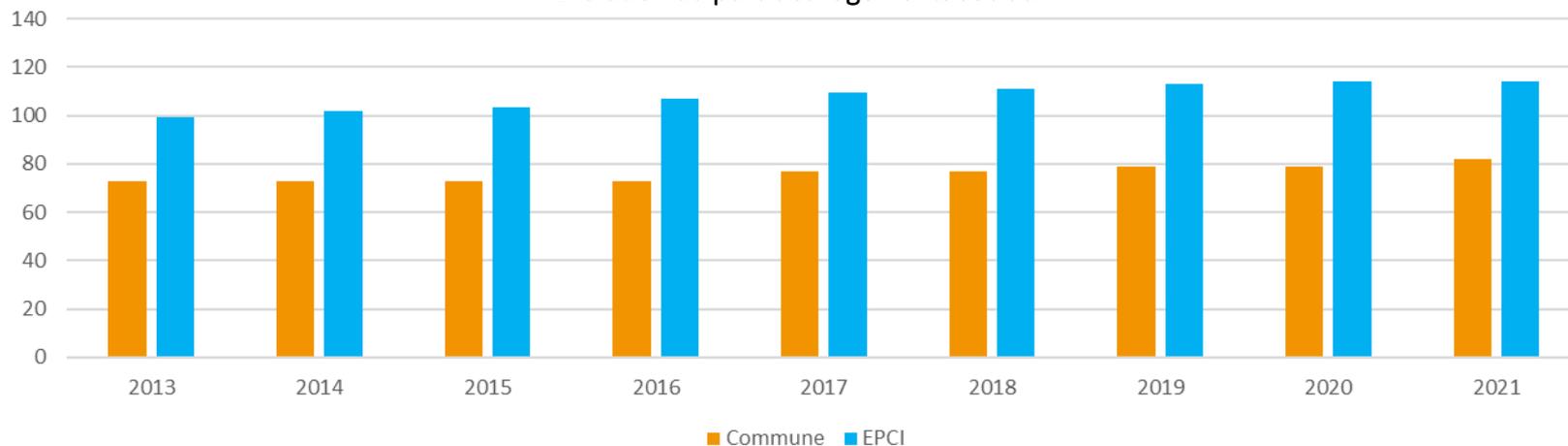
>> Les habitants de Montréverd sont **plus nombreux à être propriétaires** que dans les territoires comparés en 2020. A ce titre, ils sont **80,1% à posséder leur logement**, contre une moyenne de 72,1% de la population du département, 64% à l'échelle de la région, et 57,6% à l'échelle nationale. 17,9% sont locataires, contre 26,7% au niveau du département. La commune concentre ainsi une forte proportion de propriétaires, avec un constat similaire à l'échelle de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu.

>> La **proportion de résidents propriétaires a augmenté de 1,50 points entre 2009 et 2020**. Celle des locataires a diminué de 2,7 points.

>> Depuis 2021, la **commune recense 82 logements sociaux**.



Évolution du parc des logements sociaux



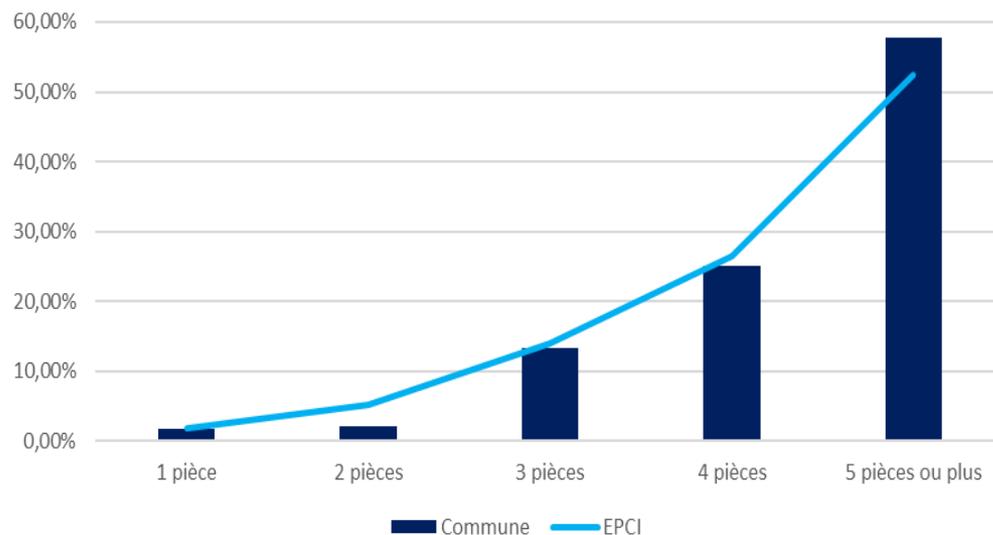
Des logements spacieux, investis par des ménages peu mobiles

>> En 2020, la majorité des logements (57,7%) **présentait 5 pièces ou plus**. Les logements comportent une moyenne de **5 pièces ou plus**. La moyenne est similaire à l'échelle de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, tandis qu'elle est de 45,5% pour le département. Une donnée **révélatrice du côté agréable, de l'attractivité que représentent la commune en termes d'espace et de qualité de vie**. Ainsi, la structure du logement à Montréverd explique en partie **la sur-représentation de familles avec enfants et la sous-représentation des étudiants et jeunes actifs** dont les besoins en espaces sont moindres que les familles.

>> Plus de la **moitié des ménages de la commune est installée depuis plus de 10 ans**. En 2020, 24,5% des ménages ont emménagé depuis 10 à 19 ans. Viennent ensuite les ménages qui ont emménagé depuis 30 ans ou plus (19,9%), depuis 5 à 9 ans (17,6%), depuis 2 à 4 ans (17,2%). Cette répartition est approchante de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu.

>> Cette **faible mobilité** peut s'expliquer par le fait que la majorité des habitants de la commune soient majoritairement propriétaires, et, de plus, bénéficient d'aménités diverses sur le territoire (cadre et qualité de vie, proximité à la métropole nantaise, au bassin d'emploi de la Roche-sur-Yon et la côte...). Elle introduit la faible disponibilité du logement locatif perçu par les habitants.

Part des foyers en fonction du nombre de pièces

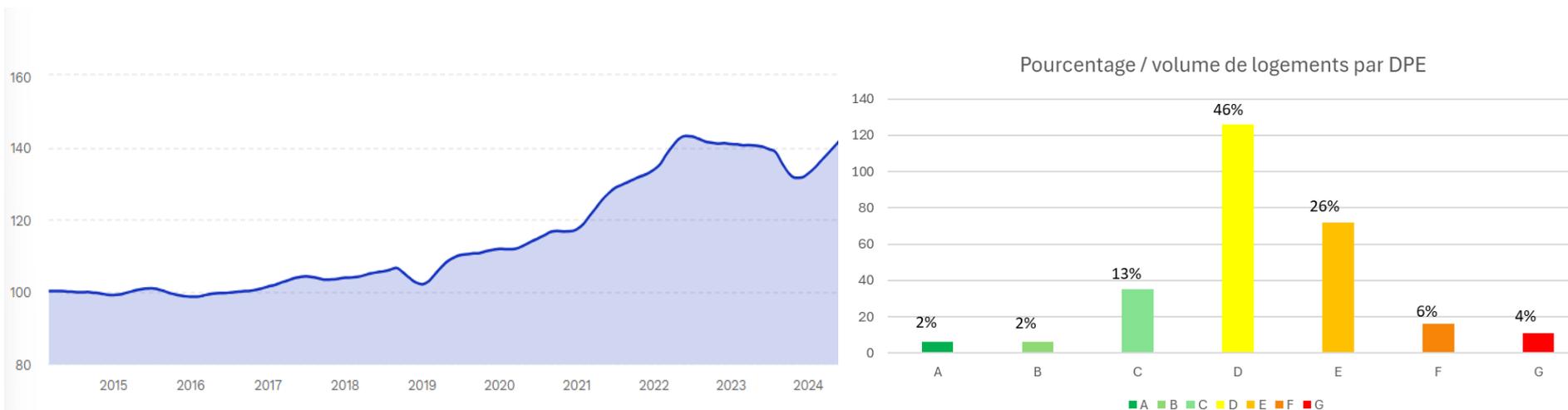


Les prix de l'immobilier sur le territoire

>> La commune observe un **coût en augmentation de l'immobilier** s'accompagnant progressivement de difficultés d'accès à la propriété pour les ménages plus précaires.

>> En effet, le prix de l'immobilier de Montréverd est en **augmentation constante**. Cette augmentation des prix de l'immobilier a connu une accélération à partir de 2019 (+29,8% sur la période) – suivant également les tendances régionales et nationales avec la crise de la COVID-19 et de ses impacts territoriaux. Également, en 10 ans, les prix ont connu une hausse de +42,1%.

>> Le prix médian au m² des biens mis en vente à Montréverd pour juillet 2024 est de 2 044 €. Ce prix médian du m² des maisons à Montréverd reste **stable** avec une légère variation d'environ -1% par rapport à l'année dernière.



>> Les logements considérés comme **passoires énergétiques** à Montréverd concernent **36% des logements** (E,F ou G).

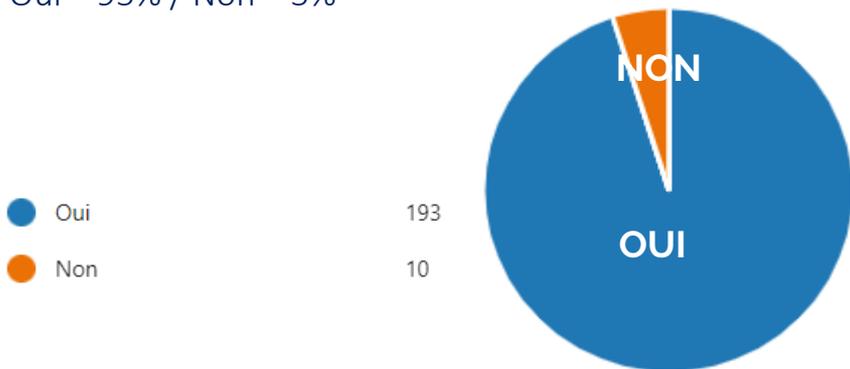
>> **46% des logements de la commune sont classés en catégorie D**. Des données correspondant à la nature du logement sur la commune (maison pavillonnaire avec une majorité de constructions entre 1970 et 1990), plus énergivore que des constructions récentes.

Le logement : la perception et les avis des habitants

SATISFACTION À L'ÉGARD DU LOGEMENT

« Etes-vous satisfait de votre situation actuelle par rapport à votre logement? »

Oui – 95% / Non – 5%



● Oui
● Non

RAISONS DE L'INSATISFACTION

- Dépenses énergétiques trop importantes
- Prix
- Petitesse
- Souhait de changer de lieu de vie



LIEUX DE DÉMÉNAGEMENT SOUHAITÉ

« Si oui, vers quelle commune ? »

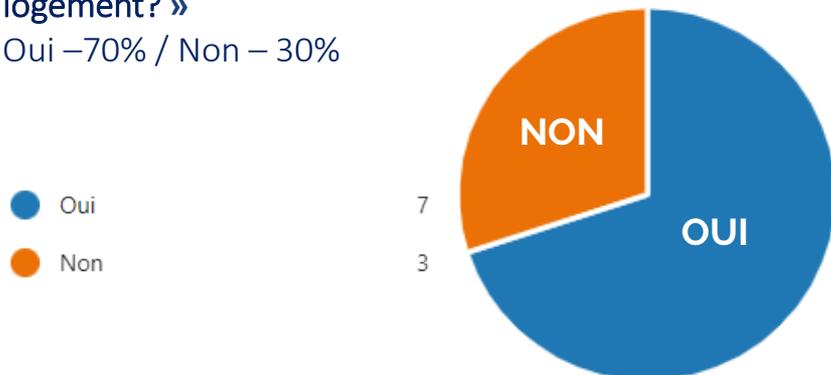
Montréverd (5) dont Saint-André-Treize-Voies (2)

Rocheservière (2)

BESOIN PROCHAIN DE CHANGER DE LOGEMENT

« Avez-vous besoin prochainement de changer de logement? »

Oui – 70% / Non – 30%



● Oui
● Non

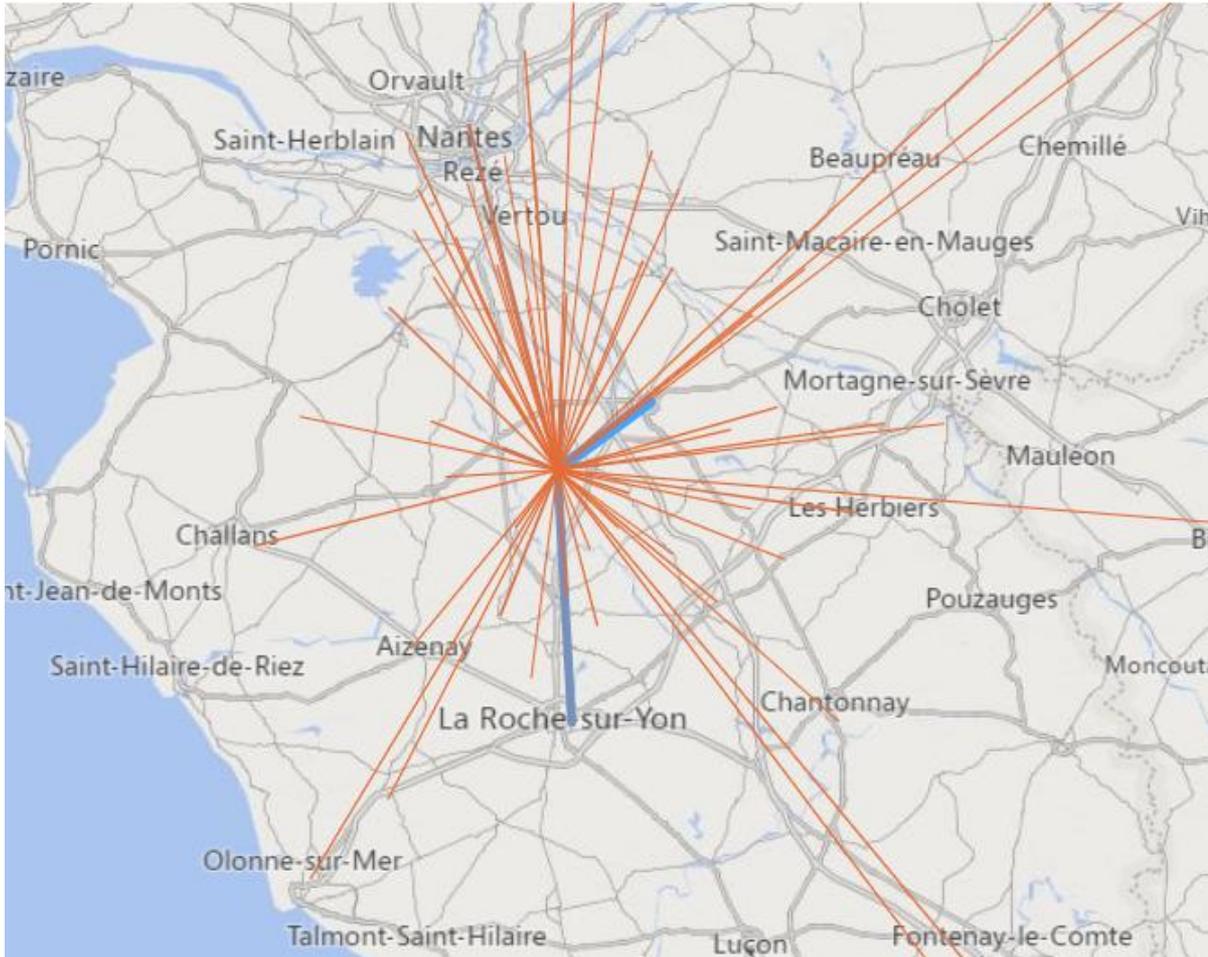
ATTENTES ET BESOINS

Soutien et développement de l'offre locative

Mixité et convivialité de l'habitat

Aménagement durable

Des déplacements majoritairement automobiles (1/3)



Volume des flux
(unité arbitraire)

Les navettes domicile-travail au départ de Montréverd
(source Observatoire des Territoires)

QUELQUES POINTS CLÉS

- Une part importante d'actifs résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail (17%).
- Une augmentation des déplacements domicile-travail entre 2014 et 2020 qui suit et qui est liée à l'augmentation de la population.
- Un territoire très « voiture » de par sa configuration et sa localisation.
- Des points à développer sur le volet **mobilité douce et mobilité jeunesse**
- Des initiatives **développées progressivement** (défis mobilités jeunes / Journée sans voiture)

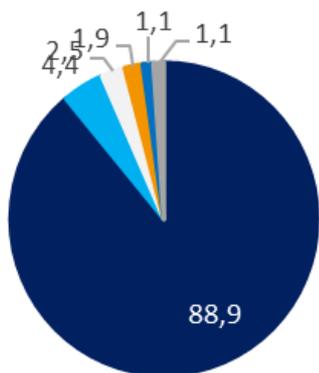


Des déplacements majoritairement automobiles (2/3)

>> D’après les études de l’agglomération de Terres de Montaigu, la voiture est le moyen de déplacement principal des habitants de l’EPCI et de Montréverd, notamment du fait de son profil rural. Ainsi, **94,8%** des habitants disposent d’au moins une voiture.

>> La voiture représente **88,9%** des moyens de transports utilisés par les habitants de Montréverd, notamment pour se rendre au travail. C’est plus qu’à l’échelle de Terres de Montaigu (86,20%), de Vendée (86,4%) et de la Région (78,9%)/

Parts modales de déplacements (%)

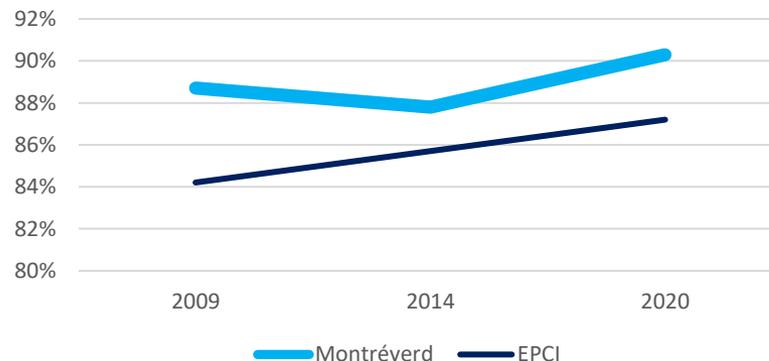


- Voiture, camion ou fourgonnette
- Pas de déplacement
- Marche à pied (ou rollers, patinette)
- Transports en commun
- Vélo (y compris à assistance électrique)
- Deux-roues motorisé

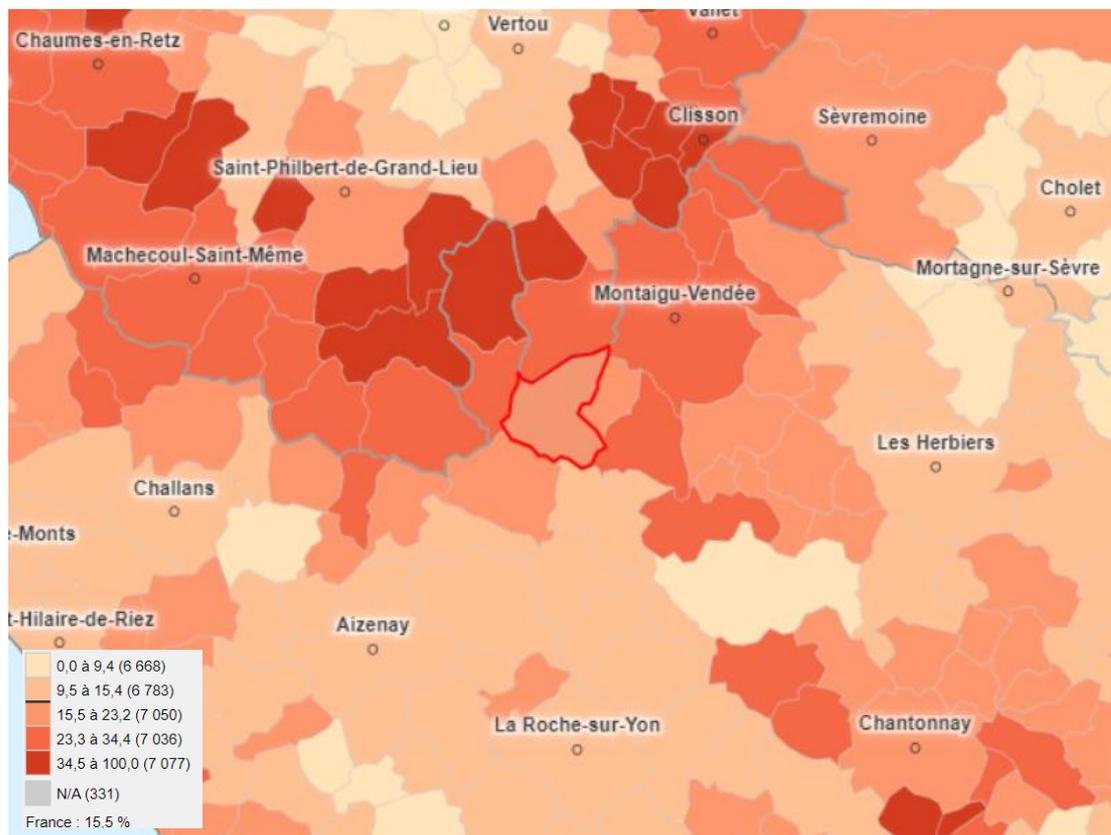
>> Les habitants de Montréverd sont également proportionnellement moins nombreux (**1,9%**) à utiliser **les transports en commun** pour se rendre au travail qu’à l’échelle des habitants de Terres de Montaigu (3,3%), notamment du fait d’une faible offre de transports en commun sur le territoire, en relais vers les gares par exemple.

>> Depuis 2009, la commune observe d’ailleurs une évolution de la part des déplacements domicile-travail.

Évolution de la part des déplacements domicile-travail



Des déplacements majoritairement automobiles (3/3)

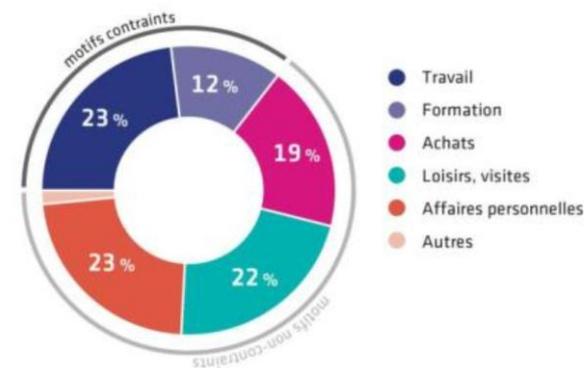


Proportion d'actifs résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail (2021, en %, source INSEE)

>> Le motif « travail » ne représente en volume que **23 % des déplacements effectués quotidiennement**. Il constitue le **premier motif de déplacement** avec le motif « affaires personnelles » (démarches administratives, soins, ...) et « loisirs ». Au total, les déplacements pour un motif dit « contraint » (travail et formation) représentent un peu plus du tiers des déplacements effectués par les habitants, ce qui s'inscrit dans la moyenne départementale.

>> Les pratiques modales sont fortement dépendantes des différents motifs de déplacement. L'usage de la voiture en tant que conducteur est ainsi particulièrement prononcé pour les motifs « travail », « affaires personnelles » et « loisirs, visites » ou « achats ».

>> L'usage des transports en commun relève quant à lui essentiellement des déplacements effectués pour le motif « formation » : concernant un public jeune, seuls les étudiants ou certains lycéens peuvent recourir à une voiture. Il s'agit aussi du seul motif pour lequel l'usage des transports en commun est plus important que la voiture en tant que passager.



L'offre de service de mobilité

>> La commune bénéficie, en complément de sa proximité aux axes routiers principaux vers la Roche-sur-Yon ou Nantes, **d'une offre de transports en commun animés par de Terres de Montaigu**, avec notamment :

- **Des lignes régulières de bus :**
 - Ligne 270 (Nantes – gare SNCF Sud <> Montaigu-Vendée <> Les Herbiers – gare routière) ;
 - Ligne 290 (Nantes – gare SNCF sud <> Montaigu-Vendée <> La Châtaigneraie – place République) ;
 - Ligne 180 (Nantes – gare SNCF sud <> Saint-Philbert-de-Bouaine <> Rocheservière <> La Roche-sur-Yon – gare SNCF).
- **Le transport solidaire :** pour les déplacements occasionnels sur le territoire, pour lesquelles un montréverdois n'a pas de moyen de locomotion peut faire appel au transport solidaire. Les réservations doivent être effectuées au moins 48h à l'avance.
- **Les véhicules adaptés :** il est possible de louer des véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite entre particuliers.
- Indirectement, les Montréverdois bénéficient également via Terres de Montaigu de **3 lignes ferroviaires et 3 gares, ainsi que de 11 aires de covoiturage** (dont aucune implantée sur la commune).
- Sur le volet **mobilités douces**, à travers le Plan Climat Terres d'énAIRgie, Terres de Montaigu souhaite développer les mobilités respectueuses de l'environnement via notamment le vélo et les pistes cyclables. En 2022, le territoire comptait 55km d'aménagements cyclables, avec un objectif de 100km cyclables d'ici 2035.

Les publics empêchés de la mobilité

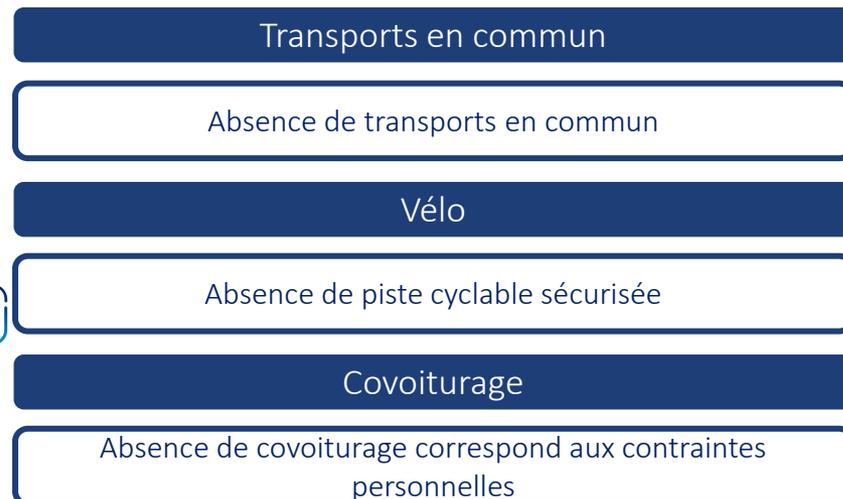
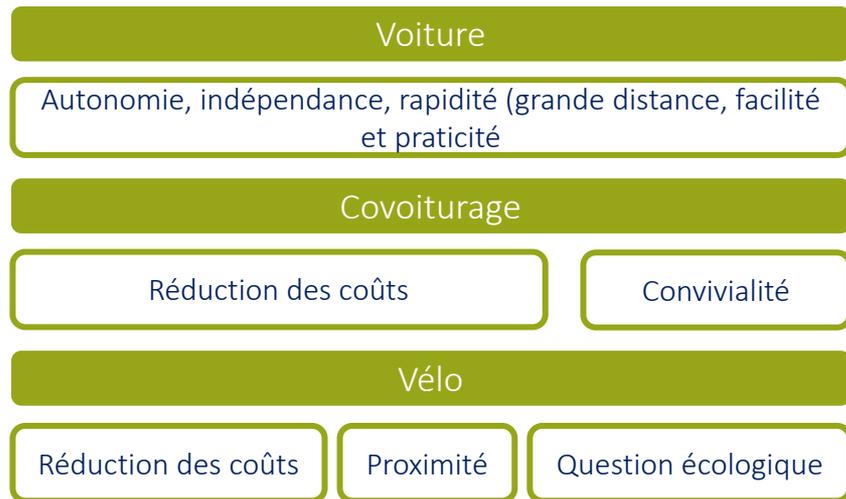
>> Le territoire de Montréverd recense des publics toutefois éloignés de la mobilité (avec une offre de transports collectifs limitée), comme les personnes âgées, les personnes en situation de handicap mais également les jeunes ne disposant pas de solutions de mobilité.

>> Les personnes de plus de 60 ans bénéficient toutefois de l'offre de transport solidaire animée par le CCAS sur l'ensemble des communes déléguées.



L'offre de service de mobilité : la perception et les avis des habitants

RAISONS DE L'UTILISATION DES MOYENS DE DÉPLACEMENT

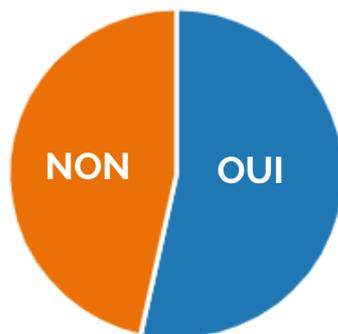


DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE TRANSPORTS

« Souhaiteriez-vous voir se développer une offre de transport en commun? »

Oui : 53% / Non : 47%

● Oui	101
● Non	88



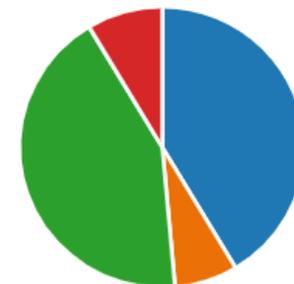
DESTINATIONS DESSERVIES

« Si oui, vers quelles destinations ? »

Montaigu Vendée : 43%

Gares de l'Herbergement ou Montaigu Vendée : 41%

● Vers les gares de l'Herbergemen...	69
● Vers votre lieu de travail	12
● Vers Montaigu-Vendée	67
● Autre	12



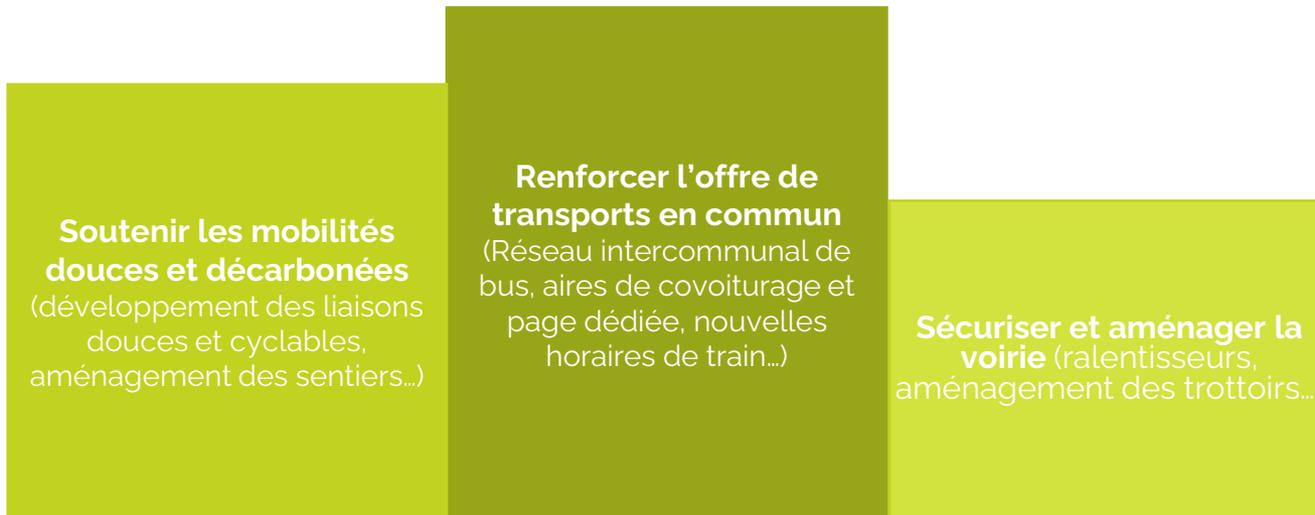


L'offre de service de mobilité : la perception et les avis des habitants

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES À L'ÉGARD DES TRANSPORTS EN COMMUN

- Absence de transport en commun type bus
- Absence ou manque de pistes cyclables sécurisées
- État des routes
- Coût du train / manque de fiabilité du train / horaires du train
- Manque de communication ou d'informations
- Horaires de travail non adaptées ou aléatoires

LES ATTENTES ET BESOINS DES HABITANTS



SOMMAIRE

Éléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

—— **Partie 6 – Emplois / Revenus**

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

Partie 8 – Cadre de vie et environnement

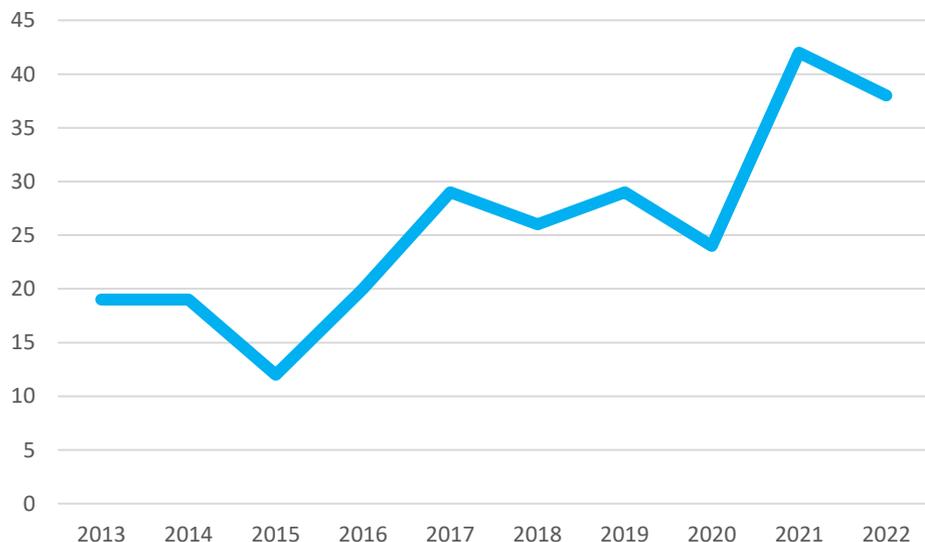
Diminution du nombre d'emplois sur la commune

>> La commune de Montréverd étant une commune rurale, la plupart des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence. Elle comptait, tout de même, 621 emplois en 2020, en diminution par rapport à 2014 (772). Ces emplois sont répartis sur différents secteurs d'activités (services, industrie, construction, agriculture...).

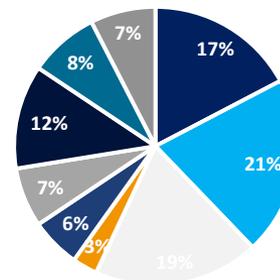
>> La commune compte **174** établissements actifs en 2020. Le secteur d'activité le plus pourvoyeur d'emplois sur la commune est la « Construction » qui représente 24,5% des établissements actifs sur le territoire et emploie **20,7% des salariés de la commune**.

>> Plusieurs zones d'activité accueillent les projets des entreprises artisanales locales ou régionales : la zone de « La Chevasse » proche de la 2x2 voies sur Saint-Sulpice-Le-Verdon, « La Lande du Navineau » à Mormaison et « la Trévoise » à Saint-André-Treize-Voies.

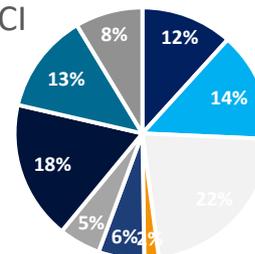
Évolution du nombre de création d'entreprises



Secteurs d'activité des entreprises en 2020
Montréverd



EPCI

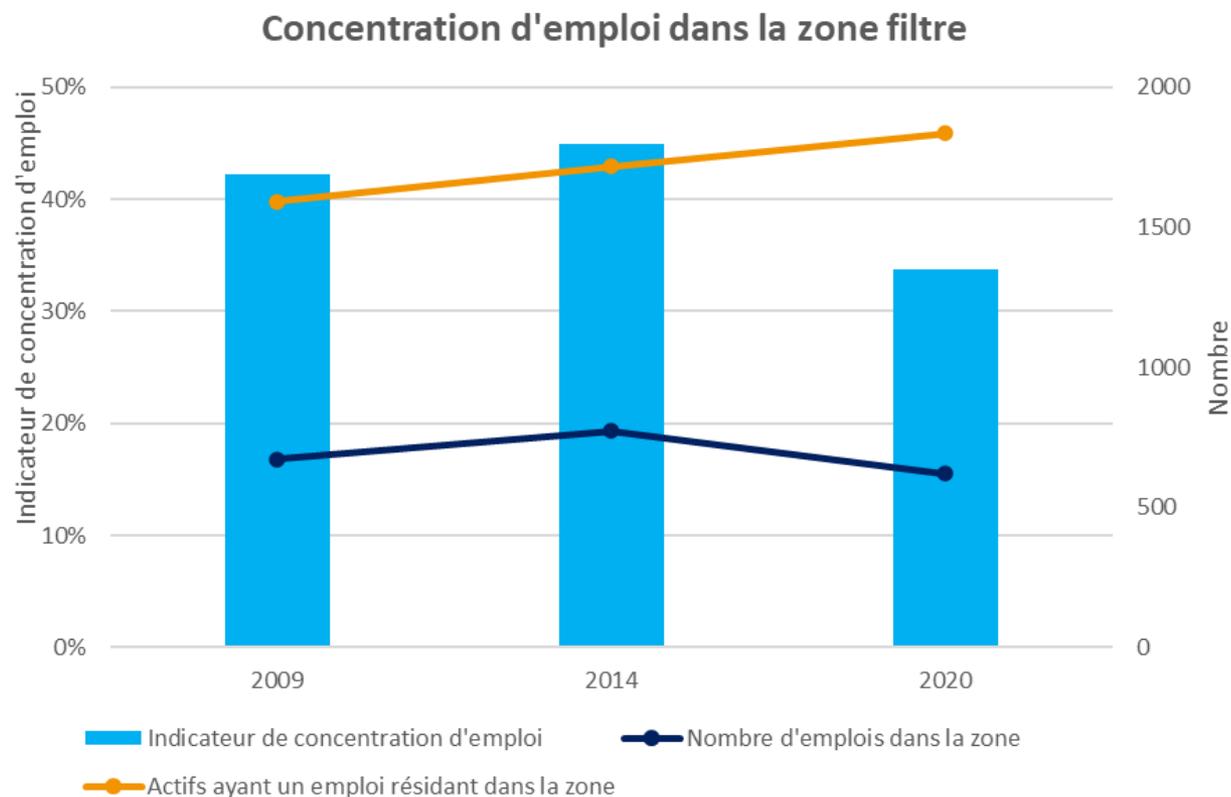


- Industrie manufacturière, industries extractives et autres
- Construction
- Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
- Information et communication
- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
- Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
- Autres activités de services

Une commune en baisse d'attractivité

>> L'indice de concentration de l'emploi permet de mesurer la capacité d'un territoire à offrir à ses habitants un nombre d'emplois suffisant. Lorsqu'il est faible, il engendre une évasion se traduisant par différentes nuisances : émission de gaz à effet de serre (déplacements domicile-travail), risque de chômage élevé, etc. Lorsqu'il est élevé et proche de 100 (voire supérieur) il reflète la capacité du territoire à pourvoir des emplois à l'ensemble de ses résidents.

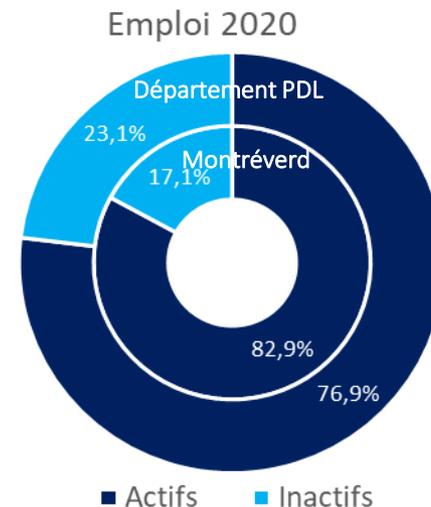
>> Dans le cas de Montréverd, l'indice de concentration de l'emploi diminue depuis 2014 passant de 45% en 2014 à 33,8 % en 2020. De ce fait, la commune offre un nombre d'emploi insuffisant pour permettre à ses habitants de travailler sur son territoire (taux d'activité dans une commune autre que la commune de résidence de 84,8% en 2020).



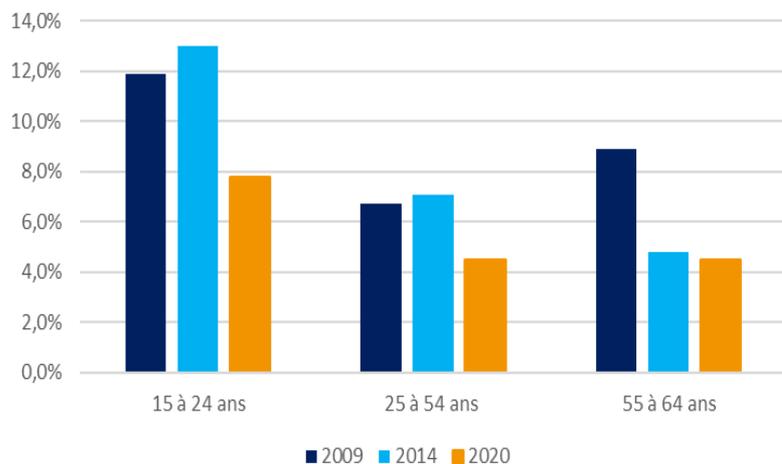
Évolution de l'emploi et du chômage

>> La population active représente **82,9%** de la population en 2020, de 15 à 64 ans. La commune se caractérise donc par **une part d'actifs élevée** mais en légère diminution : elle était de 85,1% en 2014. C'est plus qu'à l'échelle du département et de la région, qui comptait respectivement 76,9% et 76,2% d'actifs en 2020.

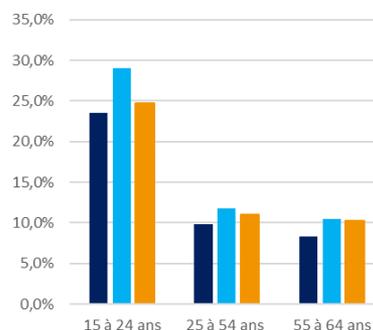
>> En 2020, **le taux d'activité est le plus élevé parmi les 25-54 ans (97,9%)**, ainsi que le taux d'emploi qui s'élève à 93,5% pour la même tranche d'âge. Le taux d'emploi est plus bas pour les 55-64 ans (53,7%) et des 15-24 ans (43,8%) pouvant s'expliquer par la réalisation ou poursuite d'études dans le secondaire. Ces pourcentages s'approchent des moyennes observées à l'échelle de l'EPCI, le taux d'activité diminuant assez logiquement avec l'âge.



Evolution du taux de chômage par tranche d'âge



National

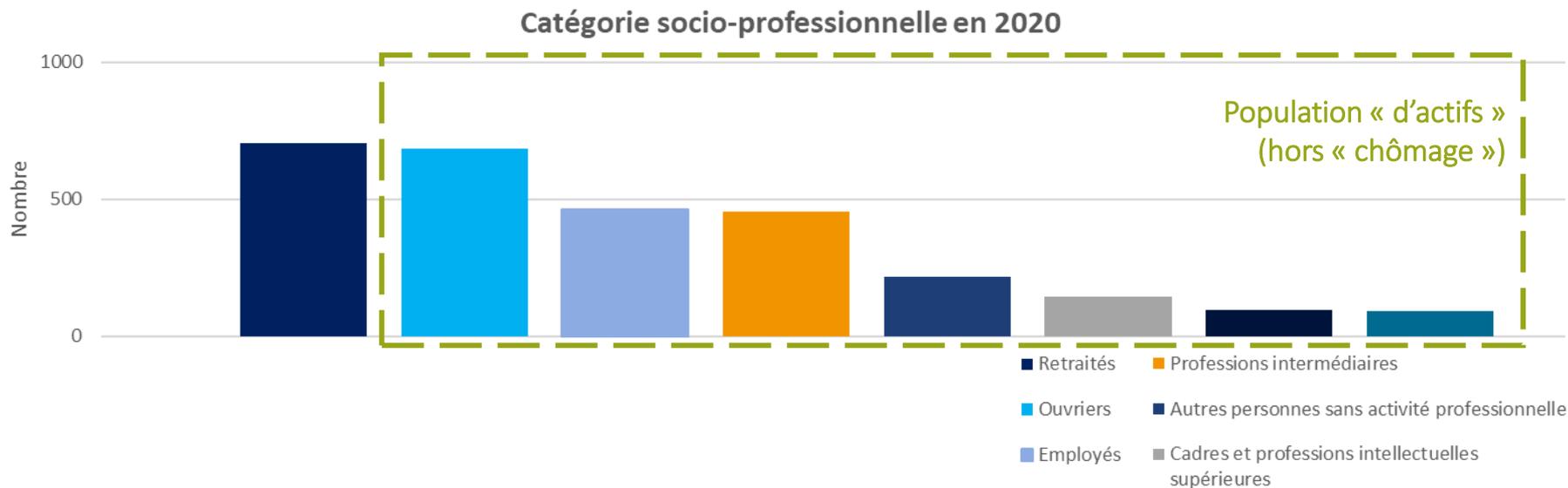


>> Le **taux de chômage** à Montréverd était de 3,9% en 2020, contre 6,2% en 2014 et 6,4% en 2009. Des moyennes inférieures à celles au niveau de la communauté d'agglomération Terres de Montaigne (5,3% en 2020), du département (7,5%) ou de la région (8,0%). Les profils des chômeurs se concentrent majoritairement sur la tranche d'âge de 15-24 ans, la tranche représentant le moins grand nombre d'actifs sur la commune.

La répartition des catégories socio-professionnelles des ménages

>> Parmi les actifs, les **ouvriers** (24%) sont en 2020 la catégorie socio-professionnelle la plus représentée. Pour autant, force est de constater que ladite catégorie professionnelle est celle ayant connu la plus grande baisse dans la part de la population avec les employés, perdant 2 points entre 2009 et 2020 et passant de 3,9% à 5,1% de la population pour la première et, perdant 2,1 points entre 2009 et 2020 et passant de 18,2% à 16,1% de la population pour la seconde.

>> Cela s'explique probablement **par l'arrivée d'actifs cadres, plus diplômés et catégories socio-professionnelles supérieures** sur la commune. En effet, la part des **cadres et professions intellectuelles supérieures sur le territoire a augmenté de +1,2%** entre 2009 et 2020, passant 3,9 à 5,1% de la population. Cette situation est **proche** de celle des territoires de comparaison, avec une augmentation au niveau de l'intercommunalité de la part de cadres (+1 point entre 2009 et 2020), et une baisse des tranches ouvrières (perdant -2,5 points sur la même période).



Zoom sur l'activité agricole de la commune

>> De par son identité rurale, la commune de Montréverd recense, en 2024, 29 exploitations agricoles, de nature diversifiée avec une **dominante de production en bovins lait-viande et polyélevage**. Parmi ces exploitants, 5 sont en agriculture biologique pour un total d'environ 454 hectares. A l'échelle de l'intercommunalité, 20% des exploitations sont labélisées Agriculture Biologique (17% à l'échelle de la Vendée, 16% à l'échelle des Pays de la Loire et 14% au niveau national) et cultivent de 16% de la SAU.

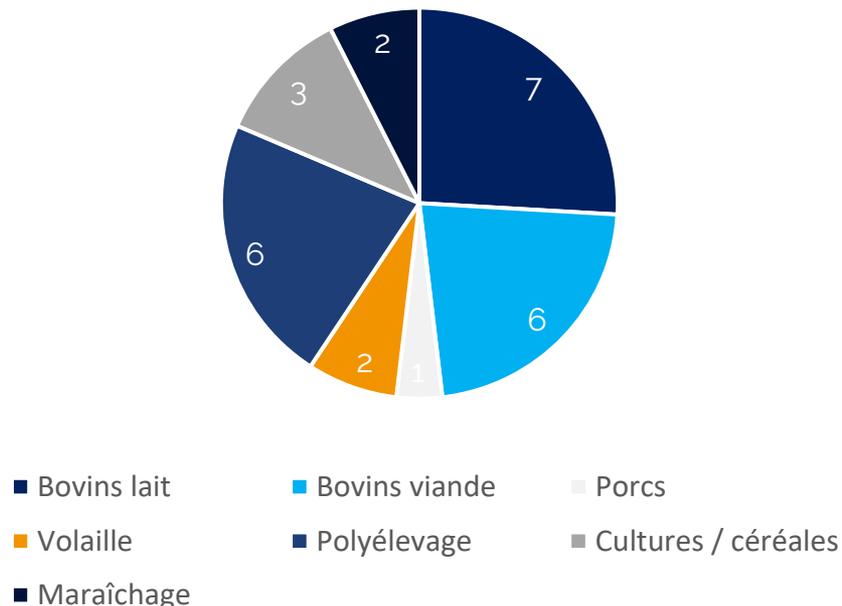
2 exploitations pratiquent également la **vente en direct**, à savoir la GAEC Le Pay et EARL Les Jardins du Prémongis.

>> A l'échelle de Terres de Montaigu, le nombre d'exploitations connaît une **baisse de 9%** entre 2021 et aujourd'hui (passant de 284 à 258) ainsi **que du nombre d'exploitants agricoles** (-6%, passant de 142 à 133 sur la même période). 30% ont plus de 55 ans, alertant sur le **renouvellement d'exploitants et de la concentration des exploitations** dans le temps.

La **surface agricole utile (SAU)** est de 27 606 ha, soit 73% de la surface du territoire, a baissé de près de 4% depuis 2010. La SAU moyenne par exploitation augmente quant à elle de manière sensible (+ 26,6% entre 2010 et 2020).

Le territoire observe une **baisse du nombre des ateliers d'élevage** et une **augmentation des ateliers en céréales et maraîchage**. Enfin, un tiers des exploitations agricoles ont une activité de diversification : atelier de transformation, production d'énergie (méthanisation, panneaux photovoltaïques, hébergements touristiques...).

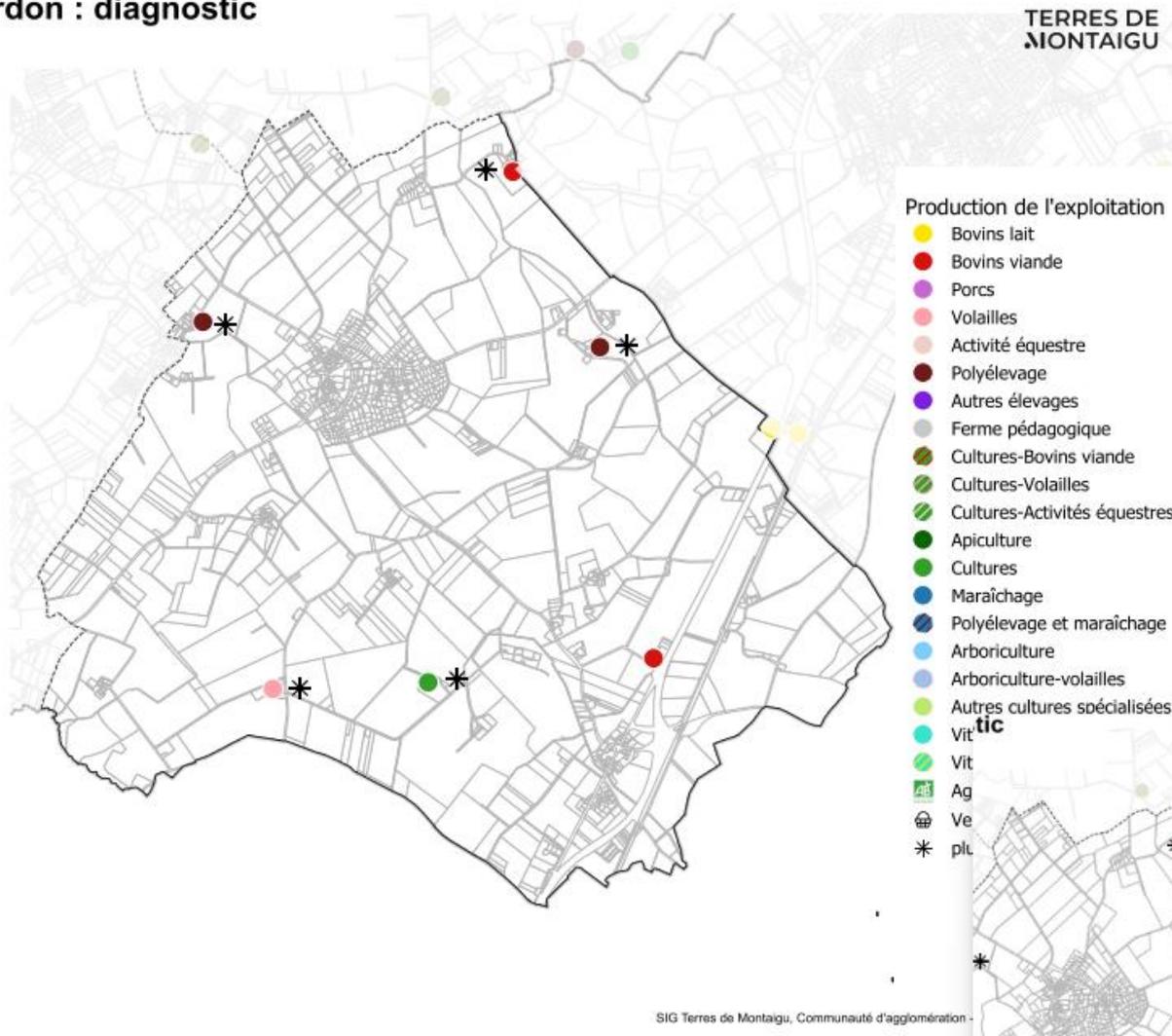
Répartition des exploitations agricoles de la commune par activités



Zoom sur l'activité agricole de la commune

Saint-Sulpice-le-Verdon : diagnostic agricole

6 exploitations
13 exploitants
1 124 ha SAU
Terres de Montaigu :
260 exploitations
439 exploitants
27 976 ha SAU



Zoom sur l'activité agricole de la commune

Mormaison : diagnostic agricole

6 exploitations

12 exploitants

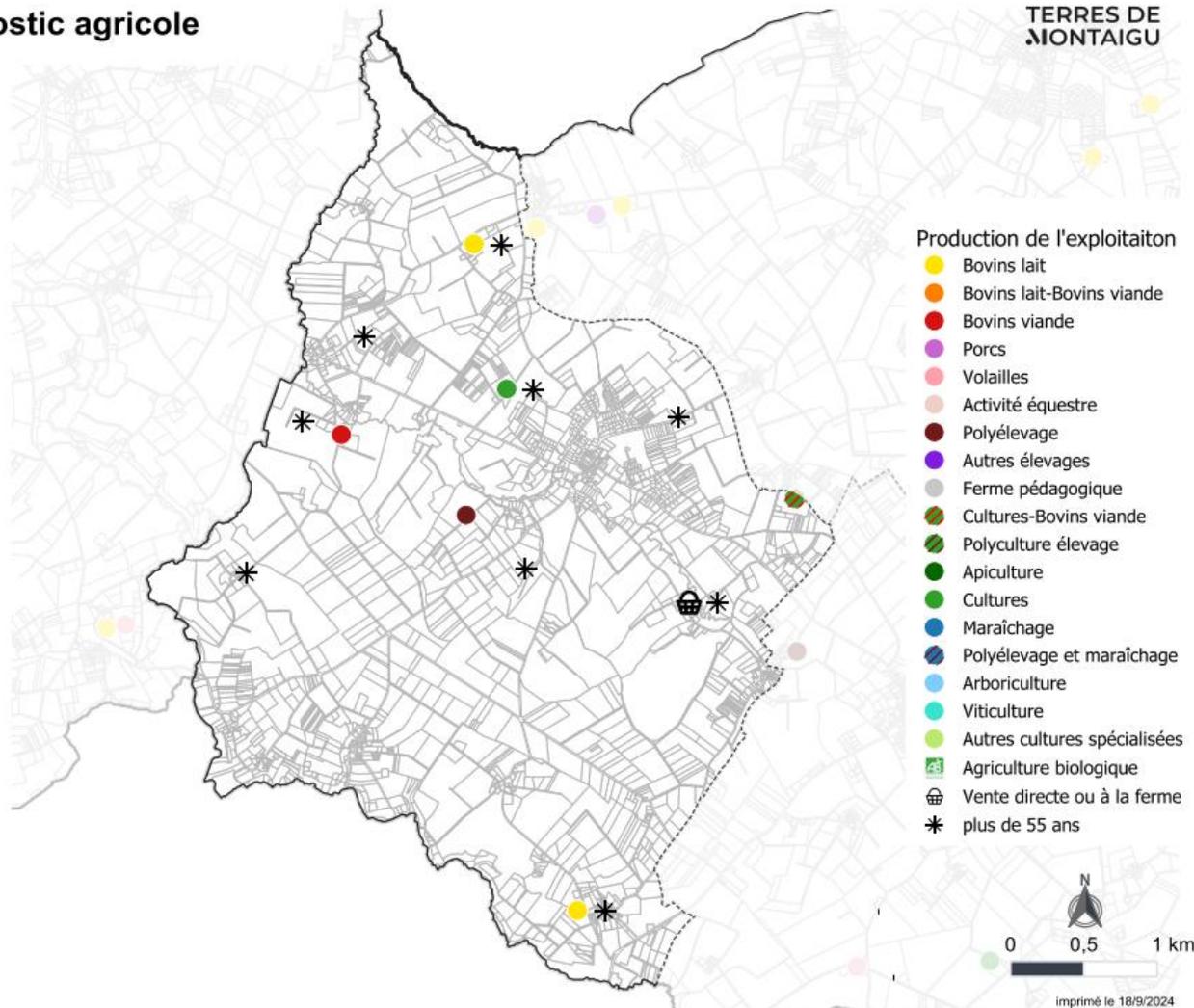
1 237 ha SAU

Terres de Montaigu :

260 exploitations

439 exploitants

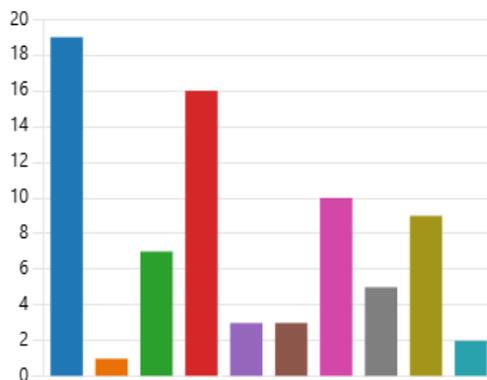
27 976 ha SAU



Zoom sur la perception des artisans (détail Annexes)

LES ATOUTS DE LA COMMUNE EN TERMES D'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

● Emplacement stratégique	19
● Infrastructures de transport	1
● Zone d'activité dynamique	7
● Cadre de vie attractif	16
● Soutien aux entreprises	3
● Main d'œuvre qualifiée et diversifiée	3
● Dynamisme économique	10
● Attractivité touristique	5
● Soutien aux initiatives locales	9
● Autre	2



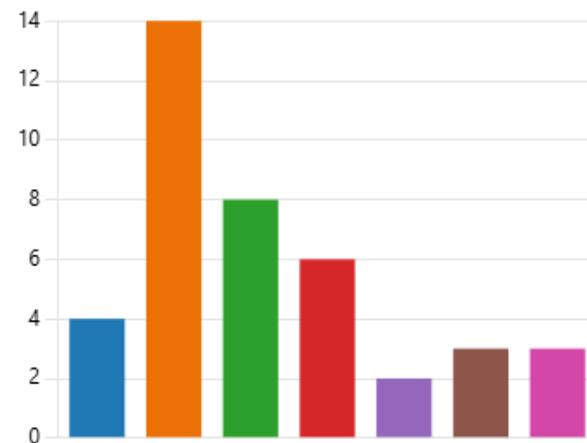
1. L'atout économique de la commune revenant le plus est son **emplacement géographique** stratégique (pour 79% des répondants).
2. Un autre atout évoqué de manière récurrente, est le **cadre de vie attractif** offert par la commune (pour 67% des répondants).
3. Le **dynamisme économique et le soutien aux initiatives locales** font aussi partie des points forts de la commune en termes d'attractivité les plus cités. (pour 42% des répondants).

LES AXES D'AMÉLIORATION

Les axes d'amélioration identifiés par les répondants, sont...

- la **visibilité** de la commune sur le territoire (pour 58% des répondants)
- le **manque d'infrastructures et d'équipements** (pour 33% des répondants)
- la **disponibilité de la main d'œuvre** sur le territoire. (pour 25% des répondants)

● Infrastructures de transports	4
● Visibilité (notoriété, signalétique...)	14
● Infrastructures et équipements ...	8
● Disponibilité de la main-d'oeuvr...	6
● Démographie (renouvellement ...)	2
● Environnement (nuisances, pollution...)	3
● Autre	3



Zoom sur la perception des artisans (détail Annexes)

LES PROJETS PRIORITAIRES POUR MONTREVERD 2024-2034

Les trois grands axes d'amélioration définis par les répondants lors du questionnaire, sont, la problématique des transports, la carence territoriale en logement et le manque d'infrastructures



Transports

« La création de liaisons douces entre les communes déléguées et communes alentours »



Logements

« La mise à disposition d'offre locative, de locations attractives et bien placées »



Infrastructures

« La création d'un pôle médical, pluridisciplinaire » « Le regroupement des commerces alimentaires »

LES COLLABORATIONS EN LIEN AVEC LA COMMUNE

Une partie des répondants a exprimé une volonté de développer les relations entre la commune et les entreprises, mais aussi que la commune aide au développement de relations directes entre les entreprises.



Plus de relations entre la commune et les entreprises

« Créer des rencontres pour évoquer nos besoins, nos attentes, nos investissements »



Mise en relation entre les entreprises et alliances commerciales

« Mise en place de réseaux d'entreprises. » « Faciliter les portes ouvertes communes, les rencontres collectives »



Démarchage direct auprès des entreprises

« En prenant le temps de recevoir directement les acteurs économiques. »

Zoom sur l'activité commerciale de la commune (étude CCI)

Analyse de l'offre commerciale

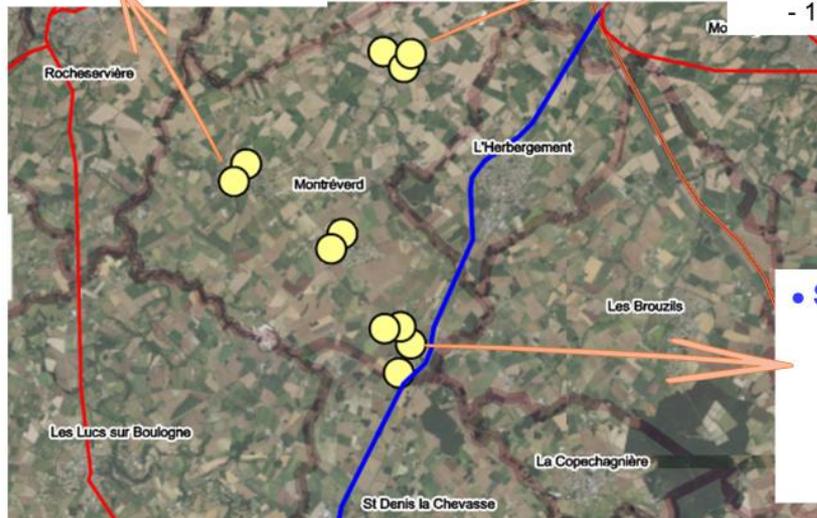
Une offre commerciale bien répartie sur la commune nouvelle de Montréverd (juillet 2024)

• Mormaison

- 1 épicerie-dépôt de pains
- 1 salon de coiffure

• Saint-André-Treize-Voies

- 1 épicerie-dépôt de pains
- 1 salon de coiffure
- 1 café-jeux



• Saint-Sulpice-le-Verdon

- 1 salon de coiffure
- 1 café-tabac-presse-dépôt de pains

Hors centre-bourg

- 3 cafés-restaurants
- 1 chocolaterie

L'offre commerciale de la commune de Montréverd est complétée par :

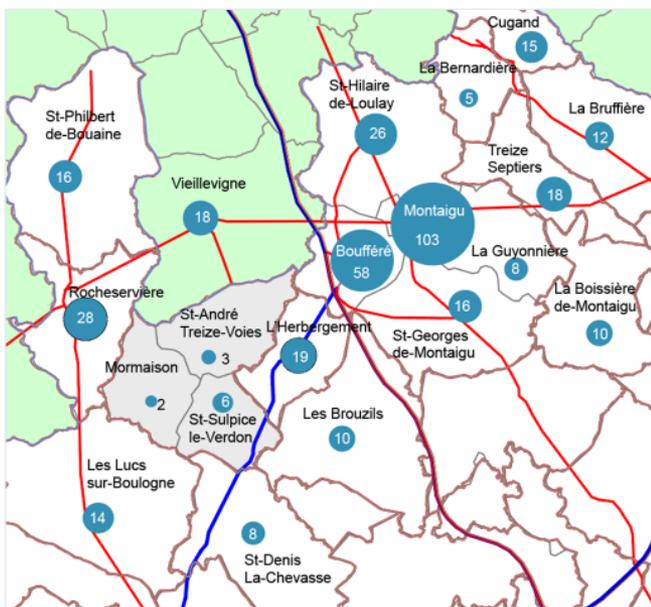
- Des commerçants non sédentaires.
- Des entreprises exerçant leur activité à domicile.
- Des producteurs locaux pouvant proposer un point de vente en direct sur leur exploitation.
- Mais aussi des services « purs ».

Zoom sur l'activité commerciale de la commune (étude CCI)

Analyse de l'offre commerciale

Montréverd se situe au carrefour de 3 secteurs plus équipés commercialement :
Montaigu-Vendée, Rocheservière et l'Herbergement.

Nombre de commerces et de CHR par commune



Difficile de conserver un commerce de proximité capable de résister à la concurrence extérieure.

Source : CCI - Observatoire de l'Offre commerciale en Vendée
Découpage géographique au niveau de la commune historique ou déléguée

Zoom sur l'activité commerciale de la commune (étude CCI)

L'activité des entreprises commerciales

Un tissu commercial qui va évoluer à court et moyen termes

	Saint-Sulpice-le-Verdon	Saint-André-Treize-Voies	Mormaison
Nombre de commerces	2	3	2
Commerce en vente		L'épicerie-dépôt de pains	L'épicerie-dépôt de pains
Commerce en vente dans 2 ans	Le café-tabac Le salon de coiffure		Le salon de coiffure
Nouveau commerce	Un traiteur-épicerie		
Projet d'investissements		Le bar Le salon de coiffure	



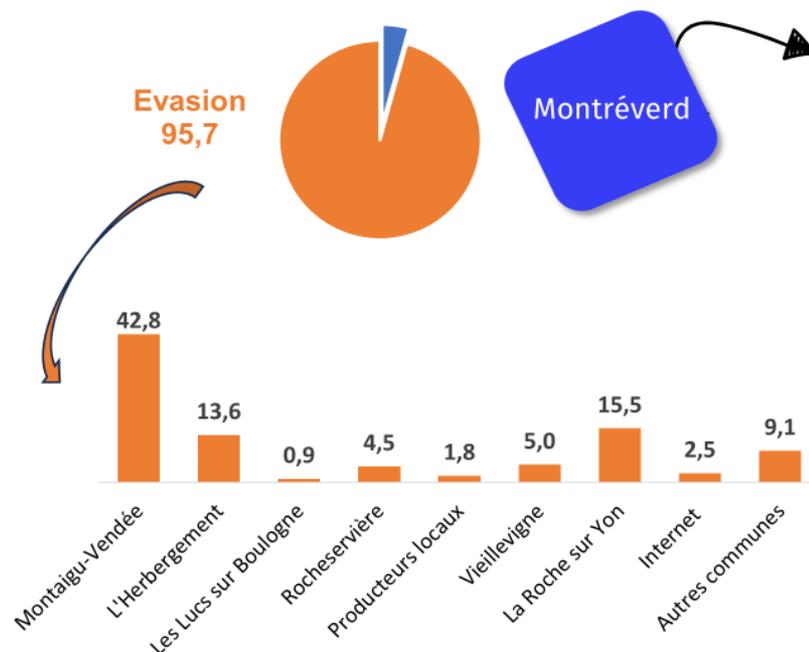
Une offre commerciale qui se fragilise



Zoom sur l'activité commerciale de la commune (étude CCI)

Comportement d'achat des ménages

Localisation des dépenses des ménages de Montréverd (en %)



Un taux d'emprise de 4,3 % hors producteurs locaux.

Une évaseion vers Montaignu-Vendée, la Roche-sur-Yon et L'Herbergement.

Lieu habituel d'achat pour les 18 produits alimentaires et non alimentaires de proximité des ménages de la commune :

Pain-pâtisserie, boucherie-charcuterie, poissons-crustacés, fruits et légumes, épicerie, vins-boissons, fleurs-plantes, tabac-journaux-revues, bricolage, droguerie, quincaillerie, habillement-accessoires de mode, tissus-mercerie, meubles-décoration, pharmacie, optique, coiffeur, esthétique, bar, restaurant.



Zoom sur l'activité commerciale de la commune (étude CCI)

Taux d'emprise des commerces locaux par commune et type de service

Une emprise commerciale plus importante pour Saint-André-Treize-Voies

% de dépenses des ménages dans les commerces des communes déléguées de Montréverd

Communes	Produits & services	Taux d'emprise des commerces locaux		
		Saint-André	Saint-Sulpice	Mormaison
Saint-André-Treize-Voies	Pain – Pâtisserie	20%		
	Epicerie	2%		
	Fruits & légumes	21%*		
	Boucherie-charcuterie	11%*		
	Coiffeur	32%	1%	4%
	Bar	53%		
Saint-Sulpice-le-Verdon	Pain – Pâtisserie			1%
	Epicerie			
	Fruits & légumes			
	Boucherie-charcuterie		1%	
	Coiffeur		35%	
	Bar	16%	5%	
Mormaison	Tabac-journaux		7%	
	Pain - Pâtisserie			43%
	Epicerie			8%
	Fruits & légumes			3%
	Boucherie-charcuterie	3%		8%
	Coiffeur	8%	2%	30%
	Bar	22%		
Tabac-journaux		4%		

* Producteurs locaux



- Les ménages consomment très peu, voire pas du tout dans les autres communes déléguées de Montréverd (flux < 1%).
- Les ménages ne se déplacent pas dans les autres communes déléguées de Montréverd sans un réel motif (ex: pour de l'administratif, les écoles, la santé, le sport, les associations).
- Les ménages consomment essentiellement vers d'autres pôles plus développés commercialement. La présence de la 2x2 voies facilite cette forte évation, ainsi que les déplacements quotidiens domicile/travail.



Un niveau d'études en hausse sur la commune depuis 2009

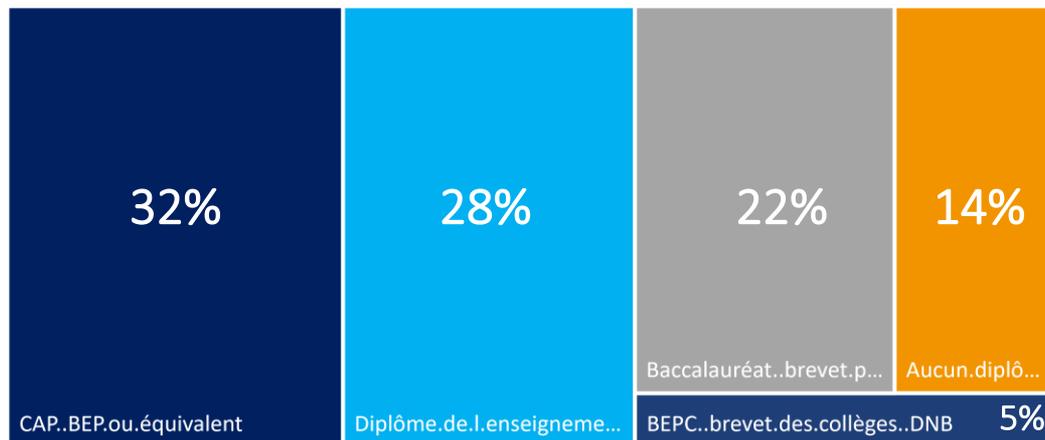
>> Les personnes de 15 ans ou plus avec un **niveau de diplôme le plus élevé CAP/BEP** sont les **plus représentées** au sein de Montréverd, et constituent 32,1% de la population (plus élevé que la moyenne régionale, qui représentent 28,3% de la population). Cette **part est en baisse** depuis 2009, où elle représentait 34% de la population de Montréverd.

>> Viennent ensuite les personnes possédant un **diplôme de l'enseignement supérieur représentant 27,9% de la population**. Cette catégorie est en **augmentation nette** depuis 2009, gagnant environ 8 points où elle était à 19,5%. Cette évolution suit les dynamiques nationales. En effet, le niveau de diplôme de la population résidant en France augmente au fil des générations.

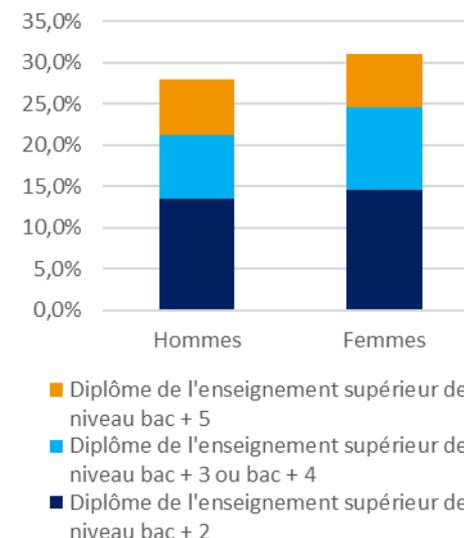
>> La proportion de personnes sans diplôme ou possédant seulement un certificat d'études primaires dans la population est de 14% en 2020, et est en baisse en comparaison à 2009 où cette part s'élevait à 22,7%. A l'échelle régionale, cette part s'élevait à 29,7% en 2009, et 20,2% en 2020. Montréverd a ainsi en moyenne une population plus diplômée que le reste de la région.

Les **femmes sont plus nombreuses que les hommes** à avoir obtenu un **diplôme d'études supérieures** (en 2020, 25,3% de femmes obtenaient un Bac+2 à Bac+4 contre 20,2% d'hommes, et 5,1% de femmes à obtenir un Bac+5 contre 5,0% d'hommes). Pour autant, les femmes sont les **plus nombreuses à n'avoir aucun diplôme** (16,6% en 2020 contre 11,1% pour les hommes).

Niveau de diplôme des 15 ou plus (2020)



Répartition diplôme de l'enseignement supérieur

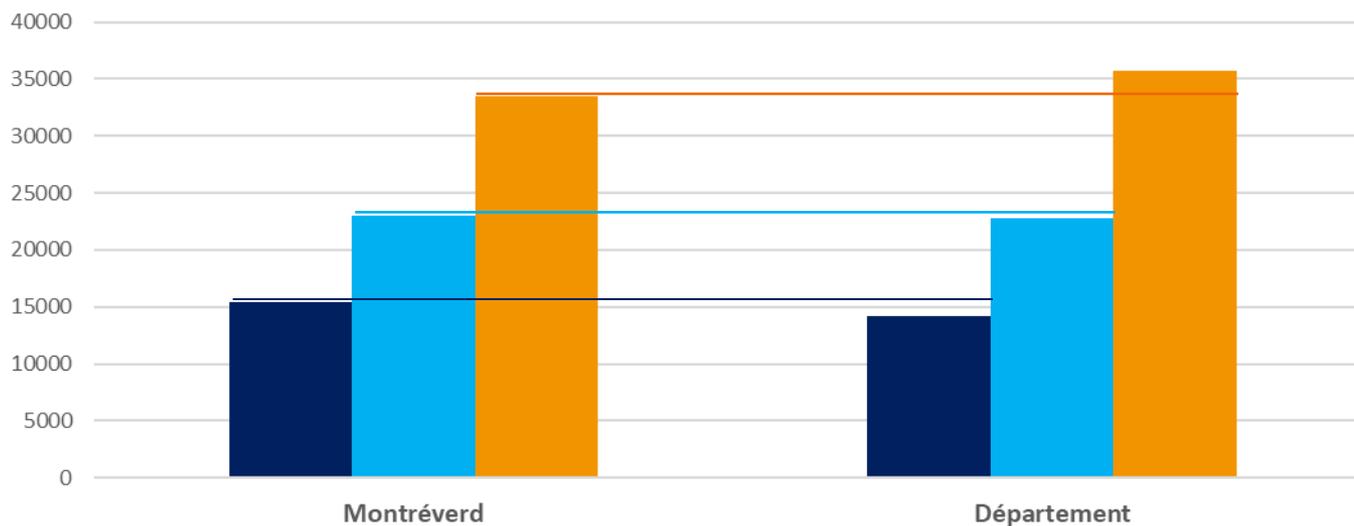


Revenus, niveaux de vie et inégalités

>> La part des ménages fiscaux s'élève à 51% sur la commune : elle est légèrement plus importante à Montréverd qu'à l'échelle départementale où sa valeur s'élève à 50,2%, mais moins importante qu'à l'échelle nationale avec 53,4% en 2020.

>> Le revenu médian est défini selon l'INSEE comme étant le revenu tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du revenu moyen qui est la moyenne de l'ensemble des revenus de la population considérée. Le **revenu médian** des ménages déclaré sur la commune s'élève à **22 970 € en 2020, soit 1 914,2 € par mois**, chiffre plus élevé que la valeur départementale (1 899,2€) mais moins élevé que la valeur nationale (1 923,3€).

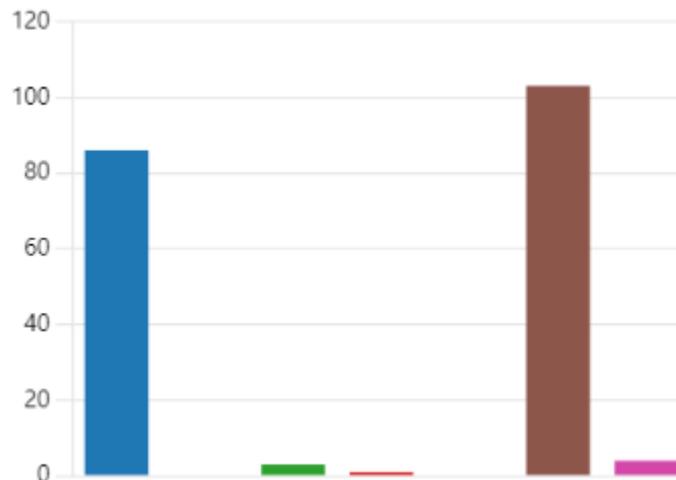
Revenus médian, 1er et 9ème décile



CCAS : la perception et les avis des habitants

AIDES DONT BÉNÉFICIENT LES HABITANTS

● Allocations familiales	85
● RSA	0
● APL/AFL	3
● Aides Santé	1
● Aides alimentaires	0
● Aucune	103
● Autre	4



AUTOUR DU CCAS

« Connaissez-vous le CCAS de Montréverd? »

Oui – 23% / Non – 77%

● Oui	46
● Non	158



« Avez-vous déjà fait appel au CCAS ? »

Non – 98 % / Oui, une seule fois : 2%

● Oui, plusieurs fois	0
● Oui, une seule fois	5
● Non, jamais	200

Sujets de sollicitation :

- Aide administrative
- Aide financière
- Aide au transport



SOMMAIRE

Préambule

Eléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

Partie 6 – Emplois / Revenus

— **Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs**

Partie 8 – Cadre de vie et environnement

La vie sportive : des équipements complémentaires

La commune de Montréverd est dotée de 3 sites :

- Complexe sportif de Saint-André-Treize-Voies comprenant un stade, un boulodrome et une salle omnisports.
- Complexe sportif de Mormaison qui se compose d'un terrain de bicross, d'une salle omnisports et d'un complexe sportif Football.
- Complexe sportif de Saint-Sulpice-le-Verdon incluant un stade, un boulodrome et la salle concorde multisports, réaménagée en 2022 avec un city-park et une aire de jeux pour enfants, adolescents et familles.

La commune compte ainsi **10 équipements sportifs**.



Salle omnisports



Salle Concorde



Terrain de football

La vie sportive : une population peu sportive mais une ville sportive

>> Le nombre de licenciés par habitants à Montréverd est **moins élevé** (18,7 pour 100 habitants) en comparaison avec celui de la Vendée (23,5 pour 100 habitants). Pour autant, le nombre de licenciés est en hausse entre 2016 et 2020, passant de 839 à 867 personnes inscrites dans une association ou un club sportif.



>> Toutefois, force est de constater que certaines tranches de la population rencontrent diverses difficultés à pratiquer des activités physiques et sportives, en particulier les **familles monoparentales** et la **part des 60-47 ans**.

	Montréverd	Vendée	Pays de la Loire	France
Nombre de licenciés sportif pour 100 habitants (2019)	18,7	23,5	23,8	21

>> Cet équilibre révèle une constante : d'après une étude de l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) en 2018, la part des non-pratiquants passe de 25% avant 40 ans à 36% après 40 ans, et elle est à près de 50% pour les plus de 70 ans. Néanmoins, pour contrer ce phénomène, Montréverd propose des **activités à destination des séniors**. Le **basket et le football** restent les activités concentrant le plus de licenciés avec une légère baisse pour le premier et une légère hausse pour le second.

>> **L'enjeu de la découverte et plus largement de l'accès aux sports est toutefois important**. Une étude de l'INSEE de 2020 a par exemple fait un lien très fort entre cadre familial, niveau de revenus et pratiques sportives. Selon les résultats de ce travail : « plus la famille bénéficie d'un capital scolaire et de revenus élevés, plus la pratique sportive de l'élève est fréquente et encadrée ». Autrement dit, plus les parents pratiquent eux-mêmes un sport et plus les vacances scolaires sont riches, plus les enfants sont susceptibles de découvrir et de pratiquer de manière structurée des sports.

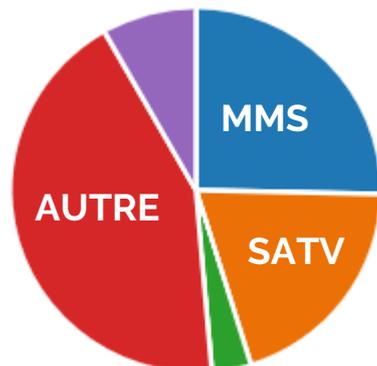
>> Consciente de l'importance du sport, Montréverd a réalisé différents **investissements** afin de développer ses équipements sportifs.



La vie sportive : la perception et les avis des habitants

LIEUX D'EXERCICE DANS LA COMMUNE

Mormaison	37
Saint-André-Treize-Voies	29
Saint-Sulpice-Le-Verdon	5
Autre commune	63
Autre	12



LIEUX D'EXERCICE « AUTRES COMMUNES »



- Vieillevigne
- Bellevigny
- La-Roche-sur-Yon
- Saint-Georges de Montaigu
- Les Brouzils
- Saint-Etienne-du-Bois
- Saint-Philbert-de-Bouaine
- Lège
- La Bernardière
- Les Lucs

RAISONS DU NON-EXERCICE À MONTRÉVERD

« Pourquoi ne pratiquez-vous pas cette activité dans un club ou une association de Montréverd ? »

L'activité que je pratique n'est pas proposée sur le territoire : 78%

L'activité est présente mais je préfère la pratiquer ailleurs : 8%

L'activité que je pratique (ou mo...	57
L'activité est proposée à Montré...	7
Autre	7



SOUHAITS DES HABITANTS OFFRE SPORTIVE

- Tennis
- Squash
- Badminton
- Volet
- Handball
- Hip Hop
- Danse (salsa, zumba, danse de salon...)
- Gymnastique
- Yoga
- Pilates
- Tennis de table
- Natation
- Course à pied / trail
- Escalade
- Twirling bâton
- Multisport
- Step / fitness
- Renforcement musculaire
- Tir à l'arc
- Arts martiaux

La vie culturelle : des équipements récents et services diversifiés

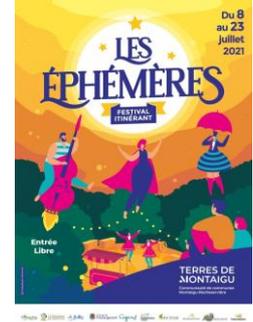
La commune de Montréverd offre aux usagers des équipements et des services dédiés à la culture et aux loisirs :

- De fait, elle dispose de **trois bibliothèques municipales** destinées à la population de la commune : médiathèque Montréverd - Mormaison (médiathèque « tête de réseau ») ; bibliothèque Montréverd – Saint-André-Treize-Voies (bibliothèque de proximité) ; bibliothèque Montréverd – Saint-Sulpice-le-Verdon (bibliothèque de proximité). Ces bibliothèques fonctionnent grâce à des bénévoles pouvant intervenir au sein des trois structures et une bibliothécaire salariée. En outre, des animations sont proposées dans les trois bibliothèques (« Heure du conte » ; bébés lecteurs ; escape game ; rencontre avec des auteurs ; ateliers d'écriture ; coups de cœur gourmands ; ateliers créatifs ; soirées jeux...).
- Elle a lancé le **programme « Orchestre au collège »**, qui entre dans le cadre de la politique Terres de Musiciens, développée par la communauté d'agglomération. Ce programme permet à des jeunes de s'initier à l'apprentissage et à la pratique d'un instrument de musique sur le temps scolaire.
- En 2024, se sont déroulées sur Saint-Sulpice-le-Verdon, les **Floralies Internationales – France**, organisées par le Comité des Floralies – Nantes. Il s'agit de la première manifestation florale et ornementale en France, qui illustre la capacité de la commune à se positionner en tant qu'organisatrice d'un tel événement.



La vie culturelle : une offre de services culturels diversifiée et en essor

- La **fête des Battages**, évènement traditionnel qui perpétue les coutumes agricoles du siècle dernier. Organisée depuis 1973, cette fête attire des milliers de visiteurs chaque année ;
- La **fête de la Boulogne**, manifestation annuelle ayant lieu le dernier dimanche de juillet sur la commune déléguée de Mormaison depuis 1948 ;
- Le **Festival Jeunes Publics Noël à la Chabotterie**, évènement familial proposant de multiples spectacles et animations, avec de la restauration, sur le site Départemental de la Chabotterie ;
- La **fête de la musique**, manifestation conviviale organisée par le comité des fêtes de la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies sur le site de la Coulée Verte ;
- Le **concours d'artistes-peintres**, organisé par «les amis de la Chabotterie», le comité des fêtes, le logis et CD permettant aux passionnés de peinture de participer.
- Les **Ephémères**, festival itinérant organisé par Terres de Montaigu et ses communes membres. Il permet aux habitants de (re)découvrir le théâtre et les arts de la rue, à ciel ouvert, dans un site patrimonial ou dans un lieu du quotidien ;
- La **Verdondine**, évènement offrant l'opportunité de profiter d'une balade pittoresque tout en dégustant des mets délicieux ;
- Le **bistrot éphémère**, manifestation conviviale qui se déroule dans le parc de la Guérivière – ou **Guinguette Montréverdoise** (organisée sur l'Espace concorde)
- **Pampl'Up Music Festival**, festival de musiques actuelles au Logis de la Chabotterie
- En complément, Terres de Montaigu anime un programme culturel, notamment en lien avec les écoles du territoire.



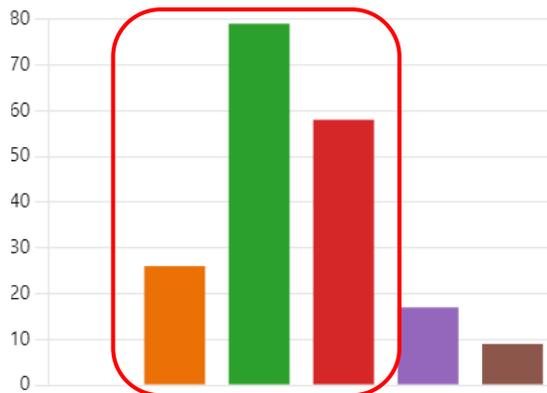


La vie culturelle : la perception et les avis des habitants

ASSISTANCE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES

«Vous arrive t-il de vous rendre à des manifestations culturelles (cinéma, théâtre, concerts, expositions...)?»

● Oui, au moins une fois par sema...	0
● Oui, une ou deux fois par mois	26
● Oui, une ou deux fois par trimes...	79
● Oui, une ou deux fois par an	58
● Oui, moins souvent	17
● Jamais	9



RAISONS DE LA NON-PARTICIPATION

« Si vous ne participez pas ou peu à des manifestations culturelles, pour quelles raisons ? »

Manque de moyens

Manque de temps

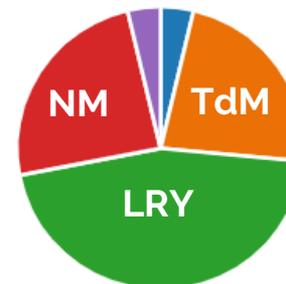
Pas de besoin

LIEUX DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

« Sur quel territoire la majorité du temps ? »

La Roche sur Yon – 46% / Nantes Métropole – 24% / Terres de Montaigu – 23% / Commune de Montréverd – 7%

● Commune de Montréverd	7
● Terre de Montaigu	43
● La Roche sur Yon Agglomération	86
● Nantes métropole	46
● Autre	7



VALEURS, QUALIFICATIFS OU TRADITIONS ILLUSTRANT LE MIEUX LA COMMUNE DE MONTRÉVERD SELON LES HABITANTS



Autres valeurs, qualificatifs ou traditions retenues par les habitants :

- Respect, bienveillance, écoute
- Solidarité : engagement des habitants
- Calme, tranquillité et sérénité
- Ruralité : ville verte et fleurie
- Caractère familial
- Simplicité et authenticité

Le tissu associatif

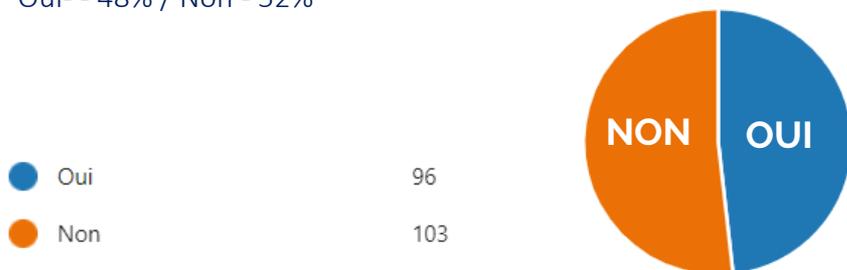
Sur le volet associatif, la commune compte plus de 50 associations inscrites sur le territoire. Elles s’animent autour des domaines suivants : culture, animation, scolarité, économie, santé, senior, sociale et solidaire, sport...

Le territoire compte ainsi 7 associations du domaine culturel, 5 dédiées à l’animation, 6 à la scolarité, 4 à l’économie, 3 à la santé, 8 aux seniors, 7 au social et solidarités, et 15 associations dédiées au sport.

HABITANTS BÉNÉVOLES DANS UNE ASSOCIATION

« Etes-vous bénévole dans une association ? »

Oui - 48% / Non - 52%



SOUHAITS DES HABITANTS CONCERNANT LA VIE ASSOCIATIVE

Création de lieux de rencontre et d’échange conviviaux

Organisation d’événements culturels, sportifs ou festifs inter associatifs

Appui à la formation et au développement des compétences

SOMMAIRE

Préambule

Eléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

— **Partie 8 – Cadre de vie et environnement**

Une commune verte, engagée pour la protection et mise en valeur de ses espaces

>> La commune de Montréverd se distingue, par son **caractère rural**, par les **aménagements environnementaux de qualité** qu'elle propose à ses habitants. Elle dispose en effet de différents espaces verts offrant des qualités paysagères remarquables (jardins du Logis, Guérivière...) et sentiers de randonnées appréciables (La Chevrotière et la Chabotterie).

>> Récompensée en 2022 aux **Victoires du Paysage** (médaille de bronze) et en 2023 via l'obtention de la **deuxième fleur du label Villes et Villages fleuris** ainsi qu'au **prix départemental du CAUE** pour la renaturation du parc de la Guérivière, la commune repose d'ailleurs sur un **large réseau de bénévoles** (jardiniers, bricoleurs, fleuristes...) qui participent à l'animation et la mise en valeur de ces lieux.

>> Elle est aussi engagée dans la réduction de **l'usage des pesticides**, constituant l'une des pratiques environnementales lancées rapidement par les équipes techniques de Montréverd, avec un fort volontarisme des élus.

>> Le territoire est à l'initiative également de **plusieurs projets vertueux** déjà concrétisés (arrosage du terrain de football grâce à une réserve d'eau de pluie...) ou **prochainement à l'œuvre** (renaturation des cours d'école, utilisation de la géothermie pour le chauffage et rafraîchissement du pôle Enfance « La Marelle »).

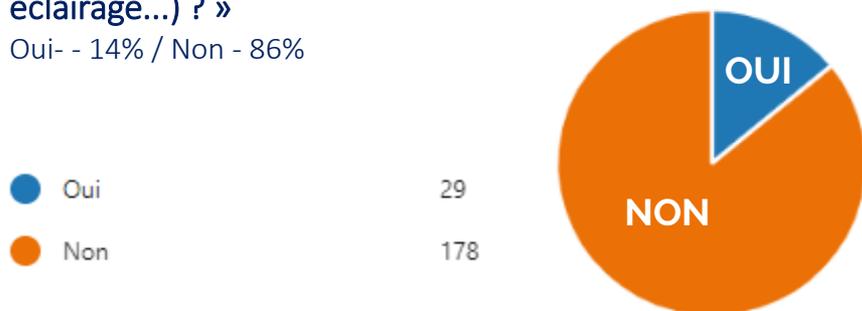


Transition écologique : la perception et les avis des habitants

CONNAISSANCE DES PROJETS COMMUNAUX MENÉS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Connaissez-vous les différentes actions ou projets communaux actuellement menés sur la commune en faveur de la transition énergétique ? (géothermie, éclairage...) ? »

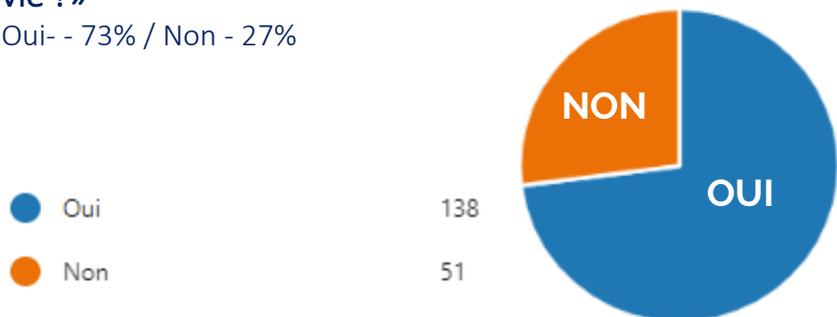
Oui - 14% / Non - 86%



PERCEPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

« Selon vous, la commune s'engage t-elle suffisamment pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie ? »

Oui - 73% / Non - 27%



SOUHAITS POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Développement des sources d'énergies renouvelables

Renforcer la politique de rénovation énergétique des bâtiments communaux

Planifier durablement les aménagements urbains (mobilités...)

Développer les réseaux de chaleur et de froid

SOUHAITS CONCERNANT LES ACTIONS À PRIVILÉGIER POUR L'ENVIRONNEMENT

Création et gestion d'espaces verts

Organisation de programmes de plantation d'arbres avec écoles, associations, habitants...

Aménagements urbains écologiques (toits végétalisés, revêtements...)

Sensibilisation et éducation (ateliers, évènements, campagnes, visites de faune et flore...)

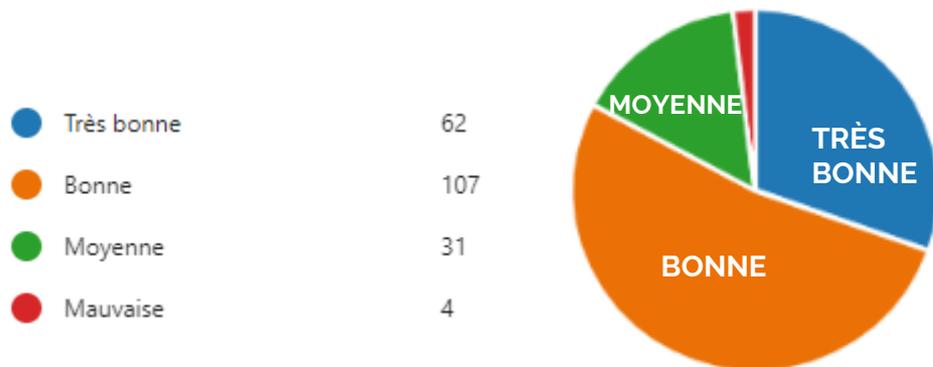


Transition écologique : la perception et les avis des habitants

ÉVALUATION DE LA PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

« Comment évaluez-vous la propreté et l'entretien des espaces publics (rues, parcs, jardins, etc...) dans la commune ? »

Très bonne - 30% / Bonne - 52% / Moyenne – 15% / Mauvaise – 2%



PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉES

« Quelles propositions d'amélioration identifiez-vous à ce sujet (aménagement, bénévolat...) ? »

Renforcer l'entretien des espaces verts

Rénover et rendre accessibles les trottoirs (exemple de la Rue du stade)

Sensibiliser les habitants / jeunes / personnes sans emploi pour participer à l'entretien des espaces verts

PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX IDENTIFIÉS

« Quels sont les problèmes environnementaux que vous identifiez dans votre commune (pollution, nuisances sonores, gestion des déchets, etc.) ? »



Les nuisances et pollutions annexes identifiées :

- Gestion des éclairages publics
- Pollution lumineuse avec les enseignes
- Pollution
- Utilisation de pesticides
- Manque d'énergie verte
- Artificialisation des zones
- Non-préservation des insectes

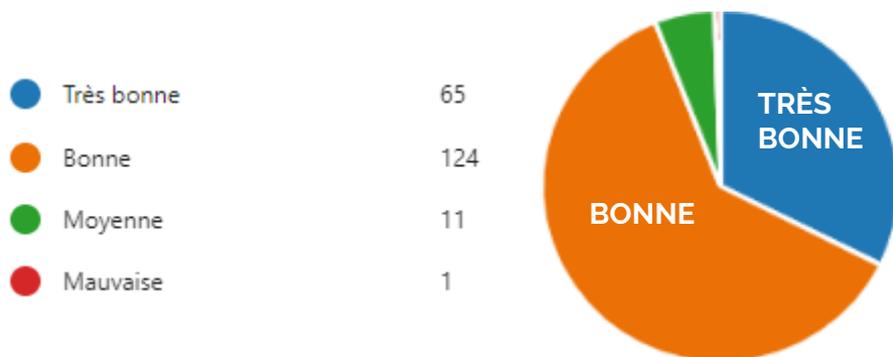


Transition écologique : la perception et les avis des habitants

ACCESSIBILITÉ DES ESPACES VERTS ET DES ZONES NATURELLES

« Comment jugez-vous l'accessibilité des espaces verts et des zones naturelles dans votre commune ? »

Très bonne - 32% / Bonne - 62% / Moyenne – 5% / Mauvaise – 0%



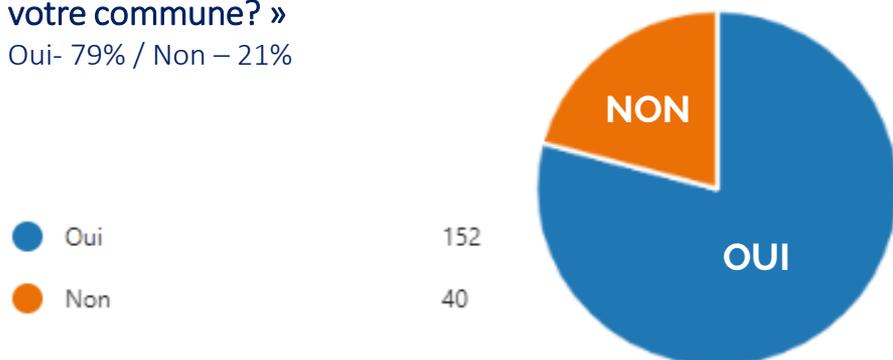
Raisons de l'évaluation moyenne ou mauvaise :

- Insuffisance en nombre de sites naturels
- Manque de sentiers pédestres et pistes cyclables
- Manque de communication et signalisation sur les espaces existants
- Inaccessibilité des parcs en poussette
- Inaccessibilité des jeux en fauteuil roulant

SATISFACTION À L'ÉGARD DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DÉDIÉS À LA PRATIQUE DU SPORT/ LOISIRS

« Êtes-vous satisfait(e) des équipements et infrastructures dédiés à la pratique du sport et des loisirs en plein air dans votre commune? »

Oui- 79% / Non – 21%



Pistes d'amélioration :

- Amélioration des salles de sport existantes
- Construction : city stade ; skate park ; stade de tennis...
- Construction d'infrastructures pour les enfants de 9 à 16 ans : aires de jeux...
- Création de chemins de randonnée et pistes cyclables
- Création d'un parcours santé

SOMMAIRE

Préambule

Eléments de contexte

Partie 1 – Démographie et familles

Partie 2 – Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Partie 3 – Santé / Handicap

Partie 4 – Séniors

Partie 5 – Logement/ Mobilité

Partie 6 – Emplois / Revenus

Partie 7 – Culture / Sports / Loisirs

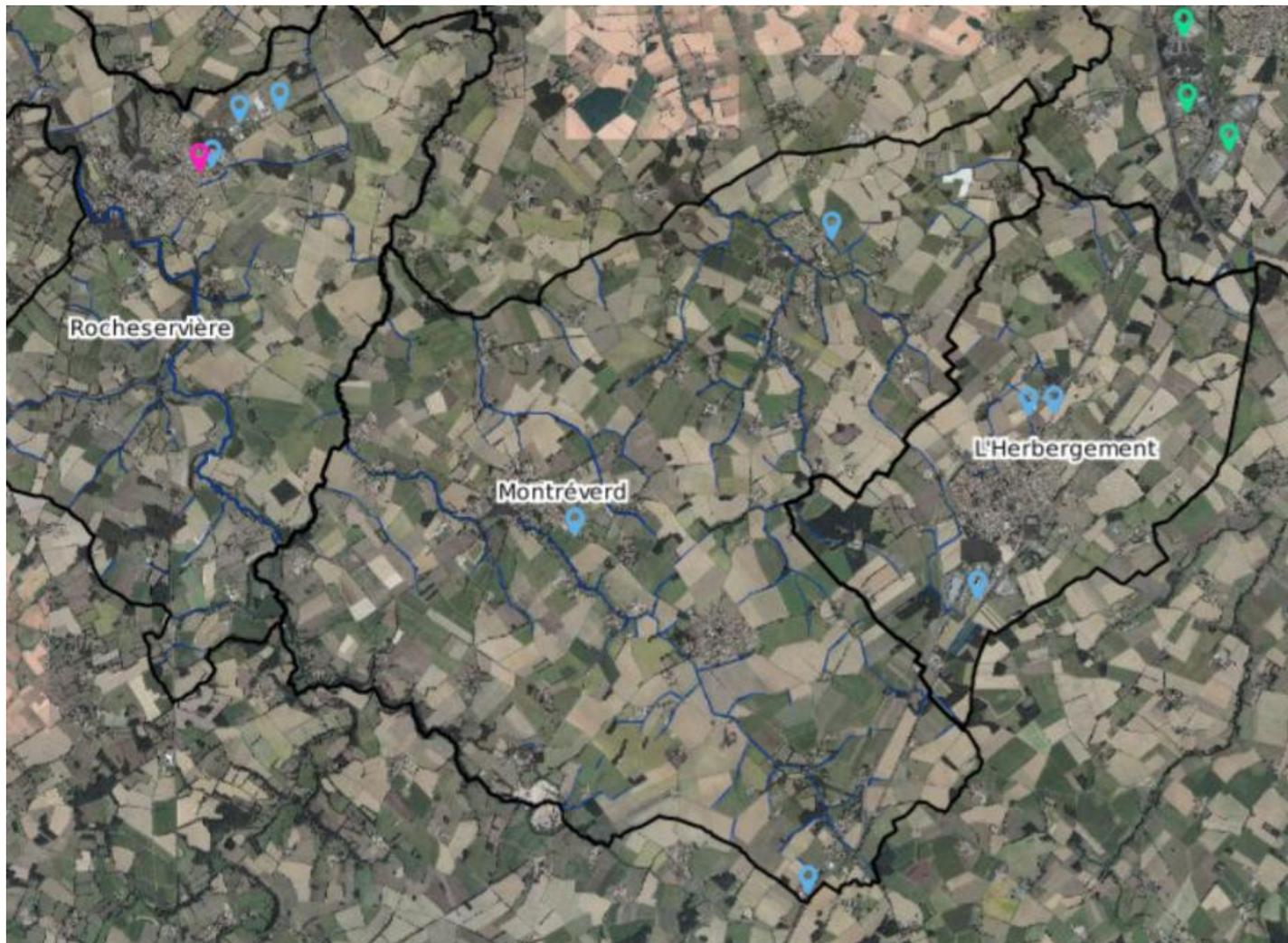
Partie 8 – Cadre de vie et environnement

— **Annexes**

Les zones d'activités du territoire

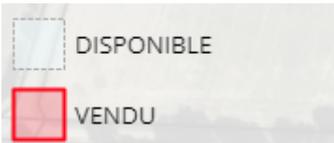
Plusieurs zones « artisanales » sont identifiées sur le territoire.

On compte également certaines entreprises implantées dans le « diffus ».

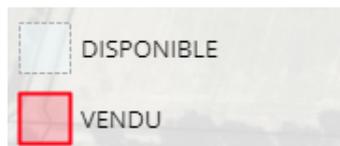


-  Zones commerciales
-  Zones tertiaires
-  Zones artisanales
-  Zones industrielles et

Les zones d'activités du territoire : La Lande du Navineau (Mormaison)



Les zones d'activités du territoire : La Chevasse (Saint-Sulpice-le-Verdon)



Les zones d'activités du territoire : La Trévoise (Saint-André-Treize-Voies)



La population de répondants

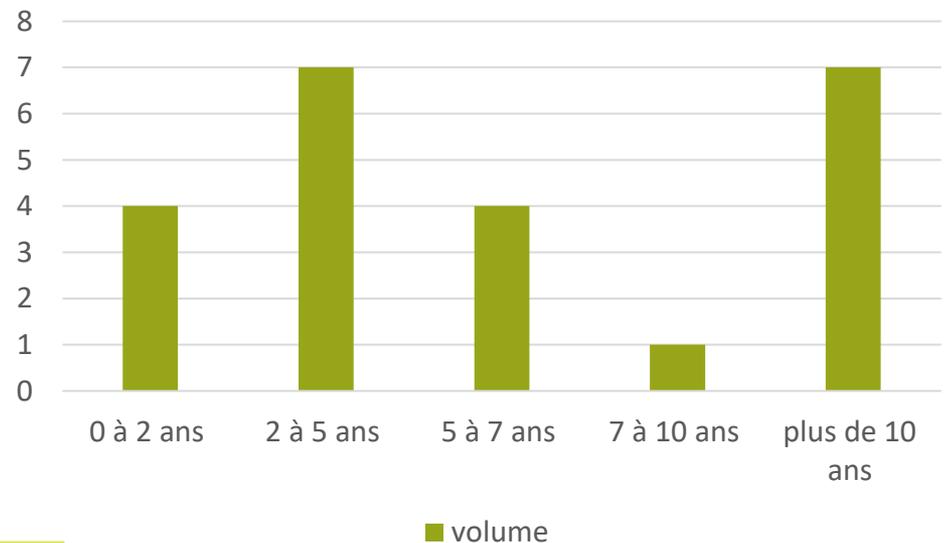
18 des 24 répondants existent sur le secteur depuis plus de 2 ans.

Sur les 24 répondants, les deux majorités sont implantées sur Saint-Sulpice-le-Verdon ou Saint-André-Treize-Voies.



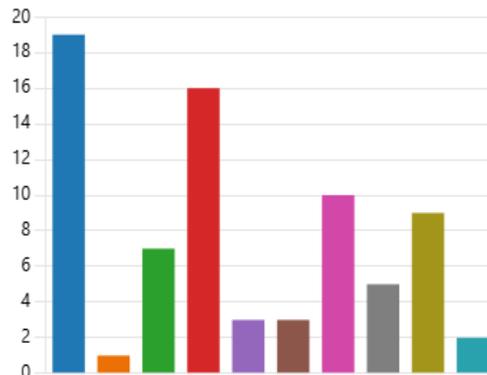
Les secteurs d'activité présents dans la commune

Années d'implantation des répondants sur la commune (/24)



LES ATOUTS DE LA COMMUNE EN TERMES D'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

● Emplacement stratégique (proxi...	19
● Infrastructures de transport	1
● Zone d'activité dynamique	7
● Cadre de vie attractif	16
● Soutien aux entreprises (disponi...	3
● Main d'œuvre qualifiée et diversifiée	3
● Dynamisme économique	10
● Attractivité touristique	5
● Soutien aux initiatives locales	9
● Autre	2



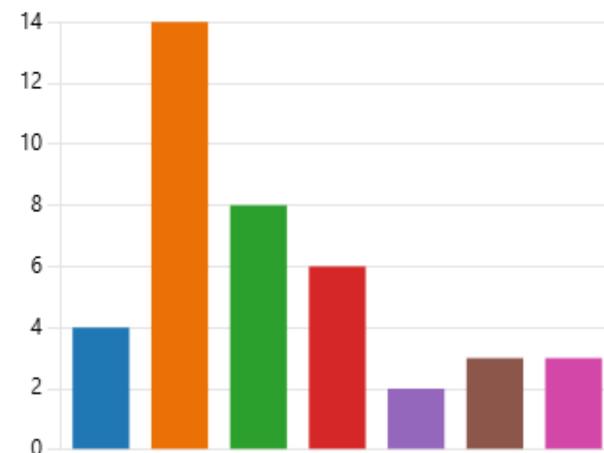
1. L'atout économique de la commune revenant le plus est son **emplacement géographique** stratégique (pour 79% des répondants).
2. Un autre atout évoqué de manière récurrente, est le **cadre de vie attractif** offert par la commune (pour 67% des répondants).
3. Le **dynamisme économique et le soutien aux initiatives locales** font aussi partie des points forts de la commune en termes d'attractivité les plus cités. (pour 42% des répondants).

LES AXES D'AMÉLIORATION

Les axes d'amélioration identifiés par les répondants, sont...

- la **visibilité** de la commune sur le territoire (pour 58% des répondants)
- le **manque d'infrastructures et d'équipements** (pour 33% des répondants)
- la **disponibilité de la main d'œuvre** sur le territoire. (pour 25% des répondants)

● Infrastructures de transports (ro...	4
● Visibilité (notoriété, signalétique...)	14
● Infrastructures et équipements ...	8
● Disponibilité de la main-d'oeuvr...	6
● Démographie (renouvellement ...	2
● Environnement (nuisances, pollu...	3
● Autre	3



LES PRINCIPAUX DEFIS



Le manque de main d'œuvre qualifiée

« Le manque de ressources humaines sur le territoire. »



Le manque de locaux

« Peu de locaux disponibles »



Le manque de logements

« Il n'y a pas assez de logements pour pouvoir loger nos salariés »

SUR LE SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE TERRES DE MONTAIGU



● Oui
● Non

6
18

Sur les 24 répondants, 75% des interrogés n'ont **pas connaissance de l'existence du service** Développement économique de Terres de Montaignu. Il ne semble pas y avoir de lien entre la connaissance de ce service et les années d'existence de l'entreprise.



Sur les 3 personnes ayant répondu à la question sur la qualité du service Développement économique de Terres de Montaignu, les réponses sont unanimes. Le service est décrit comme état **très réactif et à l'écoute**.

« Ce service est très à l'écoute de nos besoins. Les conseils sont nombreux et appropriés. »

TERRES DE MONTAIGU



LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT OU D'EXPANSION

Avez-vous des projets d'expansion ou de développement dans les années à venir ?



● Oui	9
● Non	15

Si oui, dans quelle zone ?



Sur les 24 personnes ayant répondu au questionnaire, 9 expriment avoir des projets d'expansion dans les années à venir (voir détail).

Si oui, quels sont vos besoins potentiels en locaux et surfaces associées en m2 ?

« Nous aimerions trouver un local afin de développer une épicerie fine et boulangerie pâtisserie de qualité. »

« En cours de recherche, besoin de 300m² de locaux et de 2000m² de non bâtie. »

« 150m² c'est bien mais où et à quel prix ? »

Détail réponses par répondants – confidentiel



LES FUTURS INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS

Les répondants, interrogés sur leurs futurs investissements, expriment des projets d'investissement dans les bâtiments, les moyens de production puis les moyens humains.

Envisagez-vous de nouveaux investissements ? Si oui, lesquels ?



« Création d'un bâtiment de stockage de 500m² »

« Nous investissons tous les ans dans les moyens productifs »

« Je recherche un bon apprenti ».

LES BESOINS EN TERMES D'INFRASTRUCTURES

Selon les répondants, afin de soutenir au mieux le développement des entreprises, le développement et la rénovation et certaines infrastructures sont nécessaires (voirie notamment), en complément du réseau et d'un travail de signalétique des ZA ou entreprises qui y sont présentes.

Quels sont vos besoins en termes d'infrastructures pour soutenir le développement de votre entreprise ?



« Amélioration de l'axe Saint-André/Viellevigne. »

« Continuer à augmenter le débit fibre. »

« Mettre un affichage des noms des entreprises à l'entrée de la zone ».

LES ATTENTES DES RÉPONDANTS ENVERS LA COLLECTIVITÉ

À l'interrogation formulée sur les attentes envers la collectivité, les répondants ont exprimé un besoin de **développement de la communication** entre la commune et les entreprises (via le bulletin, le site internet, les réseaux...).

Ils ont aussi formulé une attente et une réelle volonté de **mise en réseau des entreprises** entre elles par le biais de la collectivité.

Les répondants, à l'occasion du questionnaire, ont également formulé un besoin d'accompagnement (administratif, etc...ou en financement, afin d'encourager des initiatives ou soutenir les besoins en infrastructures identifiés (type voirie, rénovation...).

Tout autant de compétences à la croisée de celles de l'intercommunalité et de la commune.

Quelles sont vos attentes de la collectivité pour faciliter la réalisation de vos projets ?



« Plus de communication sur l'attractivité du secteur »

« Renforcer la communication et mise en valeur des activités via le journal de la commune »

« Encourager la rénovation écologique des logements et des infrastructures de la commune ».

« Conserver la transparence ».

LES PROJETS PRIORITAIRES POUR MONTREVERD 2024-2034

Les trois grands axes d'amélioration définis par les répondants lors du questionnaire, sont, la problématique des transports, la carence territoriale en logement et le manque d'infrastructures



Transports

« La création de liaisons douces entre les communes déléguées et communes alentours »



Logements

« La mise à disposition d'offre locative, de locations attractives et bien placées »



Infrastructures

« La création d'un pôle médical, pluridisciplinaire » « Le regroupement des commerces alimentaires »

LES COLLABORATIONS EN LIEN AVEC LA COMMUNE

Une partie des répondants a exprimé une volonté de développer les relations entre la commune et les entreprises, mais aussi que la commune aide au développement de relations directes entre les entreprises.



Plus de relations entre la commune et les entreprises

« Créer des rencontres pour évoquer nos besoins, nos attentes, nos investissements »



Mise en relation entre les entreprises et alliances commerciales

« Mise en place de réseaux d'entreprises. » « Faciliter les portes ouvertes communes, les rencontres collectives »



Démarchage direct auprès des entreprises

« En prenant le temps de recevoir directement les acteurs économiques. »



LA PERCEPTION SUR LA RELATION A LA COMMUNE (ACCESSIBILITE, DISPONIBILITE, SOUTIEN...)



Au global, une satisfaction majoritaire autour des relations entretenues avec la commune.

Sur 16 répondants, seulement 1 répondant ne s'estime pas content des relations avec la commune. Sur les 15 personnes satisfaites de la communication avec la commune, une majorité exprime, l'accessibilité, la rapidité et la facilité des contacts entretenus avec la collectivité.

« De très bonnes relations avec l'équipe communale. »

« De très bonnes relations avec les élus, avec des réponses rapides à nos demandes »

« Chaque demande formulée a très bien été prise en charge »

« Nous ne savons pas quel service contacter »



Schéma de développement du commerce de proximité

Commune nouvelle de Montréverd

23 octobre 2024



Objectifs de l'étude

Diagnostic de l'appareil commercial

- Etudier le positionnement commercial de la commune par comparaison avec des communes nouvelles du Maine-et-Loire.
- Recenser les besoins et projets de développement des commerçants (soit 11 entretiens réalisés).
- Analyser le comportement d'achat des consommateurs et l'opinion des ménages sur le commerce et la commune (1 850 ménages enquêtés, 202 réponses, soit un taux de retour de 11%).

Axes de développement / Orientations sur l'évolution du commerce de proximité sur le territoire

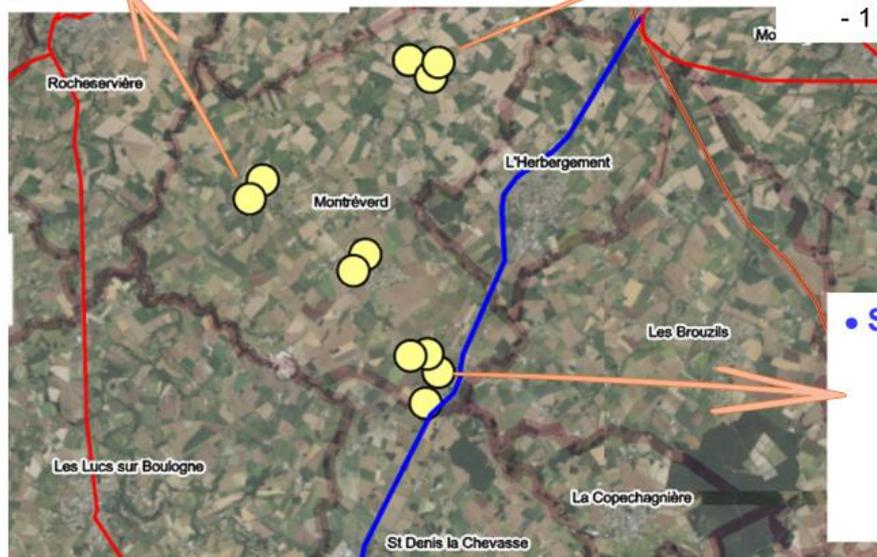
- Préconisations sur les potentiels et limites de développement de l'offre commerciale, son organisation spatiale et sa localisation.

Analyse de l'offre commerciale

Une offre commerciale bien répartie sur la commune nouvelle de Montréverd (juillet 2024)

• Mormaison

- 1 épicerie-dépôt de pains
- 1 salon de coiffure



• Saint-André-Treize-Voies

- 1 épicerie-dépôt de pains
- 1 salon de coiffure
- 1 café-jeux

• Saint-Sulpice-le-Verdon

- 1 salon de coiffure
- 1 café-tabac-presse-dépôt de pains

Hors centre-bourg

- 3 cafés-restaurants
- 1 chocolaterie

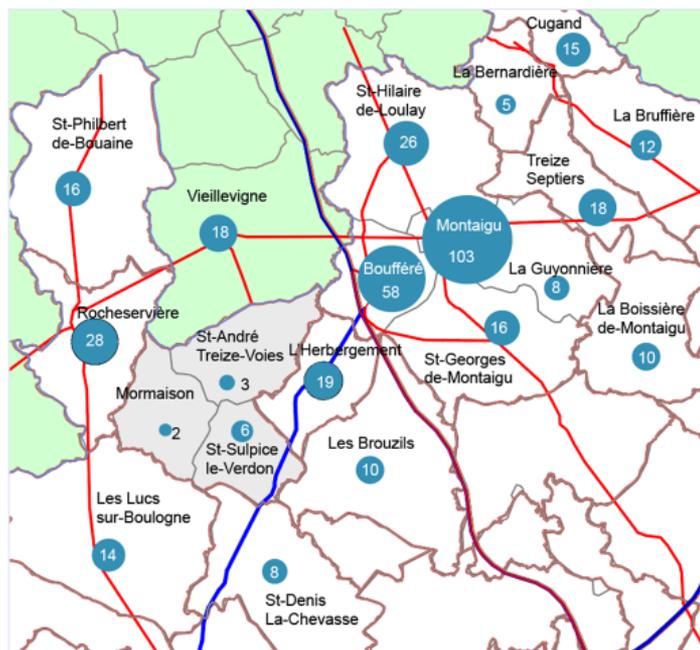
L'offre commerciale de la commune de Montréverd est complétée par :

- Des commerçants non sédentaires.
- Des entreprises exerçant leur activité à domicile.
- Des producteurs locaux pouvant proposer un point de vente en direct sur leur exploitation.
- Mais aussi des services « purs ».

Analyse de l'offre commerciale

Montréverd se situe au carrefour de 3 secteurs plus équipés commercialement :
Montaigu-Vendée, Rocheservière et l'Herbergement.

Nombre de commerces et de CHR par commune



Difficile de conserver un commerce de proximité capable de résister à la concurrence extérieure.

Source : CCI - Observatoire de l'Offre commerciale en Vendée
Découpage géographique au niveau de la commune historique ou déléguée

Analyse de l'offre commerciale et comparaison

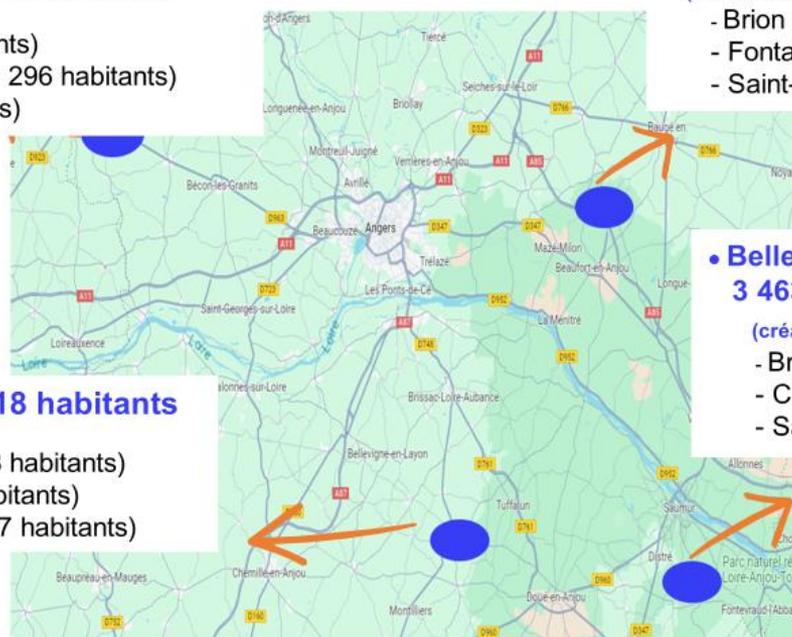
Comparaison de la commune de Montréverd (3 794 habitants) avec 4 communes nouvelles du Maine-et-Loire.

• **Val d'Erdre-Auxence : 4 946 habitants**
(création le 15/12/2016)

- La Cornuaille (962 habitants)
- Le Louroux-Béconnais (3 296 habitants)
- Villemoisais (688 habitants)

• **Les Bois d'Anjou: 2 543 habitants**
(création le 1/01/2016)

- Brion (1 160 habitants)
- Fontaine-Guérin (934 habitants)
- Saint-Georges-du-Bois (449 habitants)



• **Terranjou Terranjou : 3 918 habitants**
(création le 1/01/2017)

- Chavagnes-les-Eaux (1 278 habitants)
- Martigné-Briand (1 883 habitants)
- Notre-Dame-d'Allençon (757 habitants)

• **Bellevigne-les-Châteaux: 3 463 habitants**
(création le 1/01/2019)

- Brézé (1 227 habitants)
- Chacé (1 394 habitants)
- Saint-Cyr-en-Bourg (842 habitants)



Une commune nouvelle atypique où la population est proportionnellement bien répartie.

Source : Insee, découpage administratif au 1/1/2024, population année 2021 publiée au 1/01/2024

Analyse de l'offre commerciale - synthèse

Comparaison de Montréverd avec les 4 communes nouvelles du Maine-et-Loire.

- Les communes nouvelles possèdent généralement une commune pôle.
- Les communes déléguées < 500 habitants : aucun commerce.
- Les communes déléguées possèdent des commerces essentiellement de proximité (1 à 3 généralement) :
 - Supérette
 - Salon de coiffure
 - Café avec ou sans restaurant



- **Présence d'une offre cohérente**
- **Pas d'activités manquantes**

L'activité des entreprises commerciales

Un tissu commercial qui va évoluer à court et moyen termes

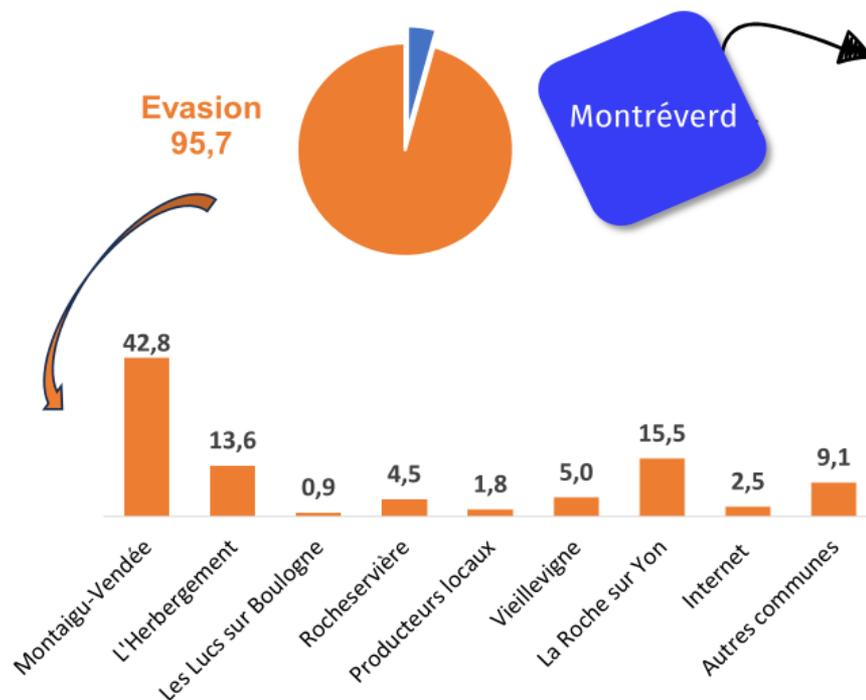
	Saint-Sulpice-le-Verdon	Saint-André-Treize-Voies	Mormaison
Nombre de commerces	2	3	2
Commerce en vente		L'épicerie-dépôt de pains	L'épicerie-dépôt de pains
Commerce en vente dans 2 ans	Le café-tabac Le salon de coiffure		Le salon de coiffure
Nouveau commerce	Un traiteur-épicerie		
Projet d'investissements		Le bar Le salon de coiffure	



Une offre commerciale qui se fragilise

Comportement d'achat des ménages

Localisation des dépenses des ménages de Montréverd (en %)



Un taux d'emprise de 4,3 % hors producteurs locaux.

Une évasion vers Montaigu-Vendée, la Roche-sur-Yon et L'Herbergement.

Lieu habituel d'achat pour les 18 produits alimentaires et non alimentaires de proximité des ménages de la commune :

Pain-pâtisserie, boucherie-charcuterie, poissons-crustacés, fruits et légumes, épicerie, vins-boissons, fleurs-plantes, tabac-journaux-revues, bricolage, droguerie, quincaillerie, habillement-accessoires de mode, tissus-mercerie, meubles-décoration, pharmacie, optique, coiffeur, esthétique, bar, restaurant.

Taux d'emprise des commerces locaux par commune et type de service

Une emprise commerciale plus importante pour Saint-André-Treize-Voies

% de dépenses des ménages dans les commerces des communes déléguées de Montréverd

Communes	Produits & services	Taux d'emprise des commerces locaux		
		Saint-André	Saint-Sulpice	Mormaison
Saint-André-Treize-Voies	Pain – Pâtisserie	20%		
	Epicerie	2%		
	Fruits & légumes	21%*		
	Boucherie-charcuterie	11%*		
	Coiffeur	32%	1%	4%
	Bar	53%		
Saint-Sulpice-le-Verdon	Pain – Pâtisserie			1%
	Epicerie			
	Fruits & légumes			
	Boucherie-charcuterie		1%	
	Coiffeur		35%	
	Bar	16%	5%	
Mormaison	Tabac-journaux		7%	
	Pain - Pâtisserie			43%
	Epicerie			8%
	Fruits & légumes			3%
	Boucherie-charcuterie	3%		8%
	Coiffeur	8%	2%	30%
	Bar	22%		
	Tabac-journaux		4%	

* Producteurs locaux



Comportement d'achat des ménages - Synthèse

- Les ménages consomment très peu, voire pas du tout dans les autres communes déléguées de Montréverd (flux < 1%).
- Les ménages ne se déplacent pas dans les autres communes déléguées de Montréverd sans un réel motif (ex: pour de l'administratif, les écoles, la santé, le sport, les associations).
- Les ménages consomment essentiellement vers d'autres pôles plus développés commercialement. La présence de la 2x2 voies facilite cette forte évasion, ainsi que les déplacements quotidiens domicile/travail.

Organiser le développement commercial

Mormaison

Constats	Evolution	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Epicerie-dépôt de pains en vente. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conservation du distributeur de pains. - Maintien du service à la population sous une autre forme : distributeur de produits alimentaires, casiers fermiers, supérette autonome, épicerie associative. 	<p>Si décision de maintenir une épicerie, mettre le lieu de convivialité dans l'épicerie.</p> <p>→ Revoir la configuration des locaux du 3 Lieu.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée à la retraite de l'exploitante du salon de coiffure. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si reprise du salon de coiffure - Si pas de reprise du salon de coiffure 	<p>→ Trouver un autre emplacement</p> <p>→ Report de la clientèle vers les 2 autres salons ?</p>



Organiser le développement commercial

Saint-Sulpice-le-Verdon

Constats	Evolution	Actions
- Implantation d'un traiteur-épicerie-dépôt de pains.	- Maintenir et développer l'activité traiteur pour asseoir la rentabilité.	→ Assurer un suivi de l'activité sur la première année de démarrage.
- Disparition à terme du café-tabac dans 2 ans.	- Quid de la licence IV ? - Maintien de la gérance tabac sur le territoire.	→ Soit vente à l'extérieur du territoire. → Soit transfert au sein de l'épicerie-traiteur pour créer un espace de convivialité. → Soit transfert au sein du café de Saint-André-Treize-Voies. → Soit transfert au sein de l'épicerie-traiteur.
- Vente du salon de coiffure dans 2 ans.	- Reprise du salon de coiffure.	→ Trouver un nouveau gérant.

Organiser le développement commercial

Saint-André-Treize-Voies

Constats	Evolution	Actions
- 1 épicerie-dépôt de pains en vente	- Reprise du commerce avec un développement de l'activité.	→ Trouver un gérant. → Transformer l'activité en supérette.
- 1 locomotive : le café	- Mais attention : vente dans 5 ans.	→ Trouver un repreneur capable de maintenir la dynamique.
- 1 salon de coiffure dynamique	- Développement de l'activité.	→ Voir si agrandissement possible des locaux.

Organiser le développement commercial



Constats	Evolution	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Une population bien répartie sur les 3 communes. - Des habitants habitués à leurs commerces de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des commerces et services sur les communes déléguées. - 1 seul café : St-André-Treize-Voies. - Des espaces de convivialité intégrés à l'épicerie dans les 2 autres communes déléguées. - Pas d'implantation de boulangerie-pâtisserie car potentiel insuffisant. - Maintien des distributeurs de pains + dépôt à l'intérieur des épiceries. 	<ul style="list-style-type: none"> → Développer les synergies entre les commerçants des communes déléguées. → Créer des animations commerciales et festives sur l'année en lien avec les commerçants et les producteurs locaux.





Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée Pôle Territoires

Contact : 02 51 45 32 24

Courriel : pole.territoires@vendee.cci.fr

 CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES





Kevin AUDINEAU
06 89 34 99 41
kaudineau@nepsio.com



Dossier suivi par :
Bérénice RICHARD
06 60 46 88 31
brichard@nepsio.com



Retrouvez-nous sur
www.nepsio.fr

Et sur nos réseaux :  



NEPSIO
Secteur public

Vous accompagner dans tous vos
PROJETS !